

COMMUNE DE PRESSAC

Linéaire : 10,2 km

Hauteur moyenne des berges : 1 m avec des secteurs ponctuels de 3 et 5 m

Largeur moyenne de la rivière : 4 m

Largeur moyenne de la vallée : 150 m et < 50 m de la Mazurie à la limite de commune aval

Pente moyenne de la rivière : 2,8 ‰

Obstacle rencontré : les vannes de l'étang de la Vigerie, le pont du gué Blanchard et le clapet manuel de Pressac

Usages : abreuvoirs, halieutique, hydraulique en liaison avec les ouvrages, étangs

Compte tenu de la présence de l'étang de la Vigerie au fil du Clain, l'étude débute à partir de l'aval de l'étang.

Le Clain coule à une altitude de 167 m au déversoir de l'étang et sa largeur à cet endroit est de l'ordre de 3 m.

Immédiatement à l'aval de l'étang, on trouve 3 bras qui correspondent au bras de la rivière en rive gauche, à la vidange en partie centrale et au trop-plein en rive droite. Les 3 bras se rejoignent au niveau du passage à gué de la Vigerie à Chez Vincent.

Très rapidement, on observe que la rivière charrie une grande quantité de matériaux sableux et que son caractère d'érosion régressive est largement développé.

C'est ainsi que lors des premiers mètres, on trouve une succession de zones d'érosion en extérieur de méandres.



Déracinement de la tempête favorisé par le caractère sableux des berges.



Embâcle provoqué par l'effondrement d'une passerelle.

Le caractère érosif du Clain dans cette partie participe à la dégradation des berges. Cela se traduit par le sous-cavement des arbres, découvrant en partie les souches et le système racinaire. On comprend aisément les conséquences de la tempête sur la ripisylve et le nombre important d'arbres déracinés et tombés sur berge dans ce secteur. L'érosion des berges fait également pencher quelques arbres de la ripisylve qu'il convient d'abattre compte tenu du risque de chute qu'ils offrent.

La rivière circule au milieu de prairies à moutons et la rive droite est occupée par une zone humide qui se poursuit jusqu'au gué du Petit Moulin. La végétation se compose de Joncs et de carex.

Jusqu'au Petit Moulin, on trouve une alternance de radiers et de mouilles, qui, jumelés aux caches sous berges, offrent à ce secteur de grandes potentialités piscicoles.

La ripisylve est assez dense et parfois buissonnante, composée de Chênes et d'Aulnes en majorité.

En amont du Petit Moulin, il y a une ancienne passerelle en bois effondrée derrière laquelle s'est développé un atterrissement sableux. De nombreux bois morts s'y sont accumulés formant un embâcle qu'il faut retirer. La passerelle est également à retirer.

Au gué du Petit Moulin, on trouve en rive droite la confluence du rejet des étangs des Chapières. On constate que la passage à gué des engins agricoles en terrain sableux dénature les substrats et qu'une rupture d'écoulement se produit à cet endroit en période d'étiage.

Jusqu'à la confluence du ruisseau en provenance de la Champagnerie, le faciès du Clain reste le même avec de nombreux atterrissements sableux qui sont à conserver car ils apportent de la diversité au niveau piscicole et des écoulements.

Les arbres déracinés sont toujours nombreux et quelques embâcles de taille importante sont à retirer.



Petite cépée d'Aulnes dans le lit à conserver, elle permet la diversification des écoulements.



Embâcle issu d'un arbre déraciné à retirer.

De la confluence du ruisseau au Gué Blanchard, on trouve une zone humide en partie centrale de la prairie de rive gauche, puis une zone humide en rive droite.

De nombreux arbres sont déracinés en rive droite et offrent des encoches d'érosion dans les berges.

Le cours du Clain semble avoir recalibré à cet endroit car on trouve des merlons en crête de berge qui proviennent sûrement du retrait des sédiments.

De nombreux rémanents, résultats du travail d'abattage d'une peupleraie se trouve dans une prairie en friche en rive droite et doivent être retirés ou brûlés avant de développer des rejets d'une part ou d'être repris par la rivière d'autre part.

Le pont du Gué Blanchard est très dégradé et rend la circulation piscicole impossible.



Vue aval du pont du Gué Blanchard



Erosion de berge en aval du pont consécutive à la chute d'eau.

Ce pont composé de 2 buses de 1 000 mm de diamètre et de culées en pierre maçonnées, de poutres IPN et de traverses SNCF est déstabilisé par l'arrachement d'une partie des culées et des buses aval. Ce pont nécessite soit sa réfection soit son retrait pour des raisons de sécurité et de circulation piscicole.

Jusqu'au passage à gué en amont de Pressac, la rivière décrit une succession de petits méandres favorisant d'une part l'érosion régressive et d'autre part l'engraissement d'atterrissements sableux dans les zones de dépôt.

On trouve toujours de nombreux arbres déracinés et embâcles ainsi que des cépées dans le lit qui doivent être retirées. La végétation riveraine conserve les mêmes essences, mais les zones buissonnantes deviennent plus fréquentes. Le secteur en rive gauche à l'amont immédiat du gué est à éclaircir, car la végétation ferme le lit.



Arbres dans le lit à retirer car il développe un atterrissement.



Le Clain en zone humide en amont de Pressac.

A l'aval du pont, on trouve des Peupliers en bordure du Clain dont un certain nombre sont à abattre en raison de leur position sur la berge. On en dénombre d'ailleurs plusieurs déracinés.

L'amont de Pressac (pont de la D.148) se caractérise par un cours d'eau en berges nues relativement basses permettant l'expansion horizontale des crues et offrant une belle zone humide aux grandes potentialités de frayère à Brochets.

Ce secteur favorise également l'eutrophisation du milieu par sa très forte exposition au soleil et son grand développement de végétation aquatique. Nous sommes déjà ici sous l'influence du clapet de Pressac et cette zone lentique est colonisée par les Nénuphars jaunes, les Iris d'eau et les Callitriches. En rive gauche en amont du pont nous avons observé un rejet d'origine douteuse par sa couleur et son odeur, il pourrait s'agir d'un rejet d'origine domestique qui nécessiterait un contrôle.

A l'aval du pont, le Clain traverse en partie la zone urbaine de Pressac. Des jardins et des espaces verts bordent la rivière, et jusqu'au pont aval la rivière est enrochée en rive droite.

Quelques mètres plus bas, on trouve le plan d'eau de Pressac qui est géré par un clapet manuel à crémaillère qui empêche toute circulation piscicole entre l'amont et l'aval. Ce plan offre une zone d'eutrophisation du milieu et participe à la dégradation de la qualité du Clain. Il est colonisé par du Potamot Crépu et de nombreux poissons-chats ont été observés.

Quelques mètres en aval on trouve en rive droite la confluence du Préhobe, ruisseau qui vient alimenter les eaux du Clain

En aval de la confluence, le Clain décrit une boucle vers la gauche avant de retrouver son axe d'écoulement. En rive droite se trouve une prairie à bovins en berge nue qui sont très dégradées par le piétinement des bêtes. Il y a aussi de nombreux abreuvoirs successifs. Le piétinement des berges comme les abreuvoirs sont néfastes pour le cours d'eau car le soulèvement des particules fines colmate les substrats en place et détruit ainsi les habitats aquatiques.



Berge piétinée par les bêtes en aval de la confluence du Préhobe.



Arbre déraciné et souche face au courant à la Renaudrie.

En rive gauche, en aval de la prairie, on trouve le lagunage de la commune dont le rejet se fait dans le Clain. En arrivant sur Moulin Fargan, on trouve tout d'abord une zone de friche en rive gauche bordée d'une ripisylve buissonnante dense, puis un chantier forestier avec un nombre important de rémanent en bordure de rive. Ces rémanents sont les produits de coupe d'une ancienne peupleraie, on y trouve les branches et les têtes qui ne sont pas exploitables.

Sur le site de Moulin Fargan qui est une réserve de pêche de l'AAPPMA d'Availles-Limouzine à vocation ésocicole (frayère à Brochets), nous avons constaté que l'ancienne peupleraie a été dévastée par la tempête et qu'une partie des travaux de retrait des arbres est réalisée. Cependant la grande majorité des Peupliers est à terre empêchant toute reproduction des Brochets. Nous avons d'ailleurs observé plusieurs Brochets morts entre les branchages.

L'ancien bief du moulin était géré par un ouvrage qui est aujourd'hui ruiné mais ne présente pas de difficulté de franchissement.

A l'aval du moulin on trouve en rive droite une des rares parcelles cultivées de maïs et une zone humide sur prairie en rive gauche. A cet endroit, il y a une zone de radiers très intéressante pour la faune piscicole. Puis de nouveau une peupleraie en cours d'exploitation avec de nombreux rémanents. Quelques arbres déracinés dans le sens du courant favorise l'implantation d'atterrissements sableux.



Faciès du Clain en aval de la Renaudrie.



Mise en place de drains à l'Eclopchain.

Du pont de la Renaudrie à l'Epine, on trouve successivement des zones de berges nues et des secteurs plus ou moins denses. Les parcelles cultivées sont de plus en plus nombreuses et certaines d'entre elles sont en cours de travaux de drainage.

A noter également la présence d'un lagunage à la Renaudrie en rive gauche dont le rejet dégage une forte odeur d'effluent.

A partir de là, on observe que les arbres morts sont plus nombreux et que ceux déracinés sont toujours présents. A noter en amont de l'Epine en rive gauche, 13 Peupliers à abattre en raison de leur position sur la berge.

Dans les secteurs de berges nues, les Nénuphars sont présents et dès que la végétation devient plus dense et que l'on trouve des radiers ce sont les Bryophytes qui apparaissent.

Toutes les zones où les berges sont nues, les reprises d'érosion régressive apparaissent, c'est notamment le cas au niveau d'Eclopchain.

En amont de la Mazurie en rive droite se trouve un étang dont le trop-plein bétonné se déverse dans le Clain. A cet endroit la rivière évolue dans une vaste prairie humide en partie colonisée par les Joncs.



Zone humide en rive gauche à la Mazurie.



Passage à gué en aval de la Mazurie.

De la Mazurie au gué situé en aval, les berges restent nues et toutes les prairies sont occupées par des moutons. Quelques embâcles sont à noter et un passage à gué pour engins agricoles a été répertorié apportant au milieu son lot de détérioration. De plus, juste à l'aval se trouve un pont pour le passage des bêtes.



Secteur aval de la Mazurie.



Clôture et tôle ondulée placée en travers de la rivière pour retenir l'eau.

Enfin jusqu'à la limite avec la commune de Mauprévoir, on trouve une prairie à chevaux, quelques abreuvoirs, des arbres déracinés, un arbre mort à conserver pour les Pics qui s'en servent de nichoirs ainsi que des Peupliers à abattre.

Nous avons aussi noter la présence d'un mouton mort dans le lit de la rivière ainsi qu'une passerelle hors d'usage à retirer.

A plusieurs reprises, nous avons observés la présence de tôles ondulées placées en travers du cours de la rivière pour retenir l'eau en période d'étiage. Cette pratique est à proscrire car d'une part non autorisée et d'autre part les bois s'y accumulent pour former des embâcles.

Les habitats aquatiques

Globalement sur la commune de Pressac, ils sont d'assez bonne qualité et diversifié. On note toutefois une distinction entre l'amont et l'aval de Pressac.

Dès l'aval de l'étang de la Vigerie, on trouve un secteur très soumis à l'érosion régressive qui façonne des caches sous berges et fait apparaître le système racinaire des arbres offrant de bons sites d'abris à la faune piscicole.

Les écoulements sont également bien diversifiés avec la présence de nombreux atterrissements sableux qui alternent avec des secteurs de radiers et de mouilles. Les radiers rencontrés correspondent à l'affleurement local de la dalle granitique et apporte une bonne oxygénation au milieu.

A noter la présence de Bryophytes sur les radiers (zone les mieux oxygénées) qui sont de très bons support pour la faune macro-invertébrée benthique.

A partir de Pressac, les zones lentiques deviennent de plus en plus présentes permettant le développement de végétaux aquatiques favorables à l'eutrophisation tels que le Nénuphar sauvage, les Callitriches, les Iris d'eau, les Véroniques faux-cresson et les Potamots (crépu en particulier). Cependant les zones de courant sont toujours colonisées par les Bryophytes. Les vases et les sédiments à particules fines sont plus nombreux modifiant la typologie du cours d'eau.

La zone amont se caractérise par une typologie théorique B6 perturbée et celle aval est plus proche de B7.

Il est important de parler des zones humides latérales qui se succèdent sur les 2 rives. D'une part elles offrent des potentialités au niveau de la reproduction des Brochets, et d'autre part elles composent un milieu à part entière très riche qu'il est nécessaire de préserver et de conserver. Enfin elles jouent également un rôle de rétention des eaux de crues et de filtre des polluants.

Les problèmes rencontrés sur la ripisylve :

- Arbres morts à couper
- Peupliers à abattre
- Arbres déracinés à tronçonner et à ressouder
- Rémanent à brûler
- Ripisylve à éclaircir

Les problèmes rencontrés sur le lit et les berges :

- Erosion de berges
- Atterrissements sableux
- Embâcles
- Pont et passerelle à retirer
- Berges piétinées
- Abreuvoirs
- Arbres qui poussent dans le lit à retirer
- Passage à gué
- Berges nues
- Animaux morts dans le lit
- Souche dans le lit à retirer
- Présence de très nombreux Ragondins qui détériorent les berges

COMMUNE DE MAUPREVOIR

Linéaire : 6 km
Hauteur moyenne des berges : 1 m
Largeur moyenne de la rivière : 5 m
Largeur moyenne de la vallée : < 100 m jusqu'à la Baubanchère
> 200 m sur le reste sauf à la Philippière

Pente moyenne de la rivière : 1,5 ‰
Obstacle rencontré : aucun
Usages : agricole, abreuvoirs, halieutique, étangs

La limite de commune se caractérise par le passage à gué de Pontprier à la Chevillonnière. Le faciès de la rivière reste le même que sur la partie aval de la commune de Pressac. Le Clain décrit une succession de courts méandres favorisant l'érosion des parties externes et l'engraissement des parties internes.

De la limite de commune à Chez Bouyer, on observe un grand nombre d'arbres morts, il s'agit essentiellement d'Aulnes atteint de graphiose.

La rivière circule entre les prairies à moutons et à bovins, les berges sont nues en rive gauche et assez dense en rive droite, composée de Peupliers et de Chênes pour la végétation arborescente et d'Aubépine pour la végétation buissonnante.



Faciès du Clain en aval de Commersac, berges nues et basses en rive gauche, bonne densité en rive droite



Plusieurs embâcles de taille importante ont été recensés en amont et en aval de Commersac, ils doivent être retirés car ils gênent les écoulements et favorisent l'accumulation des flottants.

En aval du passage à gué de Commersac qui est réalisé avec des poteaux EDF, il y a un embâcle dans lequel se trouve un mouton mort.

On trouve un petit seuil en aval du passage à gué (poteau EDF) qui est largement franchissable compte tenu du caractère submersible de l'ouvrage.

Ce secteur de faible pente d'écoulement est colonisé par les Nénuphars sauvages et ce sont les vases et les sables fins qui occupent le fond du lit.

A noter toujours les nombreuses dégradations de berge engendrée par la présence des Ragondins. Les terriers déstabilisent les berges et participent au déchaussement et au déracinement des arbres.

En aval de Commersac, nous avons observés comme le tracé existe sur la carte IGN qu'il existait un bras en rive droite décrivant une boucle. Ce bras est aujourd'hui en partie comblé et seul une petite connexion aval persiste. A noter la présence de Charmes, de Noisetiers et d'Erables dans ce secteur. Quelques radiers permettent au cours d'eau de s'oxygéner entre des secteurs lenticques.

Arbres déracinés en amont de Chez Bouyer, la disposition des souches favorise les érosions de berge par contournement.



En arrivant Chez Bouyer on rencontre un grand nombre d'arbres déracinés par la tempête en rive droite essentiellement. Chaque souche de chaque arbre offre une possibilité à la rivière de contourner l'obstacle par l'extérieur et ainsi d'éroder les berges. Il convient de tronçonner ces arbres et dans la mesure du possible de les ressouder. Un maintien des souches par mise en place de pieux peut être envisagé.

En rive gauche de Chez Bouyer, on trouve un bois dense.

En aval du pont de la D.100, de la Baubanchère à la Guillotière, la rivière décrit une succession de nombreux courts méandres. Ce secteur est sujet à une forte érosion de berge.

On note toujours la présence de Nénuphars dans les zones lenticques et de Bryophytes sur les radiers.



Clôture et tôles ondulées placées en travers du cours pour le maintien de l'eau en étiage.

De nouveau au niveau de la Baubanchère nous avons observé des tôles ondulées jumelées à des clôtures placées en travers du Clain. Cet obstacle à l'écoulement doit être retiré.

Quelques rejets de Saules se sont développés dans le lit de la rivière et doivent être retirés, par contre une souche ancrée dans le lit présente de l'intérêt au niveau des habitats aquatiques et doit être préservée.

Au Peu Bataillé, on trouve une zone humide intéressante en rive gauche pour sa surface de rétention d'eau.

En continuant vers l'aval, le Clain continue à méandrer, la ripisylve alternant entre des secteurs de berge nue et des secteurs plus denses. Ce sont toujours les prairies qui dominent largement l'occupation des sols.

Plusieurs Peupliers sont à abattre en raison de leur position sur la berge.

On note dans les rares prairies à bovins une multiplication d'abreuvoirs sauvages qui détériorent les berges. En certains endroits, il semblerait judicieux de privilégier la mise en place d'un abreuvoir aménagé unique qui empêcherait la dégradation des berges et le piétinement dans le lit. Cela passe par la mise en clôture des berges des parcelles.



Abreuvoirs en extérieur de méandre qui déstabilisent les berges.



Embâcle dans un méandre qui s'est développé sur un Saule dans le lit.

On trouve par endroit des arbres qui penchent à abattre ainsi qu'un arbre mort à conserver car il sert de nichoirs aux Pics. Plusieurs gros embâcles sont à retirer dans ce secteur.

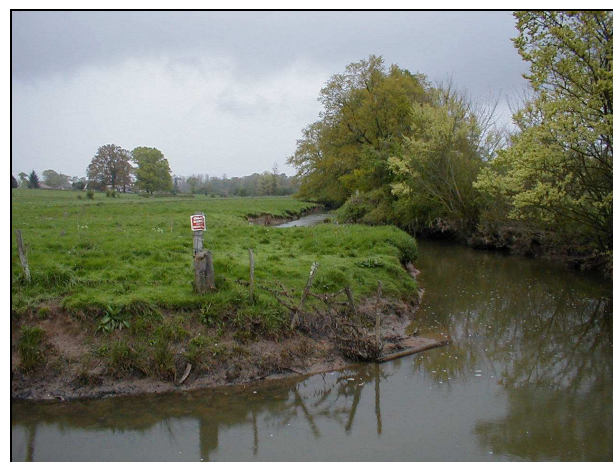
En amont du pont de la route de la Philippière à Verneuil, on trouve un secteur assez rectiligne avec plusieurs abreuvoirs.

Sur ce secteur, on trouve en rive gauche les traces de l'ancien cours du Clain qui décrivait un méandre. Ce méandre est aujourd'hui comblé et seule une connexion aval subsiste. Cette rectification ne semble pas naturelle et doit être le résultat de travaux de curage et de rectification.

Au niveau de la ripisylve, les Frênes font leur apparition.

En aval du pont de Verneuil, on trouve quelques parcelles cultivées en rive gauche ainsi que des rémanents qui doivent être brûlés.

Au niveau de Clain, on rencontre des zones humides en milieu de prairie qui se connecte au cours d'eau par leur aval. Plusieurs abreuvoirs se trouvent sur les prairies des 2 rives. En rive droite se trouve la confluence d'un ruisseau en provenance des étangs de Verneuil.



Le Clain en aval de Verneuil.

Une clôture placée en travers du cours reçoit les flottants qui s'y accumulent et forment un embâcle. Les flottants et la clôture sont à retirer.

En aval du passage à gué de la Gannerie, des travaux de rectification du cours ont été réalisés en rive droite, mais le bras rectifié n'est plus alimenté (sauf en période de crue) et les écoulements se font par l'ancien bras.

La limite communale se trouve en amont du pont de la D.10.

Les habitats aquatiques

La rivière s'est élargie et la vitesse d'écoulement de l'eau est moins importante. Les matériaux transportés sont plus légers et la sédimentation est plus importante.

On retrouve des atterrissements dans les secteurs d'érosion de berge et des caches sous berge dans les mêmes endroits.

On trouve aussi quelques secteurs de radiers en alternance avec des mouilles, mais ceux-ci sont moins nombreux qu'en amont.

Les Nénuphars sont présents sur l'ensemble du cours du Clain dans sa traversée de la commune de Mauprévoir. On trouve aussi des Iris d'eau, des Callitriches et de la Véronique. Sur les radiers, ce sont les Bryophytes qui colonisent. Au niveau des zones humides ce sont les Joncs et les Carex qui occupent les prairies et en bordure de cours d'eau on trouve des Prêles et de la Menthe aquatique.

Le Clain offre tout de même de bonne potentialité piscicole sur cette commune.

Plusieurs zones humides latérales ont des potentialités de frayères à Brochets par leur conditions d'accueil et d'immersion. Toutefois, une analyse plus poussée de ces secteurs quant à leur fonctionnalité doit être réalisée et des aménagements pourraient être envisagés.

Les problèmes rencontrés sur la ripisylve :

- Arbres morts à couper en grand nombre
- Arbres à abattre
- Arbres déracinés à tronçonner et ressouder
- Rémanents à brûler

Les problèmes rencontrés sur le lit et les berges :

- Erosion de berge
- Secteur de berges nues
- Abreuvoirs
- Clôtures placées en travers du cours
- Nombreux embâcles
- Berges défoncées par les Ragondins
- Arbres qui poussent dans le lit à retirer
- Passage à gué
- Animaux morts dans le lit

COMMUNE DE SAINT MARTIN L'ARS

Longueur : 6,3 km

Largeur de la rivière : 5 à 7 mètres

Pente de la rivière : 1,75‰

Largeur de la vallée : 500 m à 1 km . La rivière coule sur un plateau.

Usages : pêche, rejets, pompages, aires de loisir, abreuvoirs à bestiaux

Obstacles : Clapet de Saint Martin l'Ars

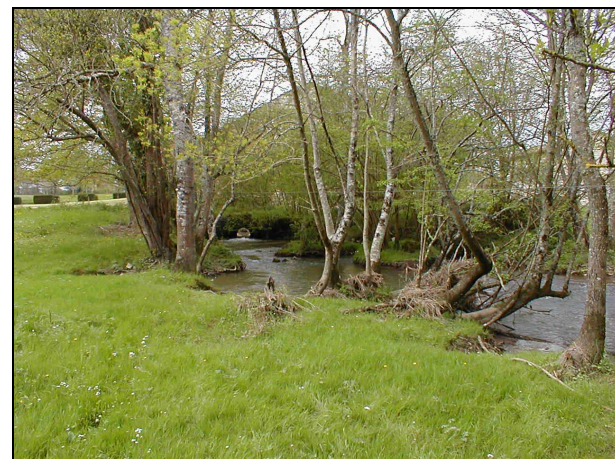
Son entrée sur la commune est marquée par la présence de peupleraie, en amont et en aval du pont de la Brunetière, jusqu'à l'abbaye de la Réau. Les autres parcelles sont occupées par des prairies permanentes à moutons.

La rivière présente de nombreux méandres sauf pendant la traversée de l'abbaye où elle a été élargie et rectifiée. Sur ce secteur, les atterrissements sont très nombreux en rive gauche et le lit commence à se combler pour retrouver son gabarit ancien. Nombre de ces atterrissements sont végétalisés et en cours de stabilisation. La ripisylve est très dense sur cette portion avec des parties buissonnantes. Les ragondins sont très présents.

En aval de l'abbaye, la rivière fait un coude pour reprendre son cours naturel. Sur cette portion, les écoulements sont diversifiés : on trouve des îles bien végétalisées dans le milieu du lit. La ripisylve est assez dense.



En amont de l'abbaye : peupliers



A l'abbaye : faciès varié et ripisylve aérée

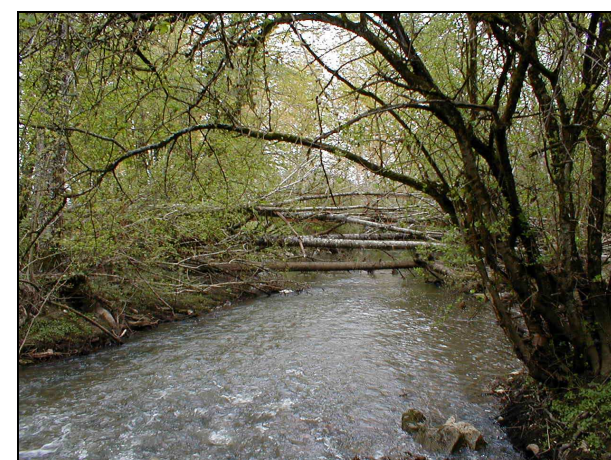
On signale quelques arbres morts dans la ripisylve, des peupliers déracinés par la tempête de décembre 1999 en amont du pont et des arbres en travers dans la boucle en amont de l'abbaye.

On signale des arbres déracinés en rive droite en amont du gué et un gros embâcle en amont du gué.

En aval du gué, les berges deviennent plus hautes (> 2m en rive gauche), la ripisylve dense en rive gauche est inexistante en rive droite. Le lit se rétrécit par endroit avec pour conséquence une augmentation du courant et une différenciation des habitats. Le Clain progresse entre les prairies selon une direction Sud-Nord jusqu'au lieu-dit « Chez l'Arabe », son cours est ponctué de nombreux méandres. L'occupation des sols se partage entre les peupleraies et les prairies. La ripisylve, composée essentiellement de Peupliers, de Saules, d'Aulnes, de Chênes, de Charmes, d'Aubépine, d'Erable, est parfois buissonnante et envahissante dans des zones de friches.

En aval du gué de la Réau, au niveau de la passerelle, des arbres déracinés sont tombés en travers de la rivière. On signale quelques gros arbres morts. En aval de Viviers, en rive gauche, la berge nue est déstabilisée dans un méandre. Entre Viviers et Chez l'Arabe, la

rivière, très sauvage présente des atterrissements végétalisés (à conserver), des abreuvoirs, des clôtures dans le lit, des arbres en travers du cours. On signale une zone humide en rive gauche : frayère à brochet potentielle ou active, encore ennoyée lors de notre passage (18 avril 2001).



Arbres en travers en aval de la Réau



Berges nues saule et abreuvoirs à Viviers

On note la présence de plusieurs sources sur les bords du Clain. Certaines sont aménagées et protégées. D'autres sont laissées en l'état et les bovins viennent s'y abreuver (photo ci-dessous).

Au niveau de la zone humide et en aval, le Clain présente une variété de faciès intéressants, que ce soit au niveau de la ripisylve qui offre toutes les gammes (depuis les berges nues à dense) et des habitats du cours d'eau où les zones de calme alternent avec les radiers.



Bovins à la source



Liaison zone humide-Clain. Arbre mort

Au niveau de « Chez l'Arabe », le Clain prend une direction Sud-Est-Nord-Ouest qu'il va garder jusqu'à l'agglomération. Jusque « Chez Piquet », les méandres sont nombreux et la ripisylve moins présente. Ce secteur est caractérisé par la part importante que prennent les parcelles cultivées en bordures de cours d'eau. La présence de culture est souvent jumelée avec l'absence de ripisylve. Les parcelles sont aussi souvent exploitées très proches de la rivière. Dans ce cas, il n'y a aucune barrière entre cultures et rivière, susceptible de filtrer les ruissellements.

Au niveau de Chez l'Arabe, la présence d'une végétation dense non entretenue entraîne la formation d'embâcle et la présence de nombreux arbres morts. Certains seront conservés comme nichoirs à pics. Comme la végétation en aval est assez rare, tous les arbres présents seront conservés même lorsqu'ils penchent sur la rivière : ils présentent la seule possibilité d'ombrage pour la faune aquatique.

On note quelques actions de confortement de berge par empierrement dans les virages où les berges sont nues.

On signale au niveau de « Pique Fesse » la présence d'un gué, d'un pont piétonnier, et d'une passerelle réalisée avec des poteaux EDF.



Arbre en travers et embâcle « Chez l'Arabe »



Gué et pont de « Pique Fesse »

Entre « Chez Piquet » et la limite de la commune avec Payroux, les prairies reprennent leur droit sur les parcelles riveraines. En amont du bourg de Saint Martin l'Ars, les berges nues alternent équitablement avec des secteurs de ripisylve dominée par les Peupliers.

La traversée du bourg se fait dans un secteur aménagé : plan d'eau, parc de loisir, berge nues. Le tout est géré par le clapet qui permet l'alimentation du plan d'eau. En aval du pont, le Clain coule sur un vaste radier (qui va jusqu'en aval du pont de chemin de fer), entre des berges hautes (>2 m) plantées d'arbres de haut jet que sont les Charmes, les Chênes et les Peupliers. La berge gauche est entièrement empierrée. On signale un embâcle retenu en amont de la pile de la passerelle (non praticable), un gros peuplier déraciné en amont de la passerelle, et un arbre tombé dans le lit en amont du pont SNCF. Sur cette portion comprise entre les deux ponts, le lit est ombragé.



Passerelle, embâcle et arbre en travers

Les habitats aquatiques

En amont de la Réau, le faciès plutôt sédimentaire de la rivière donne des substrats colmatés, fins et peu biogènes. Les méandres et leur érosion provoquent la formation de caches sous berges intéressantes pour les poissons. La sédimentation prend des proportions inquiétantes dans le « canal élargi » en amont de l'abbaye. En aval, et jusqu'au gué, le courant plus important découvre des substrats granuleux de toute dimension. La présence d'îlots provoque un rétrécissement du lit, une mise en vitesse de l'eau : on retrouve un faciès érosif sur graviers, galets et blocs très biogène. En aval du gué, malgré une pente modeste, des rétrécissements du lit entre des berges hautes provoquent une mise en vitesse de l'eau et la formation de radiers. Cette alternance de calme et de courant se retrouve jusqu'en aval de Saint Martin, entre les deux ponts.

Les radiers sont très souvent colonisés par des Bryophytes et des Véroniques.

Les zones de calme sont le domaine des Nénuphars jaunes.

La présence de gué comme à l'abbaye de la Réau, ou de seuils comme à Pique Fesse et au pont du bourg contribuent à la diversification des écoulements et donc des habitats du Clain.

La profondeur de la rivière varie de 20 cm sur les radiers à 1 mètre dans les zones de calme.

La présence de sources assure un apport régulier d'eau dans le lit mineur.

L'alternance ombre-lumière est bien établie sur la commune même si certains secteurs de berges nues, au milieu des cultures exposent trop intensément la rivière au rayon du soleil.

Problèmes rencontrés sur la ripisylve

- berges nues : au milieu des cultures entre « Chez l'Arabe et Chez Piquet »
- peupleraies nombreuses et instables en bordure de rivière
- arbres morts
- peu de classes d'âge dans la ripisylve
- manque d'entretien de la ripisylve

Problèmes rencontrés sur le lit et les berges

- érosion de berges sur les secteurs de berges nues
- arbres en travers du lit
- embâcles
- ragondins
- abreuvoirs à bovin dans les sources
- clôtures en travers du lit
- rémanents à brûler

COMMUNE DE PAYROUX

Longueur :5,9 km
Largeur de la rivière : 5 à 7 mètres
Pente de la rivière :1‰
Largeur de la vallée : 250 m à 500 m
Usages : pêche, abreuvoirs à bestiaux
Obstacles : néant

Sur cette commune, la vallée du Clain se creuse et se marque plus dans le paysage. Les méandres sont nombreux et la rivière est sans cesse renvoyée sur les flans des coteaux qui la bordent. L'occupation des parcelles riveraines est répartie entre les bois sur les coteaux, les prairies majoritaires et des cultures. Ces dernières sont souvent séparées de la rivière par une bande herbeuse de 5 à 6 mètres de largeur. La ripisylve est inégalement répartie. Les secteurs de berges nues sont assez fréquents sur la partie amont de la commune. La végétation riveraines souvent linéaire, est composée de Peupliers, de Chênes, de Frênes, d'Aulnes, de Saules. La strates arbustive renferme de l'Aubépine, du Sureau, du Noyer, du Cornouiller.

En aval de la voie de chemin de fer, la rivière se sépare en deux bras, au moulin de Valette. Le bras le plus au Sud est partiellement encombré par des arbres en travers et l'écoulement est difficile. La peupleraie qui occupe l'espace entre les deux bras est également le siège d'une zone humide. En aval de la confluence des deux bras, la berge gauche s'élève avec une ripisylve dense. La rivière court sur un radier. On trouve dans le lit deux troncs qu'il faut garder : leur position ne présente pas d'obstacle majeur à l'écoulement, et ce sont de bons supports d'habitats pour la faune aquatique.



1	2
3	

- 1 Arbres déracinés
- 2 abreuvoir, clôture et berge érodée
- 3 Embâcle et branches mortes à élaguer

En amont de la difffluence du moulin de Quinsac, la berge gauche est érodée dans l'extrados d'un virage. On note quelques abreuvoirs. Le bras Nord du moulin est inactif. Le bras encore actif est une succession de radiers, la ripisylve est très dense et on note deux arbres déracinés en rive gauche. En aval de la confluence avec les deux bras du moulin, la ripisylve dense sur les coteaux fait souvent face à des berges opposées nues. Un tronç placé le long de la berge sert à délimiter un abreuvoir. Au niveau de la Broue Renault, la végétation est épaisse sur le coteau. Son manque d'entretien est à l'origine des arbres tombés en travers de la rivière et des embâcles. On note quelque méandres érodés dans des zones de berges nues. En aval, le même schéma d'occupation des berges se répète. Les montées des eaux hivernales ont accumulé des laisses de crues sur une friche. On notera l'importance des programmes d'entretien à l'égard de ce phénomène : ces débris de toute sorte (bois et autres) doivent impérativement être retirés de la zone de crue par risque de dérive vers l'aval lors d'un épisode pluvieux. La reprise des laisses de crues peut être à l'origine de nombreux désagrément :

- rupture des lames de fauches
- création d'embâcles
- obstacle à l'écoulement en cas de stockage aux piles des ponts



Laisses de crue

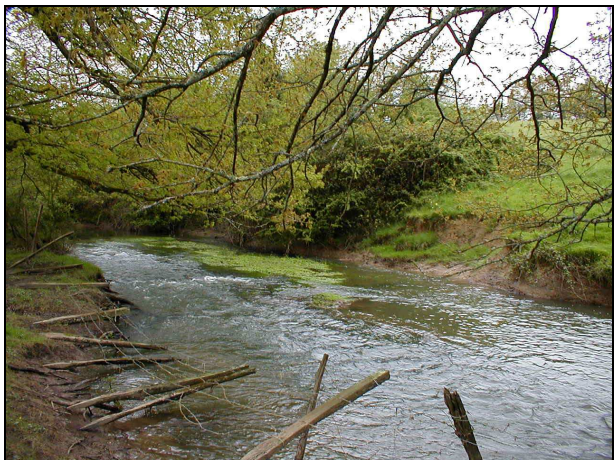


Passage vers le deuxième bras à l'ancien moulin (Tillou)

Au Tillou, la rivière se sépare en deux bras (ancien moulin). L'écoulement se fait d'abord dans le bras du sud, puis, une brèche de rive droite a permis de réactiver le bras le plus au nord, alors que le bras principal n'est plus actif. La présence d'un seuil et l'alternance de radiers et de calme offre une bonne capacité biologique au milieu. Dès l'aval de la confluence, le lit est traversé par deux clôtures qui isolent un abreuvoir en rive gauche. La ripisylve est dense et mal entretenue. On trouve successivement : une grosse cépée en travers du cours, deux arbres en travers du lit, et deux gros peupliers déracinés en rive gauche. Au gué, les berges sont nues. L'aménagement du gué est pour le moins hétéroclite :

- une passerelle en pierre pour piéton
- un gué plus ou moins empierré pour le passage des engins motorisés
- une passerelle composée de poteaux EDF réservée au passage des moutons.

Le petit seuil qui accompagne la passerelle est à l'origine d'un radier très intéressant pour le milieu : on y trouve des Véroniques, des Bryophytes.
L'amont plus calme est le domaine des Iriss d'eau.
En aval du gué, la végétation est très dense sur les deux berges : le lit est presque fermé.
La végétation riveraine reste dense jusqu'à l'aval de Chez Gabourin.
Les secteurs de berges nues, ménagés dans la ripisylve pour faciliter l'accès à la rivière aux animaux, sont souvent le siège d'érosion de berges.
Un atterrissement en rive gauche est à conserver : il favorise la mise en vitesse de l'eau sur une portion plus étroite de la rivière et augmente la diversification de l'habitat : granulométrie du fond, vitesse de l'eau.



1	2
3	

1-Gué et passerelle
2-3 Abreuvoir, clôture, berge érodée
et abreuvoir entre le gué et Chez Gabourin

Dans la boucle de Chez Gabourin les berges sont nues avec quelques gros chênes isolés. Jusqu'à la Gandillonnerie, la rivière longe en rive droite un coteau abrupt et très boisé, jusqu'à un seuil et des radiers, réserve de pêche. Jusqu'à la confluence avec le Payroux, la rivière traverse des prairies. La végétation est dense en rive gauche et les berges droites sont nues. Le cours de la rivière est aménagé avec des petits seuils oxygénants. Au niveau de la confluence avec le Payroux et jusqu'au pont, la végétation est très dense.
Jusqu'à la limite de la commune aval, le Clain traverse des prairies et des peupleraies. Au niveau de Vendet, on trouve un confortement de berge réalisé avec des planches. En aval, la rivière se divise en deux bras (vestige d'ancien moulin) encore actif par déversement de l'un dans l'autre. En aval, on trouve un radier à véronique assez long, sous un couvert végétal assez dense.
Les méandres de la rivières sont moins importants qu'en amont.
On signale la présence de nombreuses plage de nénuphars, témoins du caractère lentique de la rivière pour les débits d'étiage



Alimentation d'un bras secondaire en aval de Vendet

Les habitats aquatiques

La commune de Payroux se caractérise par une succession de méandres, de seuils, de radiers et de mouilles permanente.
Les radiers sont souvent colonisés par la Véronique et les Bryophytes.
La largeur de la rivière et les rétrécissements imposés par les atterrissements et quelques embâcle offrent une diversité de courant intéressante. Le couvert végétal souvent épais évite le réchauffement de l'eau en été.
La granulométrie rencontrée sur les fonds est intéressante : on y trouve toute la gamme entre les graviers et les galets.
Les plages de sables et les atterrissements sont souvent liés aux secteurs d'érosion de berge.
En aval de la confluence avec le Payroux, le Clain s'élargit. Les radiers se font plus rares. La morphologie de la rivière s'adoucit, les Nénuphars sont plus présents : le faciès lentique s'installe.

Problèmes rencontrés sur la ripisylve

- berges nues
- peupleraies
- arbres morts
- peu de classes d'âge dans la ripisylve
- manque d'entretien de la ripisylve

Problèmes rencontrés sur le lit et les berges

- érosion de berges sur les secteurs de berges nues
- arbres en travers du lit
- embâcles
- ragondins
- abreuvoirs
- clôtures en travers du lit
- laisses de crues à retirer et à brûler

COMMUNE DE JOUSSE

Longueur :4,7 km
Largeur de la rivière : 7 à 8 mètres
Pente de la rivière :0,6 ‰
Largeur de la vallée : 250 m à 500 m
Usages : pêche, abreuvoirs à bestiaux
Obstacles : système hydraulique du moulin de Mois

Lors de la traversée de Joussé, le Clain conserve sa direction Nord-Est. La boucle der la Pibartière est le premier des grands méandres qui caractérisent la vallée du Clain entre Château Garnier et Poitiers. Le Clain passe d'un statut de cours d'eau étroit à faciès lotique, à un statut de cours d'eau de plaine ballotté au gré des méandres imposés par les coteaux en place. L'occupation des sols est dominée par la prairie, même si les cultures industrielles sont plus présentes. La parcelle riveraine est en prairie, celle d'après est cultivée. On retiendra cette grande parcelle de tournesol dans la boucle de la Pibertière en rive gauche. La ripisylve est souvent légère. Seuls les flancs des coteaux restent bien boisés à cause de leur accessibilité difficile et des pentes abruptes. Entre Vendet et le pont de la D727, le Clain traverse des bois touffus avant d'entrer dans la vallée de Joussé. Dans les bois on trouve des arbres en travers de la rivière, es arbres qui poussent dans le lit. Dans la vallée, les berges sont nues souvent érodées, comme c'est le cas sur un long secteur (100 mètres) en rive droite en amont du pont.



Le Clain dans la vallée de Joussé : prairies et berges nues



Berge érodée

En aval du pont, le Clain reçoit le rejet du lagunage de Joussé. En sortie de bois, la rivière court sur un radier. La vitesse et la direction du courant érode la berge gauche en amont d'un rétrécissement du lit qui amplifie le phénomène. Jusqu'au moulin de Mois, la ripisylve est légère ou les berges sont nues. On relève cependant de nombreux arbres morts (pieds ou cépées). En arrivant au moulin, le système hydraulique de la rive gauche, non entretenu, se perd dans un bois humide, alors que la berge droite est nue, sur des prairies. Sur le système hydraulique de l'ancien moulin, ne semble subsister que le cours principal du Clain et les deux bras qui passent près de l'habitation. Les ouvrages de régulation (un vannage et un batardeau sur chacun des bras en activité) ne semblent présents que dans un soucis esthétique, pour conserver une lame d'eau minimum autour du moulin.

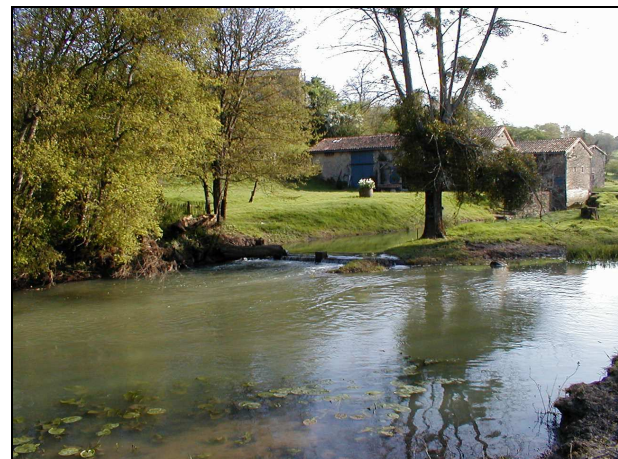
Les ouvrages régulent le niveau du Clain et ont une incidence vers l'amont relativement limitée mais qui renforce le néanmoins le caractère lentique naturel de la zone.



1	
2	3

1-Erosion de berge en aval de la station de lagunage

2-3 Vues du moulin de Mois



En aval du Moulin, un étang longe la rivière en rive gauche. A la sortie de la première boucle, une clôture retient des éléments flottants apportés par la crue. Avant c'aborder la boucle de la Pibertière, le Clain traverse des prairies avec un alignement de peupliers en rive droite. Ces arbres sont âgés, parasités par le gui, situés en haut de berge : trois d'entre eux ont été déssouchés lors de la tempête de 1999. par mesure de précaution, nous préconisons le retrait de ces arbres et leur remplacement par des Aulnes et des Saules. Sur le rive gauche, la rivière longe un petit coteau boisé en feuillus divers d'abord puis en peupleraie. Il reste quelques chablis de la dernière tempête qui encomrent le lit de la rivière : certains arbres sont même déracinés sur le coteau et ce sont les branches qui encomrent la rivière.

***Ligne de peupliers à abattre******Chablis en rive gauche***

Dans la boucle, avant d'aborder le coteau en rive droite, les berges sont nues : on y trouve 8 Peupliers déracinés, une clôture en travers du lit, et un atterrissement (à conserver). Jusqu'à Champnoir, la végétation est très dense en rive droite. Le champ de tournesol est séparé de la rivière par un rideau de végétation à base d'e Saules et de jeunes Peupliers.

Jusqu'à la limite communale, la rivière traverse des prairies et des bois : on signale des peupliers en rive droite en haut de berge. En rive gauche, ils ont été plantés à 5 mètres du bord.

***Peupliers en aval de Lavauxd******Petit pont et végétation au Château de Moiseau***

Les habitats aquatiques

La pente modeste de la rivière impose une dominance des faciès lenticques.

L'élargissement du cours sa tendance au réchauffement provoque l'explosion des champs de Nénuphars.

On observe quelques radiers : en aval de Joussé, en aval du moulin de Mois, à la Pibertière, au Château de Moiseau. Ceux –ci sont très localisés.

Les fonds sont de nature sédimentaire, avec un colmatage prononcé par des particules fines.

Les boisements partiels du cours ne sont pas suffisant pour contenir le réchauffement des eaux.

En résumé, le Clain sur la commune de Joussé les habitats aquatiques sont plutôt uniforme de type sédimentaire, dans un faciès lentique dominant.

Problèmes rencontrés sur la ripisylve

- berges nues
- peupleraies
- arbres morts
- peu de classes d 'age dans la ripisylve
- manque d'entretien de la ripisylve

Problèmes rencontrés sur le lit et les berges

- érosion de berges sur les secteurs de berges nues
- arbres en travers du lit
- embâcles
- ragondins
- clôtures en travers du lit
- arbres déracinés et chablis de la tempête de 1999.

COMMUNE DE CHATEAU-GARNIER

Linéaire : 8,9 km

Hauteur moyenne des berges : 0,50 m

Largeur moyenne de la rivière : 12 m

Largeur moyenne de la vallée : < 200 m en moyenne
> 500 m au château de Monchandy

Pente moyenne de la rivière : 0,8 ‰

Obstacle rencontré : les vannes et déversoirs des systèmes hydrauliques des moulins de Magné, de Château-Garnier, du Petit Chabanne et de Châtillon.

Usages : agricole, abreuvoirs, halieutique, étangs, pompage, hydraulique avec la gestion des vannes des moulins

Entre Champnoir et Petit Chabanne, le Clain longe un coteau boisé en rive gauche et des prairies en rive droite. La végétation du coteau est très dense. On y trouve du Chêne, de Frêne et de l'Aulne. La strate herbacée est remarquable par la présence de Fritillaire pintade et d'Ail des ours en très grande quantité. On signale quelques arbres déracinés dans la forêt, un arbre abattu dans la rivière, un Saule déraciné en rive droite.

En arrivant au moulin de Petit Chabanne, la rivière se partage en deux bras : un système de batardeaux régule le niveau dans le bras nord (canal du moulin).

Les berges sont nues à l'exception de gros chênes entre les deux bras. Des Arums ont été plantés sur les berges afin de les stabiliser.

A l'aval immédiat de l'ancien moulin de Petit Chabanne, le bief rejoint le bras de rivière, la rivière atteint alors une largeur de 8 m et les berges sont basses favorisant les débordements en période de crue.

Le Clain circule entre des prairies bordées de Frênes en rive droite et de Peupliers en rive gauche. Quelques mètres en aval des prairies, on rencontre une peupleraie en zone humide dont quelques pieds sont morts et doivent être abattus. On préconise également l'abattage de 13 Peupliers en raison de leur position sur la berge.

Au niveau de cette peupleraie, le lit du Clain s'élargit au contournement d'une île en partie végétalisée par des Aulnes sous forme de cépées. On trouve d'ailleurs un joli radier sur le bras droit de contournement. (photos ci-dessous)



Ile et radier en aval du Petit Chabanne

Dans la partie aval de la peupleraie, la rive droite est érodée et les bêtes viennent s'abreuver directement dans la rivière en piétinant la berge. Il y a également une clôture placée en travers de du Clain en amont de l'abreuvoir pour éviter aux vaches de partir par la rivière. Cette clôture doit être retirée car elle retient les flottants.

A l'aval de l'île, les berges sont nues en rive gauche alors que ce sont les Peupliers qui bordent la rive droite. Ces Peupliers malades et âgés doivent être abattus vu le risque de chute qu'ils présentent.

En aval de Chez Lebrun, le Clain reçoit en rive gauche les eaux d'une source. Puis la rivière décrit une boucle vers la droite en contournant le Grand Pin.



Peupliers déracinés et tombés en travers du cours en amont du moulin du Pin.



Abreuvoir creusé dans la berge au moulin du Pin.

En rive gauche à partir de Piamé et jusqu'en aval du moulin du Pin, on trouve un bois plus ou moins dense ainsi qu'une peupleraie non entretenue. De nombreux Peupliers sont déracinés et tombés en travers du cours formant ainsi des embâcles. Les Peupliers qui sont restés debout doivent aussi être abattus ainsi qu'une dizaine sur la rive droite.

Quelques mètres plus en aval au niveau du début du bief de l'ancien moulin du Pin, on rencontre en rive droite un abreuvoir assez important taillé dans la berge. Des clôtures amont et aval viennent encadrer l'abreuvoir.

Les îles qui séparent le bief du bras de rivière sont percées de plusieurs petits bras de décharge qui ne présentent pas de problèmes de franchissement pour la faune piscicole. Ces îles sont recouvertes d'une végétation assez dense où l'on trouve un bon nombre d'arbres morts, il s'agit essentiellement d'Aulnes.

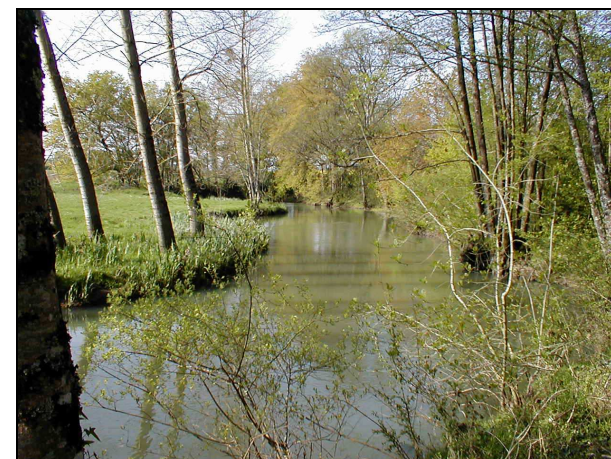
Au niveau du moulin, le système de vannage est délabré et hors service toutefois étant donné la richesse du cadre et dans un but patrimonial, ce secteur nécessite des travaux complet de nettoyage. A cet endroit se trouve en rive droite un autre abreuvoir juste en amont du seuil du moulin.



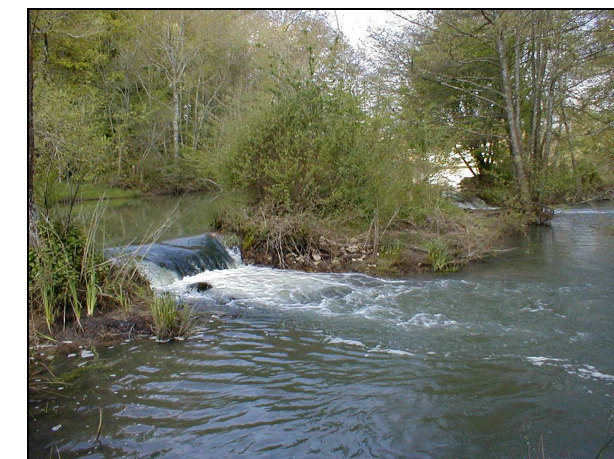
Erosion de berge en aval du seuil du moulin du Pin, les clôtures montrent le recul de la berge.



Chablis sur le Clain en aval du moulin du Pin.



Le Clain en amont du Château de Monchandy.



Seuils déversant en amont du bief de Magné.

Actuellement la quasi totalité de l'eau passe par le bras de rivière, le bief et le moulin ne fonctionnant plus. Cela crée une hausse du débit et le passage du seuil donne une accélération à la vitesse de l'eau qui vient buter sur la berge en l'érodant. Sur la photo ci-dessus, la clôture dans le lit montre bien le recul de la berge.

Jusqu'à la boucle du Petit Pin, l'occupation des sols alterne sur les 2 rives entre des parcelles boisées feuillues et peupleraie), des prairies et des terres cultivées.

Au niveau du Petit Pin, en rive droite nous avons recensés plusieurs Peupliers déracinés et tombés sur la berge. La souche se trouve actuellement de biais par rapport à l'écoulement du Clain et offre une magnifique encoche d'érosion. Ces arbres doivent être tronçonnés et ressouchés dans la mesure du possible. Une dizaine de Peupliers de ce secteur doivent être abattus avant d'être déracinés lors d'une prochaine tempête.

Dans cette zone, plusieurs sources claires viennent alimenter les eaux du Clain et certaines d'entre elles sont colonisées par du Cresson signe de la fraîcheur de la résurgence. Une de ces sources est d'ailleurs recalibrée et circule au travers des prairies à la manière d'un fossé de drainage.

Juste au niveau de la boucle du Clain nous avons recensés plusieurs Peupliers à abattre dont certains sont morts. Au même endroit juste en amont du bois, qui se prolonge jusqu'au Château de Monchandy, il y a dans la prairie de rive droite une vaste zone humide colonisée par les Joncs. A noter que les Ragondins sont nombreux dans ce secteur.

En rive droite, dans l'intérieur d'un méandre du bois de Monchandy, il y a une zone humide assez ombragée colonisée par des Scirpes et des Carex formant un grand massif. Une Saulaie s'est également développée à partir de rejets. Cette zone est intéressante car originale sur les bords du Clain et offre de bonnes potentialités d'accueil à une certaine avifaune nicheuse.

A la sortie du bois on entre dans le parc du Château de Monchandy en rive droite occupée par des prairies à moutons, comme en rive gauche. La végétation des rives est peu dense, on trouve des Aulnes.

Au niveau des Minières en rive gauche et jusqu'à Magné, on rencontre plusieurs arbres morts qu'il faut couper. En rive droite se trouve une prairie dont la partie médiane est occupée par une longue zone humide qui se prolonge jusqu'au pont de la D.100.

Cette zone humide est mal connectée à la rivière en raison du dénivelé de la berge, mais un simple aménagement permettrait de rendre cette frayère fonctionnelle.

A l'amont du moulin de Magné, la rivière se divise entre le bras de rivière et le bief. Depuis le bief, on rencontre 3 bras de décharge dont les niveaux sont gérés par des seuils. Les 2 seuils amont semblent difficilement franchissables alors que le 3^{ème} est infranchissable.

Le moulin est en très bon état et a su conserver sa roue et ses vannages.

Au niveau du pont de la D.100, on trouve un atterrissement vaseux sous l'arche de rive gauche.

Du pont amont de Château-Garnier (D.100) au pont aval (D.25), le Clain décrit une longue boucle. La rive droite est occupée par une prairie en zone humide en berge nue et basse. La rive gauche après être occupée par des cultures et des peupleraies longe un coteau très densément boisé de feuillus.

A noter à l'amont du bois, une carcasse de voiture à proximité de la rivière qui doit être retirée. Dans le bois sur le haut du coteau nous avons recensé la présence d'une zone de décharge sauvage qui dévale jusque sur la berge.

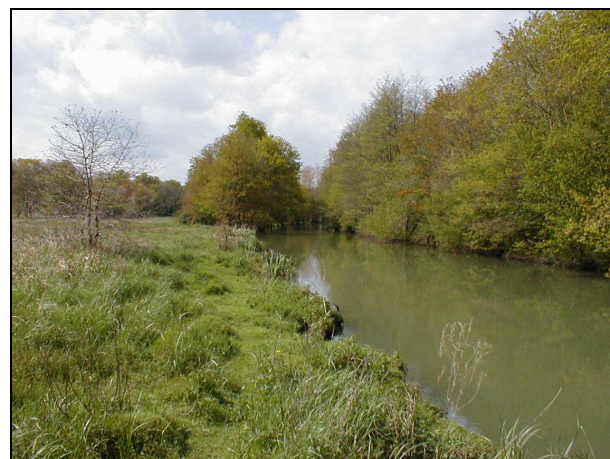
De la sortie du bois au pont de la D.25, on trouve des prairies et des jardins en rive gauche et un bois en rive droite. Ce secteur est assez intéressant au niveau de la ripisylve car il présente toujours une alternance entre une berge très dense et une moins dense ce qui offre une bonne qualité d'ombrage.

En amont du pont de la D.25 se trouve une ancienne minoterie qui n'est plus en service. Le système hydraulique du moulin est toujours là, mais ne permet pas la circulation piscicole. Le moulin se trouve au fil de l'eau avec un système de décharge juste en amont. On trouve une vanne amont, un déversoir bétonné au dénivelé infranchissable et 4 vannes verticales métalliques en bon état.

En aval du pont il y a des jardins en rive droite puis un grand étang alors qu'en rive gauche on trouve un bois puis des prairies. En aval de l'étang il y a un bois de chênaie-charmaie alors qu'en rive gauche on trouve des cultures et des peupleraies en berge nue.

En rive droite en amont de Châtillon, il y a sur le coteau un bois de feuillus très dense et difficilement pénétrable et le sol est recouvert d'un tapis d'Ail des Ours. On trouve également de la Fritillaire Pintade, plante non protégée mais tout de même assez rare.

Bois en rive droite et culture en berge nue en amont du bois de Châtillon.



- Erosion de berge

On constate au niveau de Châtillon, que la tempête a fait de gros ravage sur le bois et qu'un grand nombre de Peupliers sont déracinés et tombés en travers du cours formant ainsi des embâcles. Des travaux d'entretien et de retrait des bois ont commencé.

Au même niveau il y a une source qui résurge en rive gauche et qui est en partie captée pour les besoins de l'irrigation sur les plateaux.

En aval de Châtillon on retrouve de nouveau un bois très dense dans lequel apparaît le système hydraulique du moulin de Châtillon. On compte sur le bief 2 décharge (petits seuils franchissables). Le moulin est en très bon état et il est géré par 2 vannes infranchissables. La roue du moulin est en place. Des poissons-chat ont été observés dans le bief en amont des vannes.

Du moulin de Châtillon au moulin de la Batelière, on trouve des prairies en rive droite bordées de Peupliers dont un certain nombre sont à abattre, des parcelles cultivées et des bois juste en amont de la Batelière.

En rive gauche il y a des prairies et un verger.

Quelques centaines de mètres en amont du moulin démarre le bief de la Batelière. Ce bief se décharge en amont du moulin vers la rivière. Il n'y a pas de problèmes de circulation piscicole à cet endroit.

Une rencontre sur le terrain avec le riverain du moulin a permis de soulever le problème de la réfection du mur de soutènement de rive droite du bief qui s'effondre. Les propriétaires se sont engagés pour une réfection par enrochement, mais d'autre solution peuvent être proposée dans un cadre patrimonial.

Les habitats aquatiques

En dehors de quelques zones de radiers lotiques, le Clain sur la commune de Château-Garnier présente une qualité d'abri assez faible avec un faciès de cours lentique.

La typologie théorique est B7-B8 non perturbée et la présence d'espèces indésirables comme les poissons-chat, les Perches soleil, les Nénuphars et les Potamots confirme cette typologie.

Les substrats rencontrés sont essentiellement sableux et vaseux avec quelques secteurs de radiers notamment à l'aval d'ouvrages des moulins.

On ne rencontre pas de caches sous berges ou d'autres types d'abri particulier.

Les problèmes rencontrés sur la ripisylve :

- Arbres morts à couper et arbres à abattre
- Arbres déracinés à tronçonner et ressouder
- Secteurs à éclaircir

Les problèmes rencontrés sur le lit et les berges :

- Ragondins
- Rémanents
- Arbres qui poussent dans le lit

COMMUNE DE SOMMIERES DU CLAIN

Linéaire : 11,5 km

Hauteur moyenne des berges : voisine de 1 m

Largeur moyenne de la rivière : 10 m

Largeur moyenne de la vallée : de 50 à 150 m

Pente moyenne de la rivière : 0,9 ‰

Obstacle rencontré : les vannes des moulins de la Batelière, de Bernais, de Rochelas, de Valemfray, de Puynard, de la Bertinière

Usages : abreuvoirs, halieutique, hydraulique en liaison avec les moulins, pompage agricole et peupleraie, canoë

De la batelière à la Bernais, l'occupation des sols est essentiellement composée de bois (rive gauche) et de prairies (sur les deux rives) mis à part en rive droite au niveau du méandre de la Gardignon. En effet, au niveau de ce méandre quelques cultures, notamment de maïs sont présentes. Au droit des Grands Champs, une peupleraie longe le Clain en rive droite.

La ripisylve est composée d'Aulnes, de Frênes, Chênes, Saules, Cornouillers et de Peupliers localisés au niveau des peupleraies. Sa densité est variée : peu dense, moyennement dense et dense en passant pas des secteurs en berges nues.

En sortie du moulin de la Batelière, les substrats sont de types graviers et le Clain à une largeur de 2 mètres pour une hauteur de berge de 2,5 mètres. Par la suite, de la confluence bras principal/bief jusqu'à la Bernais, le Clain passe à une largeur de 10 m pour une hauteur de berges de 1 m avec un substrat type sables, graviers avec alternance de radiers.

Au niveau du moulin de la Batelière, le bras principal du Clain est canalisé. Le bief rejoint le bras principal à environ 100 mètres en aval du moulin.

Au niveau du jardin du moulin de la Batelière, une décharge sauvage est à retirer afin d'éviter tous risques d'emportement lors de crues. A noter la présence d'un pompage, en rive droite juste à l'aval de la confluence bras principal/bief. 500 m plus en aval, on note qu'un ancien bras situé en rive droite est complètement obstrué par des gravats.



Abreuvoir typique du Clain



Déversoir du moulin de Bernais

La photo ci-dessus (à gauche), nous montre le type d'abreuvoirs que l'on rencontre sur le Clain. L'avantage de ce type d'abreuvoir est que la clôture le délimitant n'est pas disposée en travers du

cours. Par contre, il engendre un élargissement du lit et provoque la remise en suspension des fines. Il en résulte donc, une baisse de la lame d'eau ainsi qu'un colmatage aval. Il serait donc préférable au

niveau des prairies ou l'on rencontre plusieurs de ces abreuvoirs, de prévoir l'aménagement d'un unique abreuvoir empierré.

La photo de droite nous montre le déversoir situé juste en amont du système hydraulique du moulin de Bernais. Il est constitué du déversoir proprement dit (à gauche) et de 5 vannes guillottes sur la droite. Le système hydraulique du moulin de Bernais s'organise de la manière suivante : à partir du déversoir, la bras principal part sur la gauche et le bief du moulin continue tout droit. Les deux se rejoignent juste en aval du moulin proprement dit.

Les problèmes rencontrés au niveau de la ripisylve correspondent principalement à la présence d'arbres morts et de Peupliers situés en haut de berges. Le Peuplier ayant un système racinaire traçant, ils se déracinent facilement lors de forts coups de vent. De plus, sachant qu'un Peuplier adulte déraciné emporte avec lui une motte de terre de 3 m de diamètre en moyenne, l'incidence sur la rivière n'est pas négligeable. En effet, le Clain à cet endroit à une largeur de 10 m, si un Peuplier adulte était déraciné sur chaque berge, le Clain se verrait alors doublé de largeur. Résultat, à l'étiage, la lame d'eau diminuerait de moitié, augmentant la température et baissant ainsi le taux d'oxygène dissous. La capacité biogène du milieu se verrait par conséquent réduite.

On note aussi la présence d'arbres déracinés (pour la plupart des peupliers), et de quelques rémanents constitués de branchages et de troncs.

Jusqu'à Guidoume, l'occupation des sols est essentiellement composée de prairies et de peupleraies en fond de vallée. Les cultures sont peu abondantes et très localisées, au niveau du méandre du Fourneau en rive gauche et toujours en rive gauche au droit de la Touche.

La ripisylve est composée d'Aulnes, de Frênes, Chênes, Saules, Cornouillers et de Peupliers. Les Peupliers prenant la part la plus importante, en raison de la dominance des peupleraies. Sa densité est variée : peu dense, moyennement dense et dense en passant pas des secteurs en berges nues.

Sur toute cette portion les substrats sont de même types que pour la portion précédente, à savoir : sables, graviers avec alternance de radiers. Le Clain à une largeur de 10 m pour une hauteur de berges de 1 m.



Faciès du Clain, aval du Fourneau



Peuplier déraciné, aval de Guidoume

En amont de Gandomier, le Clain se scinde en deux bras jusqu'à Gandomier. Au niveau du passage à gué de Gandomier, une clôture est disposée en travers du lit afin d'éviter que les bovins quittent le champ par la rivière. Le problème des clôtures disposées en travers du lit, réside dans le fait qu'elles constituent un obstacle pour les flottants et à long terme engendrent des embâcles. Il est donc nécessaire de les retirer. Une autre clôture de ce type se trouve en aval du Fourneau.

La photo ci-dessus (à droite), nous montre une partie de berge emportée par le déracinement d'un Peuplier. Les conséquences sont celles que nous avons vu auparavant. Il faut ajouter, que lors de l'enlèvement de tel Peuplier, il faut tronçonner à la base de la motte, de sorte que l'on puisse remettre la souche en place. De cette façon, les problèmes du à l'élargissement du lit seront limités.

Les problèmes rencontrés au niveau de la ripisylve correspondent là aussi à la présence d'arbres morts et de Peupliers situés en haut de berges. Il faut ajouter, un grand nombre d'embâcles et de rémanents. Les rémanents étant principalement constitués de troncs de Peupliers laissés sur place.

Jusqu'à Sommières du Clain, on ne note rien de particulier, la rivière conserve son faciès de l'amont et l'occupation des sols est identique.

A noter, la présence de Callitriches dans le lit au niveau du pont de la D.25, dans le bourg de Sommières du Clain.

En continuant vers l'aval et jusqu'à la Pierrerie la ripisylve est composée presque exclusivement de Peupliers, sauf dans les parties exclusivement boisées.

Sur toute cette portion les substrats sont de même types que pour la portion précédente, à savoir : sables, graviers avec alternance de radiers. Le Clain à une largeur de 10 m pour une hauteur de berges de 1 m.



Déversoir, moulin de Puynard



Source, moulin de Puynard

Les photos ci-dessus montrent successivement le déversoir et la source du moulin de Puynard. Le déversoir situé en rive gauche est composé de deux vannes guillotines de 70 cm de large. La source elle, est située juste en sortie du moulin en rive droite.

Plusieurs postes de pêche ont été observés sur cette portion, notamment en aval de Puynard. On peut donc penser que la pêche sur le Clain peut-être considéré comme un usage.

De Sommières à Puynard les problèmes rencontrés au niveau de la ripisylve sont identiques à la partie précédente. De plus, de Puynard à la Pierrerie, les problèmes de rémanents, types troncs d'arbres laissés tels quels sur le sols sont très nombreux. Ce secteur est aussi difficile d'accès de par ses bois assez fermés et ses peupleraies en friche sur zones humides.

Les substrats et les habitats aquatiques :

Secteur lentique à faible pente, à dominance cyprinicole d'eau mixte.

Les fonds sont essentiellement de types sables graviers. En sortie de pratiquement chaque moulin, les fonds sont de types cailloux, blocs, et constituent d'intéressantes zones d'accélération et d'aération du milieu.

Quelques abris pour la faune piscicole sont présents par endroits (aval du Fourneau), au niveau des systèmes racinaires immergés de certains arbres (pour la plupart des Aulnes).

A noter de plus, la présence d'un grand nombre de radiers qui sont autant de zones d'accélération et d'aération du milieu.

Les problèmes rencontrés sur la ripisylve :

- Secteur de berge nue
- Nombreux Aulnes morts à couper
- Peupliers à abattre
- Gros secteur de restauration (abattage, éclaircissement) de Puynard à la Pierrerie

Les problèmes rencontrés sur le lit et les berges :

- Abreuvoirs dont plusieurs à aménager
- Embâcles à retirer
- Rémanents à brûler
- Pompage
- Clôtures en travers du lit
- Décharges sauvages
- Arbres en travers du cours à retirer

COMMUNES DE CHAMPAGNE ST HILAIRE ET ROMAGNE

Linéaire : 12,4 km dont 4,6 km pour Romagne en rive gauche

Hauteur moyenne des berges : < 1 m

Largeur moyenne de la rivière : de 10 à 12 m

Largeur moyenne de la vallée : comprise entre 50 m au Moulin Vieux à plus de 300 m. 200 m en moyenne

Pente moyenne de la rivière : 1 ‰

Obstacle rencontré : vannes des moulins de la Pierrerie, de la Cueilie, barrage du moulin de Commenjard, vannes du moulin Vieux en amont de la Milière, moulin de Says, de moulin Neuf et du moulin du Grand Bois Brault

Usages : abreuvoir, pompage agricole et AEP, halieutique, piscicole (frayère du CSP), hydraulique (moulins et vannes), sources captées, peupleraies, canoë

En aval de la Pierrerie et jusqu'au Moreau le Clain est très rectiligne ayant probablement subi des travaux de recalibrage. A ce niveau là, les berges sont basses, inférieures à 1 m et la rivière est large, voisine de 10 m.

Les rives sont occupées en alternance par des prairies à bovins et ovins et des parcelles cultivées de maïs ou de colza.

La rive droite est occupée par une végétation riveraine peu dense composée d'Aulnes, d'Ormes et d'Aubépines. La rive gauche est bordée d'une végétation arbustive puis d'une végétation très dense composée d'Erables, d'Ormes et de quelques Tilleuls.

Au niveau du Moreau en amont de la courbure du méandre la rive droite est en berge nue jusqu'à la confluence d'un ancien bras aujourd'hui en partie comblé. La rive gauche est bordée d'une prairie à moutons plantée d'un alignement de Peupliers.



Le Clain en aval de la Pierrerie avec une vaste prairie en rive droite.



Iles encombrées d'embâcles et d'arbres morts sur pieds dans le méandre du Moreau.

Plusieurs abreuvoirs se trouvent sur cette partie rectiligne du Clain dont 2 placés face à face permettent le passage à gué des engins agricoles en période d'étiage.

Les abreuvoirs et les passages à gué sont néfastes pour le milieu pour plusieurs raisons :

- Ils favorisent la dégradation des berges en les déstabilisant
- Ils amplifient le soulèvement et le transport des particules fines
- Ils participent au colmatage des substrats et à la destruction des habitats aquatiques

Dans la courbure du méandre, la rivière est bordée par un coteau largement boisé en rive droite et impénétrable et la rive gauche, qui constitue la partie intérieure du méandre, est occupée par une vaste prairie dont la partie ouest sert d'aérodrome aux ULM.

Les Peupliers plantés sur la berge doivent être abattus car ils présentent des risques de chute lors de coups de vent. Nous avons d'ailleurs dénombré plusieurs arbres déracinés et tombés en travers du cours au niveau des îles. Ce sont ainsi 32 Peupliers qui doivent être abattus.

L'abattage de ces arbres ne devrait pas porter à conséquences, une partie d'entre eux étant morts ou cassés en tête, leur bois paraît de toute manière difficilement exploitable.

Du Moreau jusqu'à la Cueilie, nous avons constaté la présence de très nombreux arbres morts sur pieds. Ils s'agit d'Aulnes atteints de dépérissement en tête dû au Xyphidria.

Le Xyphidria est un insecte ravageur secondaire de la famille des Enéoptères qui s'infiltré dans les arbres. Après abattage, il est nécessaire de désinfecter les lames des appareils avec de l'alcool pour éviter la propagation de la maladie.

Les arbres atteints de la maladie poussent essentiellement en cépée, forme arborescente qui tend à diminuer la résistance de l'arbre.

On constate que les Aulnes sur pieds isolés sont moins atteints que ceux en cépées. Il semble donc intéressant dans les mesures d'entretien et de restauration de préconiser les arbres de haut jet isolés et la mise valeur de tire-sève sur les cépées de manière à ne conserver que quelques pieds. Cette gestion permet également une gestion de la strate arborescente par taille et par âge.

En aval de l'aérodrome et jusqu'à l'amont du moulin de la Cueilie, la rive gauche est en berge nue.

En arrivant sur le système hydraulique de l'ancien moulin de la Cueilie, on trouve une vaste zone humide en rive gauche qui va jusqu'au bâtiment du moulin de la Cueilie. Cette zone humide est en friche et largement colonisée par les Joncs et les Carex. Il en est de même pour la grande île centrale en amont des vannes du moulin.



Peupliers déracinés formant un gros embâcle sur le bief du moulin de la Cueilie.



Frayère potentielle à Brochet remarquable à l'amont immédiat du moulin de la Cueilie en rive gauche.

Tout le secteur en amont du moulin représente un lourd secteur de restauration. La zone à l'abandon est en friche et on compte un nombre très important d'arbres morts et d'arbres déracinés. De même, les vannes du moulin sont vétustes et ne sont plus manœuvrables, le bois étant pourri.

Les arbres déracinés et tombés en travers du cours forment des embâcles importants qui perturbent les écoulements. C'est notamment le cas sur le bief du moulin. Ces embâcles doivent être retirés au plus tôt car tous les flottants s'amoncellent en amont de l'obstacle et viennent grossir l'embâcle.

Immédiatement en amont du moulin, il y a une zone humide qui correspond à l'ancienne retenue du moulin de la Cueilie. Cette zone humide est colonisée par les Carex et les Joncs et offre de grandes

potentialités de frayère à Brochet. Un recensement et un suivi de cette zone semblent nécessaires afin de déterminer la fonctionnalité du site.

Il est à noter que sur cette zone qui correspond au secteur amont de la commune de Champagné St Hilaire, les moulins de la Pierrerie et de la Cueille figurent sur les cartes de Cassini de 1780. Cela signifie que les droits d'eau relatifs à ces moulins sont inaliénables, ils bénéficient donc toujours de leur droits d'eau.

A partir de la Cueille, les berges de la rive gauche se trouvent sur la commune de Romagne et celles de la rive droite restent sur la commune de Champagné St Hilaire. La partie diagnostic qui suit concerne donc les 2 communes.

En aval du moulin de la Cueille la rivière longe un coteau boisé en rive gauche et une vaste prairie à bovins en rive droite. Une passerelle métallique déstabilisée par la tempête de décembre 1999 se trouve à cet endroit et des travaux de confortement ou de retrait doivent être envisagés, car si le passage est actuellement interdit, il est pratiqué, notamment par les pêcheurs.

La rive gauche est aménagée d'un chemin accessible aux voitures jusqu'à une source aménagée avec un lavoir. En aval du lavoir se trouve un bois de feuillus dense et impénétrable. Juste derrière le lavoir se trouve une station de pompage recouverte par la végétation et dont le fonctionnement est à vérifier.

Sur la rive droite, au milieu de la prairie se trouve la résurgence de la nappe du Dogger sous forme de source qui se caractérise par une longue zone humide étroite colonisée par les Joncs et les hautes herbes.

L'accès à cette zone humide peut se faire par l'aval au niveau de la Forge. Cette zone est à retenir pour ses potentialités de frayère à Brochet. La rive droite est en berge nue et plusieurs abreuvoirs sont présents sur ce secteur.



La source et le lavoir en aval de la Cueille.



Barrage en amont de Commenjard.

Au niveau de la Forge se trouve un étang d'agrément en rive gauche. En aval de cet étang il y a un passage à gué destiné aux bêtes et aux tracteurs qui permet le passage à pied même en période de moyennes eaux.

Les prairies de la rive gauche en aval de la Forge sont occupées par des chevaux alors que l'on trouve une peupleraie en friche en rive droite.

Dans la partie basse de la prairie nous avons recensés une dizaine d'Aulnes morts qui doivent être abattus.

Jusqu'à l'ancien barrage en amont de Commenjard, la rivière longe un coteau abrupt boisé en rive gauche qui décrit une large sinuosité. La rive droite est occupée par une vaste prairie à bovins. La végétation est très dense en rive gauche et ce sont des Peupliers qui bordent la rivière, certains d'entre eux sont déracinés et doivent être tronçonnés et retirés. Une cinquantaine de Peupliers sont à abattre dans ce secteur compte tenu de leur position sur la crête de la berge.

Un petit chemin longe la rivière dans le sous-bois qui fait partie du domaine du château.

La rive droite est également bordée de Peupliers qui plantés un peu en retrait de la berge ne nécessitent pas d'être abattus.

La rivière est large d'une dizaine de mètres, homogène et les substrats sont essentiellement sableux.

A la fin du coteau il y a un ancien barrage sur le cours du Clain qui permettait de retenir l'eau pour l'ancien moulin de Moulin Vieux. Ce moulin est aujourd'hui en ruines et le barrage qui est équipé de 3 vannes guillottes est hors d'usage. Les pelles sont levées et le barrage favorise la constitution d'un atterrissement sableux à l'amont.

L'utilité de cet ouvrage sera à déterminer et des travaux d'effacement ou de substitution pourraient être envisagés.

En aval de ce barrage le faciès du cours d'eau reste le même et le Clain circule au travers de prairies et de peupleraies. La végétation riveraine est composée d'Aulnes dont certains représentants sont morts, de Saules, de Cornouillers sanguins et de Peupliers dont certains sont déracinés et tombés en travers du cours. Ces arbres perturbent les écoulements et sont à l'origine de formation d'embâcles. Ils sont également à l'origine d'érosion ponctuelle de berge lors de crues, ils doivent donc être retirés au plus tôt.

Un peu plus en aval, le Clain amorce une nouvelle sinuosité inverse à la précédente en longeant cette fois-ci un coteau densément boisé en rive droite. La rive gauche est occupée par une vaste prairie.

A l'amorce du bois en rive droite nous avons recensé dans la peupleraie une vingtaine de Peupliers déracinés et tombés sur la berge lors de la tempête de décembre 1999.



Petite zone humide en rive droite du Clain en aval de Commenjard.



Succession de Peupliers déracinés entraînant un gros volume de terre.

Le déracinement de ces nombreux Peupliers a pour conséquence un recul de la berge de la largeur de la souche et donc un abaissement de la lame d'eau lié à l'élargissement de la rivière. La solution serait de débiter les troncs et de ressouder l'arbre de façon à conserver la largeur de la rivière.

Dans ce secteur on trouve un petit seuil en pierre confectionné par l'homme qui apporte au Clain une très bonne oxygénation locale.

La boucle de la sinuosité est occupée par une peupleraie en rive gauche et un bois très dense en rive droite. Quelques sources résurgentes du coteau viennent alimenter le Clain.

Nous avons recensés plusieurs gros Platanes en rive droite au système racinaire impressionnant.

En descendant sur la Milière et en amont du moulin, plusieurs arbres sont déracinés et doivent être retirés pour les raisons déjà énoncées. En amont des 2 abreuvoirs sur la rive gauche, on note 2 arbres qui penchent en rive droite. Il semble intéressant de les conserver car ces arbres sont solides et apportent de l'ombrage à la rivière dont le faciès est homogène. Des secteurs comme celui-ci sont intéressants pour la faune piscicole, il convient de les conserver.



Seuil en pierre qui apporte au Clain une très bonne oxygénation.



Peupliers déracinés et tombés en travers du cours qu'il est urgent de retirer.

Au niveau de l'amont du système hydraulique du moulin, on observe que la rive gauche est en berge nue et que les berges sont dégradées par le piétinement des bêtes. Cependant compte tenu de la densité de la végétation en rive droite du bief, il ne nous semble pas utile de réaliser des plantations. Seule la mise en place d'une clôture permettrait de lutter contre les dégradations de berge.

Le Clain se divise en plusieurs bras dès l'amont du moulin avec son bras de rivière et son bief.

Un déversoir en béton permet à la rivière de contourner le moulin mais empêche toute circulation piscicole. Il en est de même sur le bief qui est équipé d'un système de vannage. Le moulin est entretenu et les vannes semblent être manœuvrées régulièrement.

Entre le moulin et la Milière, on retrouve un coteau boisé et abrupt en rive gauche où des résurgences de nappe viennent alimenter la rivière. La rive droite est occupée par des prairies.

En amont de la Milière il y a en rive gauche une station de captage d'AEP à proximité de plusieurs sources.

En face de cette station nous avons relevé la présence de rémanents en rive droite qui doivent être enlevés au plus tôt avant qu'ils soient repris par des crues et transportés vers l'aval avec le risque de former des embâcles. A cet endroit se trouvent 2 arbres qui penchent dont les branches basses doivent être élaguées pour ne pas retenir les flottants lors des hautes eaux.

Une échelle limnimétrique se trouve au pont de la Milière et sa cote était de 5 cm le 23/10/2000. L'amont du pont est bordé de jardin en rive droite et d'habitations en rive gauche.

On note un rejet en rive gauche à l'aval du pont probablement d'origine pluvial, ainsi qu'un joli radier avec des substrats sableux qui font penser à une frayère potentielle à Truite.

La partie aval de la commune est bordée d'un coteau dense et difficilement pénétrable en rive gauche et de prairies en rive droite. Quelques îles boisées apparaissent de temps en temps avec quelques arbres morts. En rive gauche il y a plusieurs Peupliers déracinés et tombés en travers du cours qu'il faut retirer, ainsi qu'une quinzaine à abattre.

A partir de la Bardonnière, le Clain circule uniquement sur la commune de Champagné St Hilaire et ce jusqu'à Villemonnay qui est la limite de commune avec Anché.

Jusqu'aux Moisnières, l'occupation des sols est composée en rive gauche de bois avec en fond de vallée peupleraies et prairies. En rive droite c'est varié, ça va de prairies, bois, peupleraies, friches et zones humides. Ensuite, des Moisnières à Says, en rive gauche il y a des bois et en rive droite des prairies et zones humides.

La ripisylve est composée d'Aulnes, d'Aubépines, Chênes, Saules, Cornouillers et de Peupliers. Sa densité est variée : peu dense, moyennement dense et dense.

Sur toute cette portion les substrats sont de types vaseux et le Clain à une largeur de 10 m pour une hauteur de berge de 1 m.



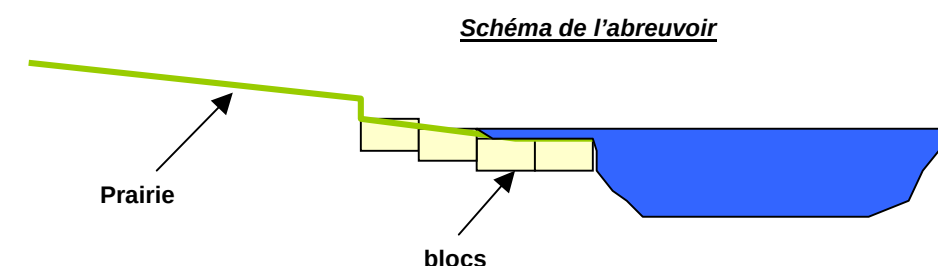
Peupleraie en friche, amont des Moisnières



Abreuvoir, aménagé avec empièchement, amont des Moisnières

Il a été constaté sur certaines prairies longeant le Clain, la présence de caravanes, de pontons avec barques et de toilettes. Ceci dénote que le Clain a aussi un usage touristique, récréatif.

Sur une des prairies longeant le Clain au droit de la Gaudière, on peut constater comme le montre la photo ci-dessus, un abreuvoir différent de ceux vus auparavant. La particularité de celui-ci réside dans le fait que son font est constitué de blocs ; de cette façon les bestiaux ne piétinent pas dans le lit :



Par contre, le problème avec cet abreuvoir, vient du fait qu'il n'existe pas de clôture permettant d'éviter que les bestiaux ne tombe dans la rivière. Il serait donc souhaitable dans mettre une.

Au niveau des Moisnières en rive droite, un pompage est présent.



Déversoir radier obstrué par des pieux.



Déversoir radier.

A partir de la Combaudière, le bras principal du Clain se jette en rive droite dans un bief par l'intermédiaire de nombreux petits déversoirs radiers. Certains d'entre eux sont obstrués comme on peut le constater sur la photo ci-dessus. Selon le propriétaire du moulin de Says, auparavant à la place des pieux il y avait des blocs. Ceux-ci sous l'effet de l'érosion et de la force du courant ont été emportés. Ce qui a eu pour conséquence de faire baisser le niveau du cours principal du Clain. C'est pour cette raison que le propriétaire du moulin a mis en place ces pieux en attendant de nouveaux blocs.

Cependant, il est nécessaire de laisser quelques-uns de ces déversoirs intacts afin que la faune piscicole puisse remonter le courant car le déversoir du moulin de Says, situé plus en aval, est infranchissable.

A noter que le moulin de Says est encore en fonctionnement. En effet, sa roue interne est encore en état, tandis que l'externe sera prochainement rénovée.

De la Bardonnière à Says les problèmes rencontrés au niveau de la ripisylve concernent essentiellement les Peupliers situés en haut de berge et accessoirement quelques arbres morts, arbres qui penchent, arbres déracinés, rémanents et embâcles.

Jusqu'au Petit Bois Brault, l'occupation des sols est dominée par les prairies avec par endroits des peupleraies et des bois. Par la suite, elle est composée essentiellement de peupleraies en friche de zones humides avec par endroits des prairies humides.

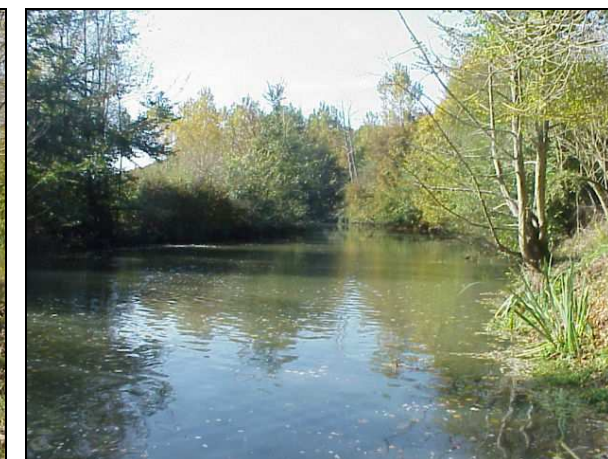
La ripisylve est composée d'Aulnes, d'Aubépines, Chênes, Frênes, Saules et de Peupliers. Sa densité est variée avec des zones de diverses densités.

Sur toute cette portion les substrats sont de types vaseux, sableux et le Clain à une largeur de 15-20 m pour une hauteur de berge de 1,5 m.

La photo ci-dessous à gauche, nous montre un autre exemple d'alignement de Peuplier qu'il est nécessaire de retirer pour les raisons évoquées auparavant.



Alignement de Peupliers, aval de la tuilerie



Faciès du Clain, aval du moulin Neuf

Les deux bras en amont du Moulin Neuf, reliant le bief au bras principal du Clain, sont comblés. Il serait judicieux de les réhabiliter afin de restituer au moulin son système hydraulique d'origine dans le cadre de sa restauration.

Le moulin de Moulin Neuf semble en bon état, d'ailleurs, les alentours sont bien entretenus et des travaux de restauration, y sont en cours.

De Chabanais à la Chaume, le fond de vallée en rive droite, constitue une grande frayère potentielle à Brochet. Elle commence d'abord en pleine prairie humide puis passe par une peupleraie en friche.

De Says à la Chaume les problèmes rencontrés au niveau de la ripisylve sont les mêmes que pour le secteur d'amont avec en plus une augmentation du nombre d'abreuvoir.

Dans la partie basse de la commune jusqu'à Villemonnay l'occupation des sols est composée majoritairement de peupleraies simples ou en friche et par endroit situées en pleine zones humides. De plus, ponctuellement, il y a quelques bois et prairies, ainsi qu'un champ de maïs en rive droite entre la Chaume et le Grand Bois Paul.

Sur toute cette portion les substrats sont de types vaseux et le Clain à une largeur de 15-20 m pour une hauteur de berge de 1,5 m.

A environ 200 m en amont du Grand Bois Brault, se trouvent deux bras de communication entre le bief du moulin du Grand Bois Brault et l'ancien lit du Clain. L'un des deux est toujours en activité (photo ci-dessous à gauche), par contre l'autre est à sec, ceci du fait qu'il soit obstrué par des gravats et des rémanents. Il serait bon de réhabiliter celui-ci.

La photo ci-dessous à droite, nous montre un exemple de radiers que l'on trouve sur cette partie du Clain. L'abondance de radiers est une bonne chose pour le cours d'eau, cela permet de varier les écoulements tout en assurant une bonne oxygénation de l'eau.



Bras reliant le bief du moulin du Grand Bois Brault à l'ancien lit du Clain



Radier, aval du gué du Grand Bois Brault

Le moulin du Grand Bois Brault doit-être en bon état puisque les pelles de son déversoir sont en parfait état.

A 300 m en aval du Grand Bois Brault, un batardeau sépare le cours principal du Clain d'un petit bras annexe situé en rive gauche. Lorsque ce batardeau est retiré, cela permet d'inonder les prairies aval entre le cours principal et le bras annexe, jusqu'à Villemonnay. Ce secteur constitue une grande frayère potentielle pour les Brochets. D'ailleurs, comme on peut le voir sur la photo ci-dessous à droite, une frayère active, gérée par le Conseil Supérieur de la Pêche existe au niveau de Villemonnay.



Batardeau, 300 m en aval du Grand Bois Brault



Frayère active du CSP, Villemonnay

Le moulin de Villemonnay est en ruine, que ce soit le déversoir ou le moulin en lui-même.

Sur ce secteur, il n'y a pas trop de problèmes au niveau de la ripisylve mis à part pour les Peupliers qui sont toujours aussi nombreux en haut de berges. On retrouve toujours, arbres morts, déracinés, rémanents et en plus cette fois une souche à retirer. Elle est à retirer car elle risque d'être emportée par le courant et par la suite de provoquer la formation d'embâcles.

Les substrats et les habitats aquatiques :

Secteur lentique à faible pente, nous sommes toujours dans un cours d'eau à dominante cyprinicole d'eau mixte.

Les fonds sont essentiellement sableux avec des vases dans les zones de calme. Quelques atterrissements sableux sont constatés en amont immédiat des retenues ou au niveau des passages à gué (la Forge).

Peu d'abri au niveau des souches car peu présentes, la variété des abris pour la faune piscicole est faible.

Quelques vastes zones de débordement qui constituent de bons sites potentiels de frayères à Brochet sur de vastes prairies (aval de la cueille). On peut aussi retenir l'ancienne retenue du moulin de la Cueille qui a les caractéristiques d'une frayère.

Présence de plusieurs seuils au passage des îles qui apportent oxygénation et rafraîchissement au milieu.

Dans la partie aval de la commune, on trouve plusieurs zones d'accélération de la vitesse de l'eau au sortir des moulins, ainsi que quelques radiers naturels recouvert de Bryophytes avec des pierres et des blocs.

Les problèmes rencontrés sur la ripisylve :

- Secteur de berge nue
- Nombreux Aulnes morts à couper
- Peupliers à abattre
- Gros secteur de restauration (abattage, éclaircissement) au moulin de la Cueille
- Arbre qui penchent sur le lit à abattre

Les problèmes rencontrés sur le lit et les berges :

- Abreuvoirs dont plusieurs à aménager
- Embâcles à retirer
- Rémanents à brûler
- Passerelle à retirer ou à réparer en aval de la Cueille
- Vanne de la Cueille et en amont de Commenjard à réparer ou à retirer
- Pompage
- Arbres en travers du cours à retirer

COMMUNES D'ANCHE ET VOULON

Linéaire : 8 km dont 2,5 km en rive gauche pour Voulon

Hauteur moyenne des berges : < 1 m

Largeur moyenne de la rivière : 12 à 15 m

Largeur moyenne de la vallée : 250 m

Pente moyenne de la rivière : 0,7 ‰

Obstacle rencontré : vannes du moulin de Moisseau, du moulin de la Planche et du moulin des Rets

Usages : abreuvoirs, pompage agricoles et sources captées, halieutique, agricole, station de jaugeage, peupleraies, hydraulique (moulins), canoë

Au niveau de la D.146, la rivière emprunte 4 ponts, 3 à proximité du village de Villemonnay et un plus à l'ouest qui correspond à l'exutoire de la frayère.

Les différents bras forment des îles en aval du pont colonisées par les Aulnes. En aval de la frayère un bras longe la route pour venir confluer avec le bras principal du Clain, alors qu'un autre bras part à travers les champs pour rejoindre le Clain en 2 endroits plus en aval.

La zone délimitée entre ce bras et le Clain constitue une zone humide intéressante par laquelle peuvent circuler les Brochets pour rejoindre la frayère en période de hautes eaux.

Au niveau de la confluence du bras qui longe la route avec le Clain, un petit parking a été aménagé récemment avec des déblais de terre. On peut se poser la question de savoir si ce remblai va tenir durant les forts épisodes pluvieux, sa stabilité semblant légère.

On trouve 2 grands abreuvoirs en bordure de la prairie en rive gauche qui constituent des entailles dans la berge. On remarque cependant que l'emprise sur le cours de la rivière est limitée, les barbelés se trouvant dans l'axe des berges.



Abreuvoir en aval de Villemonnay.



Faciès du Clain en aval de Villemonnay.

On note que 2 abreuvoirs se trouvent sur la même parcelle, on pense que, compte tenu des dégradations engendrées, il serait souhaitable d'en privilégier 1 et de l'aménager avec une descente empierrée de manière à le rendre anti-contaminant.

A cet endroit la rivière fait une dizaine de mètres de large pour une hauteur de berge inférieure à 1 m. L'écoulement est relativement lent et nous sommes dans un secteur de dépôt avec un faciès de cours d'eau de plaine.

La rive droite est assez densément bordée et l'on trouve en alternance des friches et des prairies.

Au niveau de la confluence du bras de la frayère avec le Clain en rive gauche, on trouve un petit chapelet d'îles qui est le siège de postes de pêche. Ces îles sont reliées les unes aux autres par des passerelles réalisées avec des poteaux EDF qui constituent des petits seuils déversant améliorant l'oxygénation du milieu.

La rive droite reste occupée par un coteau en friche alors que la rive gauche est toujours occupée par une basse zone humide en partie drainée par le ruisseau du Pontreau qui a été largement recalibré et rectifié à l'automne. On trouve également des chevaux à cet endroit.

La ripisylve est composée en majorité d'Aulnes adultes qui offrent un rideau de qualité au cours d'eau.

Au niveau de la peupleraie qui se trouve à la confluence du ruisseau du Pontreau avec le Clain on note un seuil ainsi que plusieurs Peupliers à abattre qui se sont développés dans le lit et que certains sont tombés en travers du cours.

A cet endroit la rivière décrit un coude puis un second avant de longer le moulin de Moisseau. En rive droite 2 bras se divisent avant de se rejoindre pour former une île occupée d'amont en aval d'une prairie, puis d'une friche et enfin d'une peupleraie.



Confluence du bief et du bras de rivière au moulin de Moisseau.



Peuplier déraciné et tombé en travers du cours retenant les flottants.

Les vannes qui gèrent la retenue d'eau dans le bief pour l'ancienne alimentation du moulin sont hors d'usage et leur démantèlement sera préconisé, le canal d'amenée d'eau au moulin étant comblé. Par contre la passerelle permettant l'accès à l'île sur les vannes est à entretenir dans un but esthétique et patrimonial.

A l'aval du moulin on rencontre de nouveau un seuil en pierre ainsi que sur le bras à la confluence des 2 bras. Il est important d'avoir des seuils comme ceux ci de façon régulière sur la rivière car ils apportent une accélération de la vitesse de l'eau et une oxygénation, ils participent également à la diversité des habitats aquatiques au niveau piscicole et macro invertébré benthique.

Entre la confluence des bras du système hydraulique du moulin de Moisseau et la diffuence des bras du moulin de la Planche, la rivière circule entre des peupleraies, des prairies et des bois en rive droite alors que la rive gauche est occupée de prairies surmontées de champs de colza.

On constate que plusieurs sources viennent alimenter le Clain en provenance des 2 rives. De nombreux Aulnes sont morts dans ce secteur et doivent être abattus avant de tomber dans la rivière.

Installation de pompage fixe en rive droite en amont du moulin de la Planche et arbre mort à couper.



En amont du moulin nous avons observé la présence d'une installation de pompage fixe en rive droite destiné à l'irrigation des cultures sur les plateaux.

Immédiatement à l'aval du pompage, la rivière se divise en 2 bras qui correspondent l'un au bief du moulin et l'autre au bras de rivière. Il s'agit d'un bief perché qui développe un dénivelé important par rapport à la rivière. L'île formée par ces 2 bras occupée par des jardins privés est traversée par 2 autres bras de décharge du bief.

On constate que de nombreux Peupliers sont déracinés sur la partie privée et que des travaux de retrait et de ressouchage doivent être effectués. De même de nombreux Peupliers déracinés sont tombés en travers du cours et retiennent tous les flottants formant des embâcles importants, notamment au niveau du bras de décharge.

Les vannes que l'on trouve à l'amont immédiat du moulin sont en bon état et l'eau circule toujours par le moulin.

En aval du pont de la Planche, la rivière est large, la rive droite est occupée par des prairies à bovins où se succèdent les abreuvoirs sauvages. Les bêtes en venant s'abreuver à la rivière en de nombreux endroits ont largement dégradées les berges (piétinement).

En rive droite une prairie longe la rivière, la parcelle située au-dessus étant occupée de colza. Quelques abreuvoirs sont également à noter à sur cette rive.

Dans la partie aval de cette vaste prairie, il y a de nouveau un seuil constitué de pierres et de blocs qui permet d'une part de retenir l'eau pour les abreuvoirs situés en amont et d'autre part d'oxygéner le milieu.

On remarque que dans les zones d'accélération de la vitesse de l'eau, les fonds sont recouverts de Callitriches et de Bryophytes (pierres), on trouve également des Véroniques, des Iris d'eau et des Rubaniers.

De nouveau la rivière se divise en deux bras, formant ainsi une petite île occupée par des peupleraies et des jardins. La ripisylve est dense en rive gauche et plus légère en rive droite constituée de Frênes.

Nous avons constaté un intérêt halieutique pour ce secteur car plusieurs postes de pêche ont été répertoriés. Les berges de la rive droite (prairie) sont encore largement dégradées par le piétinement des bêtes.

Compte tenu des dégradations sur les 2 berges, il nous semble intéressant de créer un abreuvoir aménagé sur chaque berge de façon à les préserver et à limiter le transport des particules fines issu du piétinement dans la rivière.

Le bras ouest de l'île (qui n'est pas le principal) dont la connexion avec le Clain se fait par l'aval semble avoir des potentialités de frayère à Brochet. Des aménagements semblent indispensables mais ce bras conduit à une vaste zone humide colonisée par les graminées et autres joncs qui sont favorables à la reproduction des Brochets. On regrette que le bras soit recouvert d'une végétation sûrement trop dense et non entretenue, mais ce site est à prendre en compte. De nombreux arbres morts sont à abattre.

De l'aval de la confluence des 2 bras au pont d'Anché on trouve 2 sources en rive gauche qui viennent alimenter les eaux du Clain.

Immédiatement à l'amont du pont on trouve un gros Frêne déraciné qui obstrue en partie l'arche droite du pont. Cet obstacle a développé un atterrissement sableux. Il semble nécessaire de retirer le Frêne qui viendrait butter contre le pont en période de crue. Les bois morts se sont accumulés le long du Frêne et des piles de pont formant ainsi des embâcles de petite taille.

A l'aval du pont on trouve une zone de radier très intéressante qui confère au cours d'eau un faciès de rivière de pré-montagne.

A l'aval du radier se trouve un seuil qui a été aménagé en partie centrale pour le passage des canoës-kayak.

En aval du pont, la rive droite est occupée par une aire de loisir et de pique-nique. La rive droite se poursuit par une vaste prairie alors que la rive gauche est occupée par un champ de maïs et une peupleraie.

Le radier et le seuil aménagé en aval du pont d'Anché.



Rapidement, on atteint la partie amont de l'ancien système hydraulique du Moulin Ruiné. Sur les cartes de Cassini, ce moulin apparaîtrait sous le nom de moulin de Querreux.

Comme l'indique le nom actuel, ce moulin est aujourd'hui détruit et il ne reste que le bief et l'empreinte de la roue.

Le bief se trouve en rive droite et le bras de rivière en rive gauche. Ces 2 bras forment une île allongée occupée par une vaste prairie.

Le bief est bordé d'un bois dense en rive droite et la berge gauche est nue.

Sur la partie amont du bras de rivière, nous avons noté la présence d'une installation fixe de pompage au niveau du coude de la rivière. Le pompage se fait à partir d'une cabane qui puise l'eau dans un canal d'amenée. Le pompage est destiné à l'irrigation des champs de maïs voisins.

On trouve un seuil sur le bras de rivière en amont duquel il y a un passage à gué qui permet l'accès à la prairie. On pense que ce seuil pourrait être empierré de façon à limiter l'impact lié au soulèvement des particules fines (colmatage des substrats).

On constate sur le site de l'ancien moulin que le propriétaire a procédé à des travaux d'entretien draconiens mettant la végétation à blanc. Les produits de ces travaux ont été laissés sur place en partie sur les berges et en partie dans le lit. Il convient de retirer ces différents embâcles et rémanents qui lors de crues peuvent être transportés vers l'aval.

De la confluence des 2 bras à la confluence de la Dive de Couhé en rive droite, on trouve de nouveau plusieurs sources claires qui alimentent la rivière.

La rive gauche est bordée de Peupliers dont plusieurs sont déracinés ayant emportés un volume de terre important avec leur souches.



Peupliers déracinés en rive droite en aval du Moulin Ruiné.



Seuil déversant entre les îles de la Baraudière.

En rive droite, en bordure du champ de maïs, nous avons relevé la présence de plusieurs cage à ragondins qui étaient occupées. On constate une fois de plus que ces bêtes participent à la dégradation des berges surtout au niveau des parcelles cultivées de maïs dont ils se nourrissent.

Au niveau de la confluence de la Dive on trouve un secteur plus lentique mais joliment ombragé par des arbres de haut jet qui offrent de grande potentialités halieutiques. La rive droite est occupée par le bois de feuillus de la Garenne de Sichard. Les parcelles de la rive gauche se trouvent sur la commune de Voulon.

Quelques mètres en aval de la confluence de la Dive, on trouve un petit bras qui apporte les effluents de la station d'épuration de Voulon. Il s'agit d'un fossé à ciel ouvert qui permet une épuration de finition via les macrophytes.

On arrive ensuite au lieu-dit les Iles où plusieurs embâcles se trouvent dans les nombreux bras. Ce secteur doit être pris en restauration compte tenu des gros travaux d'abattage d'arbres morts. A partir de là et jusqu'au Champ Salaud, la rive droite et toutes les îles sont occupées par des peupleraies plus ou moins entretenues.

Immédiatement à l'aval des Iles on note 2 souches à remettre en place en rive gauche afin de fermer les encoches d'érosion.

A partir de la Baraudière la rivière se divise en de nombreux bras qu'il est difficile de suivre à pied. Les écoulements dans les divers bras se font par de petits seuils déversant et le bras principal est le bras ouest. On peut se demander si tous ces bras font partie du système hydraulique du moulin des Rets.

A la Baraudière, nous avons de nouveau noté la présence de cage à ragondins ainsi qu'une installation de pompage destiné à l'irrigation des jardins.

La rive gauche est bordée en alternance de jardins, de friches, de vergers et de prairies.

On trouve aussi des pompages d'agrément à la Limonerie.

Toutes les îles sont occupées par des peupleraies.

Le bras principal correspond en fait au bief du moulin des Rets et un certain nombre de bras ne sont que les bras de décharge du bief.

Le moulin est géré par une vanne ouvrière et une autre vanne hors d'usage permettait l'alimentation du moulin. Ces vannes, n'ayant plus d'utilité pourrait être enlevées. Toutefois des travaux de réhabilitation du moulin pourraient être envisagés, la roue étant en place.

Les substrats rencontrés sont mixtes, essentiellement composés de sable, de gravier et de cailloux, substrats pouvant abriter des frayères à Truites.

Les îles nécessitent de lourds travaux de restauration et plus particulièrement d'enlèvement des Peupliers déracinés et tombés en travers des bras.



Secteur de pêche aménagé en aval du moulin des Rets



Chablis en travers du Clain au Champ Salaud.

A l'aval du moulin des Rets, on trouve des prairies à chevaux et au même endroit en rive droite, un secteur aménagé pour la pêche. Comme on le voit sur la photo, le cercle jaune signale des sièges fixes destinés à la pêche. On en compte 5 ou 6 sur une distance de 150 m.

En aval de ce secteur au niveau du Champ Salaud une petite peupleraie est totalement dévastée ce qui a créé un chablis en travers de la rivière. Il est impératif d'enlever ces arbres au plus tôt qui perturbent les écoulements et retiennent les flottants. Lors des hautes eaux, l'eau va arriver avec une grande vitesse et va chercher à contourner l'obstacle par les berges en créant des zones d'érosion.

Le volume pris par les arbres, en plus de la retenue qu'ils engendrent, peut avoir des conséquences sur les inondations en amont et plus particulièrement pour le moulin des Rets.

Jusqu'au Petit Allier, le Clain longe un coteau boisé en rive droite et une vaste prairie puis une peupleraie en rive gauche. Rapidement on arrive sur l'ancien système hydraulique du moulin du Petit Allier, on constate que le bief est comblé et qu'il s'agit d'une zone eutrophe où pourrit l'eau.



Le bief comblé en amont du moulin du Petit Allier.



Bête s'abreuvant dans la rivière au Petit Allier.

A l'aval de l'île formée par les 2 bras, on note une zone humide très intéressante qui pourrait être une bonne frayère à Brochet avec peu d'aménagement. En effet il existe déjà une vanne qui permet la retenue d'eau, seule la hauteur d'eau est à voir en détail ainsi que le foncier.

Plusieurs Peupliers sont déracinés sur les berges du bras de rivière.

Une station de jaugeage de la DIREN se trouve en rive droite juste en amont d'un abreuvoir qu'il serait bon d'aménager. En aval de l'abreuvoir on trouve 2 radiers successifs recouverts de Bryophytes.

En aval du pont de la voie SNCF, le Clain conserve une largeur de 12 m pour une hauteur de berge de 1 m. Les berges sont occupées par des prairies.

Une source vient de la rive gauche en aval du pont de la route.

En rive gauche, on note aussi des Aulnes morts ainsi que 7 arbres de gros diamètre qui penchent sur la rivière.

Ces arbres sont à conserver car ils apportent une alternance au niveau de l'éclairement sur la rivière et participent à la diversité des habitats aquatiques et piscicoles.



Le Clain au Petit Allier.



Arbres qui penchent à conserver en aval de la voie SNCF.

Les substrats et les habitats aquatiques :

Le faciès du Clain sur cette partie est celui d'un cours d'eau lentique avec une très faible pente inférieure à 1 ‰. Les cours d'eau à si faible pente sont des cours d'eau à dépôt sédimentaire et non à arrachement. On retrouve donc essentiellement des substrats fins constitués de vases, de sable et de gravier dans les zones plus rapides du Clain.

Nous nous trouvons ici dans un cours de typologie ichtyologique théorique B 7 de la zone à Barbeau où dominant les cyprinidés d'eau mixte (eau vive et eau calme).

On constate tout de même quelques secteurs intéressants au niveau des seuils et radiers. Ces zones se trouvent souvent à l'approche de moulins où se produit une accélération de la vitesse de l'eau. Ces variations courantologiques apportent une diversité au niveau des habitats aquatiques, les granulats étant plus grossiers. Ces granulats permettent la fixation de macro invertébrés différents.

Les Callitriches présentes en nombre important sont également d'excellents supports pour cette faune qui constitue la nourriture des poissons.

Plusieurs secteurs homogènes de graviers et de sables sont répertoriés offrant de grandes possibilités pour des frayères à Truites, c'est notamment le cas dans tous le bief du moulin des Rets.

Nous avons pu observer de vastes zones de calme avec des fosses profondes qui permettent le repos des poissons et offrent aussi de belles zones de pêches. C'est le cas en aval du moulin des Rets où la zone est aménagée.

On ne trouve pas de secteurs lotique avec des alternance de blocs, de radiers et de seuils permettant une oxygénation permanente du milieu. On trouve bien quelques seuils artificiels pour le passage de gué où le maintien d'eau dans les abreuvoirs.

On note aussi la présence de zones humides très intéressantes surtout en aval de Villemonnay qui constitue des écosystèmes à part entière avec leur propre espèces faunistique et floristique. Il est important de les conserver car elles offrent une zone tampon de qualité entre les cultures et la rivière. Il est cependant déconseillé de vouloir les drainer par des fossés comme c'est le cas à la confluence du ruisseau du Pontreau. Elles sont également le site potentiel de frayère à Brochet.

Les problèmes rencontrés sur la ripisylve :

- Nombreux arbres morts à abattre
- Peupliers à abattre compte tenu de leur position sur la berge
- Quelques secteurs de berge nue comme au Moulin Ruiné
- Secteurs lourds de restauration aux Iles et entretien des nombreuses peupleraies
- Peupliers déracinés qui dégradent les berges

Les problèmes rencontrés sur le lit et les berges :

- Peupliers déracinés favorisant les érosions de berge au niveau des souches
- Zones de friche non entretenues
- Drainage des zones humides
- Embâcles à retirer
- Souches à replacer
- Pompage
- Abreuvoirs qui participent à la dégradation des berges et au colmatage des substrats
- Passage à gué du Moulin Ruiné à empierrer
- Vannes vétustes du moulin des Rets à retirer
- Chablis en aval du moulin des Rets

DIAGNOSTIC DU PREHOBE : COMMUNE DE PRESSAC

Linéaire : 6.9 km
 Hauteur moyenne des berges : 1,5 m
 Largeur moyenne de la rivière : 2 m
 Largeur moyenne de la vallée : 75 mètres
 Pente moyenne de la vallée : 5 ‰
 Usage : agricole

Le Préhobe est un affluent rive droite du Clain. De l'aval de Vieilles Forêts au pont de Boucheron, le Préhobe a une ripisylve dense voir très dense sur certains tronçons. Le ruisseau circule alternativement dans les prairies et les bois. La ripisylve est essentiellement constituée de Frênes, d'Aulnes et de Chênes. Ce cours d'eau portent les stigmates de la tempête de décembre 1999 avec de nombreux arbres dessouchés. Ce tronçon du Préhobe est à restaurer. Outre les travaux d'abattage, de débardage et de remise en place des souches, il faut également réaliser un travail d'ouverture du lit actuellement complètement recouvert par la végétation.



Embâcle et clôture en travers du lit en aval de Bucheron



Alternances de seuils, radiers et mouilles très intéressante en aval de Boucheron

En aval de Bucheron, quelques clôtures barbelées se trouvent en travers du lit et favorisent la formation d'embâcles qui devront être retirés afin d'éviter des problèmes d'érosion et d'élargissement du ruisseau. L'occupation des sols est marquée par des prairies et quelques secteurs en friche. Une culture est à signaler en amont du pont de Petit Villars. La ripisylve est dense et est composée d'Aulnes, de Frênes et de Chênes. Certaines portions du cours d'eau sont recouvertes par la végétation et des travaux d'éclaircissement par l'intérieur du lit devront être entrepris.

Le Préhobe présente sur ce tronçon des écoulements diversifiés avec une alternance de seuils, de radiers et de mouilles.

En aval du pont de Petit Villars, le lit du Préhobe est à ouvrir sur une cinquantaine de mètres. Une culture occupe la rive gauche. La rive droite est occupée par des prairies. Un jardin est situé en rive droite juste en amont de la confluence avec la Rigole de la Font du Puits. La ripisylve est dense sur ce secteur et des arbres dessouchés sont à signaler en rive droite. Au niveau de ces arbres, le ruisseau est élargi et perd sa dynamique d'écoulements. La lame d'eau est diminuée et le ruisseau est ainsi plus facilement sujet au réchauffement de la lame d'eau et à l'eutrophisation.

De la confluence avec la Rigole de la Font du Puits jusqu'au passage à gué de Petit Villars, l'occupation des sols est marquée par des prairies. Des Peupliers sont présents dans la ripisylve. Trois Peupliers morts sont à abattre juste en aval de la confluence alors qu'un autre devra être conservé plus en aval

pour la nidification des pics. Deux passerelles permettent le passage d'une rive à l'autre au niveau de Petit Villars. Un embâcle s'est formé le long de la passerelle aval de Petit Villars. Cet embâcle est à retirer. Il faudra également envisagé avec le riverain de retirer cette deuxième passerelle très endommagée.



1



2



3

- 1- Embâcle le long d'une vieille passerelle au niveau de Petit Villars
- 2- Frêne dessouché en aval de Petit Villars
- 3- Frêne dessouché tombé dans le lit en aval de Petit Villars

De nombreux arbres sont dessouchés jusqu'au passage à gué de Petit Villars. Un gros travail de débardage et de remise en place des souches est à réaliser sur ce tronçon. Les berges sont plus hautes sur ce secteur et le ruisseau dans chaque méandre attaque les berges.

En aval du passage à gué jusqu'à Garendeau, le Préhobe entame des méandres très prononcés. Les berges concaves sont érodées. La ripisylve est dense et limite donc de gros problèmes d'érosion. Elle est constituée de Chênes, de Frênes et de Noisetier. Les arbres sont de grandes tailles constituant une ambiance particulièrement intéressante. L'occupation des sols est composée essentiellement de prairies. Une seule parcelle de blé a été recensée en rive gauche.

Ce secteur devra subir de gros travaux de restauration. En effet, de nombreux arbres sont dessouchés. Ils sont tombés la plupart du temps sur les prairies mais quelques uns sont tombés en travers du lit où en long dans le lit. En plus du problème d'une encoche d'érosion dans la berge et de l'élargissement du

lit du ruisseau, ces arbres retiennent les flottants et forment des embâcles pouvant être conséquents. Ces embâcles ne sont pas à conserver sur ce secteur. Ils provoqueraient en effet des érosions de berges de chaque côté de l'embâcle en élargissant le lit du ruisseau diminuant d'autant la lame d'eau. Les souches des arbres dessouchés (essentiellement des Frênes) devront être remise en place. Elle constitue en effet par le système racinaire une bonne protection des berges mais également une zone de refuge et d'habitat très intéressante pour la population piscicole et les macro invertébrés benthiques.

De Garendeau à la confluence avec le Clain, l'occupation des sols jouxtant le Préhobe est constitué majoritairement de prairies viennent ensuite les cultures les bois et les jardins. De Garendeau jusqu'aux Ages le Préhobe est potentiellement intéressants au niveau habitats de la faune aquatique puisque qu'il est composé d'une succession de seuils mouilles et de radiers qui représentent potentiellement des zones de caches et de repos pour la vie piscicole. Par la suite et jusqu'à la confluence avec le Clain, les radiers seuils et mouilles sont quasi inexistantes (mise à part au droit du cimetière de Pressac). Ceci est sûrement due à la rupture de pente provoquée par l'arrivée du Préhobe au niveau de la vallée du Clain.

Les dégâts provoqués par la tempête de décembre 1999 sont encore visible , en effet un très grand nombre d'arbres tombés en travers ou déracinés sont à noter sur cette portion du Préhobe (surtout entre Garendeau et Monfoussac).



Arbre déraciné en aval des Ages



Arbres déracinés avec encoches d'érosions en amont de la D34, à l'entrée de Pressac

Comme on peut le constater sur les photos ci-dessus les arbres déracinés engendrent des encoches d'érosions qui ne sont pas sans effets sur la rivière. Premièrement, la lame d'eau diminue du fait que le lit de la rivière se soit élargie suite aux l'encoches d'érosion. Deuxièmement, du fait que la lame d'eau est diminuée, l'eau se réchauffe, l'oxygène se raréfie. Par conséquent, toutes les conditions sont réunies pour que le milieu s'eutrophise.

Les arbres déracinés sont aussi responsables de la formation d'embâcles.

A noter la présence de quelques clôtures en travers du lit. Elles sont disposées ainsi afin d'empêcher les bestiaux de s'échapper par la rivière. Elles devront être retirées car elles aussi sont responsables de la formation d'embâcles.

En aval de la D34 au niveau de la périphérie de Pressac, nous avons constaté qu'un riverain faisait brûler un ancien matelas dans le lit de la rivière. Ceci ne devrait plus exister, d'une part ne serait-ce que pour la qualité des eaux et d'autre part car il y a des endroits pour ça (déchetteries).

Les habitats aquatiques

Le Préhobe présente sur le linéaire étudié des habitats bien diversifiés. L'alternance de seuils, de radiers et de mouilles sur l'ensemble de son cours constitue une multitude d'habitats potentiels pour la population piscicole et pour les macro invertébrés benthiques.



succession seuil, radier, mouille présentant de nombreux habitats



L'apparition de blocs granitiques plus nombreux en amont de Garendeau contribue à la diversité des écoulements et des habitats.

L'ensemble du linéaire jusqu'à Garendeau présente des substrats de qualité très biogènes. Les galets, graviers et sables se succèdent au rythme des écoulements pour constituer autant d'habitats potentiels pour la vie aquatique. Quelques blocs granitiques viennent agrémenter le lit du Préhobe en constituant une diversité d'écoulements et d'habitats enrichissant les potentialités de ce ruisseau. Ces blocs granitiques deviennent plus nombreux en amont.

En aval du gué de Petit Villars, le Préhobe entame une dynamique d'écoulements en méandres beaucoup plus accentuée. Dans les méandres, des caches sous les racines des Frênes et des Chênes constituent des zones de repos et de refuge très intéressantes.

Les embâcles répertoriés sur cette zone sont des zones très intéressantes. Malheureusement l'ampleur de ceux répertoriés entre Petit Villars et Garendeau ne permettent pas de les garder. Il faut en effet éviter de créer de nouvelles niches d'érosion et de trop gros problèmes d'écoulements.

Les problèmes rencontrés sur la ripisylve

- arbres morts à abattre
- nombreux arbres dessouchés
- arbres à élaguer sur certains secteurs

Les problèmes rencontrés dans le lit et sur les berges

- clôtures barbelées en travers du lit provoquant la formation d'embâcles
- nombreux arbres dessouchés détériorant les berges
- arbres dessouchés en travers du lit provoquant des encoches d'érosion
- rivière poubelle

DIAGNOSTIC DU PAYROUX : COMMUNE DE PRESSAC

Linéaire : 8 km

Hauteur moyenne des berges : 0.5 m

Largeur moyenne de la rivière : 1 m

Largeur moyenne de la vallée : 125 m

Pente moyenne de la vallée : 4 ‰

Obstacles rencontrés : chaussée de l'étang de la Motte, déversoir et vanne de la bonde de l'étang de Combours

Usages : agricole, irrigation, pêche

Le Payroux est un affluent rive gauche du Clain. Il prend sa source au niveau des étangs de la Courade. En aval des étangs de la Courade, le Payroux coule dans des prairies constituant des zones humides. Une partie du ruisseau a subi un curage. La ripisylve est absente jusqu'au passage busé de la ferme de la Courade. Ce passage est constitué de deux buses de 30 cm de diamètre.



Le Payroux en aval des étang de la Courade



La ripisylve en aval de la Courade

A partir de ce passage busé, la ripisylve est très dense, essentiellement constituée de Ronces et de quelques Saules, Aulnes, Frênes et Sureaux. Le cours d'eau devra être ouvert de l'intérieur sur environ 150 mètres. En rive gauche, l'occupation des sols est marquée par des prairies en zones humides où de nombreuses prêles se développent. En rive droite, après des prairies et une friche, le Payroux pénètre le bois de la Madeleine.

Un autre passage busé se trouve à environ 200 mètres en aval de celui de la Courade. Ce passage est recouvert de végétation. Il n'est apparemment plus pratiqué et pourra donc être retiré. Un peu plus en aval, deux arbres devront être laissés dans une cépée d'Aulnes alors que les trois autres devront être abattus. Au niveau de la friche située en rive gauche, le lit du cours d'eau devra être ouvert de l'intérieur. Quatre arbres morts devront être abattus sur ce secteur. La ripisylve est essentiellement constitué de Saules, d'Aulnes et de Ronces.

En aval de la confluence avec le ruisseau du Petit Mallard, une clôture est placée en travers du lit. Un Saule penché sur le ruisseau est à retirer ainsi que des branchages dans le lit un peu plus en aval. Le lit est à nouveau à ouvrir sur ce tronçon.

Quelques arbres sont à ressouder en aval de ce secteur et un Saule poussant dans le lit du cours d'eau est à retirer. Une clôture est également placée en travers du lit un peu plus en aval.

Au niveau de Thorigné, des rémanents sont à retirer. Des déversements provenant de la fosse à lisier de la ferme sont à signaler par un petit ruisseau. Des traces de débordements sont également présentes au niveau de la prairie située en contre-bas de la fosse à lisier. Au niveau d'une cépée d'Aulnes, un arbre devra être abattu pour permettre aux autres de se développer.

En amont du pont de la D.36, un embâcle est à retirer et deux Saules penchés sur le lit sont à retirer.



Arbre dessouché à ressouder en aval de la confluence avec le ruisseau du Petit Mallard



Saule penché sur le lit du Payroux à abattre en amont du pont de la D.36

En aval du pont de la D.36, le Payroux a subi des travaux de recalibrage. La ripisylve est réduite à quelques arbres isolés jusqu'au bois du Férail. L'occupation des sols est marquée par des prairies en rive gauche constituant une bande enherbée entre les cultures situées plus en hauteur et le ruisseau. En rive droite après une prairie située en aval immédiat du pont, les cultures occupent très vite les rives du Payroux jusqu'au bois de Férail.



Le Payroux en aval de la D.36



Peuplier dessouché au niveau du bois de Férail

En rive gauche, des rejets de drain sont à signaler. Sur cette portion, le Payroux recommence à créer des méandres. Des herbiers constitués essentiellement de Glycéries se développent dans le lit du ruisseau.

A partir du bois de Férail, de nombreux Frênes et Peupliers sont dessouchés. Trois embâcles devront être retirés plus en aval. De nombreuses traces de ragondins indiquent leurs présences sur ce secteur. Des Saules poussent en travers du lit et des arbres dessouchés sont tombés en travers du lit. Le Payroux coule sur ce tronçon dans une zone humide correspondant à une rupture de pente. La rupture d'écoulements lotiques est favorable au développement du Potamot crépu et des Nénuphars.

De ce secteur jusqu'à la queue d'étang de la Motte, un gros travail de restauration devra être réalisé. Des arbres morts sont à abattre, des Saules poussant en travers du lit sont à retirer et un secteur devra être ouvert à partir du lit du cours d'eau.



Saules poussant sur le cours d'eau à élaguer



Chablis et arbres dessouchés suite à la tempête de décembre 1999 dans le bois de Charroux

Le plus gros secteur de restauration se trouve dans le bois de Charroux, juste en amont de l'étang de la Motte. Ce bois a été ravagé par la tempête de décembre 1999. Le Payroux passe dans ce bois et coule donc au milieu de chablis et d'arbres dessouchés.



1



2



3

- 1- Vue d'ensemble des dégâts de la tempête de décembre 1999 sur le bois de Charroux dans le lit majeur du Payroux**
- 2- Arbres dessouchés tombés en travers du cours d'eau dans le bois de Charroux**
- 3- Vue de la queue de l'étang de la Motte**

Un gros passage de travaux « tempête » est donc à réaliser dans le bois de Charroux. Plus en aval, on arrive très vite dans une zone humide correspondant à la queue de l'étang de la Motte. L'étang de la Motte est situé au fil de l'eau et est équipé en sortie d'un déversoir assurant une dénivelée de 4 à 5 m. par conséquent la franchissabilité piscicole y est nulle.

De l'étang de la Motte jusqu'à la Verrerie, le Payroux circule dans une prairies humides, mise à part au droit de la Motte en rive droite où il longe un bois. Par la suite, et ce jusqu'à environ 200 mètres en amont de Chez Ringuet, il longe un champ de Colza (situés en rive gauche) et une prairie (située en rive droite). Enfin, jusqu'à l'étang de Combourg le Payroux passe successivement dans un sous bois humide puis dans une zone marécageuse.

La ripisylve est composée majoritairement de Saules, d'Aulnes et accessoirement de Chênes et de broussailles.

La densité de la ripisylve est très variée, elle est peu dense, dense à très dense en alternance avec des zones en berges nues.

De l'étang de la Motte à la sortie de l'étang de Combourg, le Payroux a globalement une orientation sud/ouest-nord/est.



Vue d'ensemble du Payroux 200 m avant la Verrerie + gros rémanent



Effet du recalibrage, les racines apparentes au niveau des berges, la Verrerie

Comme le montre la vue d'ensemble ci-dessus, par endroits des rémanents sont laissés sur les prairies humides attenantes au cours d'eau. Si ils ne sont pas enlevés ou brûlés, étant situés au niveau de la zone de débordement du Payroux, ils risquent d'être emportés et de créer des embâcles.

A noter la présence d'un grand nombre de clôtures disposées en travers du lit. Elles servent la plupart du temps à éviter que les bestiaux (en l'occurrence ici des moutons) ne prennent la fuite par la rivière.

Au droit des habitations situées à environ 150 mètres en aval de la Motte, nous avons constaté la présence d'un tambour de machine à laver en haut de berge. Les tambours de machine à laver sont utilisés par les pêcheurs pour la conservation des vifs.

De la Motte à Chez Ringuet, le Payroux a été recalibré. D'ailleurs le fait que les racines soient apparentes au niveau des berges à la Verrerie le démontre.



Passage à gué provoqué par du gibier au niveau d'un radier, au droit de Verrerie



Atterrissement provoqué par le passage des gibiers, amont du bois situé au droit de chez Ringuet

De nombreux passages à gué provoqués par le passage de gibier type sangliers ont été recensés sur cette portion du Payroux. Comme le montre les photos ci-dessus, lorsque le passage à gué est situé en zone de radier, il n'y a aucune conséquence, par contre, lorsqu'il est situé en zone plus calme, cela forme des atterrissements.

Des ragondins ont été repérés sur ce secteur. Ils creusent des galeries dans les berges provoquant ainsi des effondrements et indirectement des atterrissements.

Plusieurs drains issus du champ de colza de la Verrerie se déversent dans la Payroux. Il ont un diamètre de 100.



Arbre qui penche dans le lit + embâcle + retenue amont, la Verrerie



Fossé creusé pour drainer le champ situé en surplomb, chez Ringuet

Au niveau de la Verrerie, un arbre penchant dans le lit retient tous les flottants, obstruant ainsi le cours, provoquant un embâcle et une retenue amont. A long terme, l'eau située en amont va se réchauffer, l'oxygène dissous va diminuer et la végétation aquatique va proliférer. Il serait donc bon de retirer cet arbre ainsi que l'embâcle afin d'éviter l'eutrophisation amont.

En parallèle du Payroux au droit de chez Ringuet, un fossé servant à drainer le champ situé en surplomb a été créé. Il se déverse plus en aval au niveau du cours d'eau temporaire faisant la jonction entre l'étang de chez Ringuet et l'étang de Combours.

L'étang de Combours est situé au fil de l'eau et est équipé en sortie d'un déversoir assurant une dénivellée de 1,5 m et d'une vanne (au niveau de la bonde). par conséquent la franchissabilité piscicole y est nulle.

Les habitats aquatiques

La partie amont du Payroux sur la commune de Pressac, juste en aval des étangs de la Courade a été curé. On retrouve donc un substrat argileux très peu biogène. En aval du passage busé de la Courade, le substrat est composé de sable, de graviers et d'argile. Ce secteur a vraisemblablement été également curé. Plus en aval, on retrouve des petits radiers puis des alternances seuils - mouilles – radiers en amont de la D.36.

En aval de la D.36, le Payroux a été recalibré. Le cours d'eau reprend malgré tout des faciès qu'il devait avoir avant les travaux. Il commence ainsi à reméandrer et créer quelques radiers.

Plus en aval, l'impact des nombreux arbres dessouchés ou tombés en travers du lit est perceptible sur la dynamique des écoulements du Payroux et donc sur la diversité de ses habitats. Les faciès sont plus lenticulaires avec l'apparition de Potamots crépus et de Nénuphars. Les substrats sont moins grossiers et les habitats sont plus homogènes.

De l'étang de la Motte au bois situé au droit de chez Ringuet, les substrats sont de types blocs, argile et sables. Par la suite, jusqu'à l'étang de Combours les substrats sont de types vaseux.

Les problèmes rencontrés sur la ripisylve

- débroussaillage et ouverture du lit dans la partie amont
- arbres dessouchés le long ou en travers du lit
- absence de ripisylve sur quelques secteurs

Les problèmes rencontrés sur le lit et les berges

- présence d'une buse inutile en aval de la Courade
- clôture en travers du lit pouvant engendrer des problèmes d'écoulements
- arbres dessouchés déstabilisant les berges et augmentant la largeur du lit
- recalibrage du lit
- curage du lit au niveau de la Courade
- gros secteur de chablis et d'arbres dessouchés au niveau du bois de Charroux en amont de l'étang de la Motte
- arbre qui penche et qui pousse dans le lit provoquant des embâcles

COMMUNE DE MAUPREVOIR

Linéaire : 9.7 km

Hauteur moyenne des berges : 1 m

Largeur moyenne de la rivière : 4 m

Largeur moyenne de la vallée : 125 m

Pente moyenne de la vallée : 1 ‰

Obstacles rencontrés : ancien moulin de la Grande Métairie, trois clapets (aux Ages, étangs de Rude Paille et au Coucou) et une vanne dans la bourg de Mauprevoir.

Usages : hydraulique, agricole, pompage, pêche.

Sur la Commune de Mauprevoir, le Payroux circule dans une vallée peu encaissée et est globalement orienté sud/est-nord/ouest.

La ripisylve est composée de Saules, de Chênes, d'Aulnes, d'Ormes, d'Aubépines, Peupliers, de Ronciers et de Bambou en rive gauche à Rude Paille. Sa densité est variée, elle passe par des zones peu dense à dense, voir très dense en alternance avec des zones en berges nues.

A noter que les ragondins, comme sur la Commune Pressac sont toujours aussi nombreux.

De la sortie de l'étang de Combours à l'Epine, le fond de vallée est composé majoritairement de prairies, viennent ensuite les bois et enfin les cultures. Les cultures sont localisées juste en amont de l'Epine en rive gauche.

En sortie de l'étang de Combours, en aval du déversoir, un grand travail de restauration sera à effectuer. En effet, de nombreux arbres sont tombés en travers du cours et plusieurs rémanents sont disposés en bordure de berge. Afin d'éviter la création d'embâcles les arbres devront être débités et évacués, les rémanents eux seront soit évacués soit brûlés.



Poteaux EDF + anciennes culées de batardeaux en arrière plan, amont étang de Combours



Embâcle formé par des poutres servant pour le pont de la photo précédente

Un peu plus en aval, des anciennes culées de batardeaux sont sur le point d'être emportées par le courant. Il serait judicieux de les retirer avant que ceci soit effectif. Quinze à vingt mètres plus en aval deux poutres sont retenues par des jeunes Saules de bordure, provoquant ainsi un embâcle. Ceux-ci servaient sûrement pour la réalisation du pont situé juste en amont. En effet, un peu plus en aval, on trouve le même type de pont, lui aussi avec des poutres en moins disposées dans le lit du Payroux. Il faut les retirer du lit et soit les évacuer ou soit les remettre à leur place mais cette fois en les fixant bien. Par la suite et ce jusqu'au premier étang du Grand Tremble, le fond de vallée est constitué de prairies humides à Joncs.

Ensuite, la Payroux passe à droite du premier étang de Grand Tremble. Une petite maison en bois est située en rive droite du Payroux et est reliée à l'étang par une passerelle.

Enfin, le Payroux recircule dans un fond de vallée en zone humide et ce jusqu'au étangs de Miche Louis. Rien de particulier n'est à signaler, à part que l'on retrouve une clôture en travers du lit. Bien entendu il faut la retirer pour raison évoquées auparavant.

A noter la présence d'un grand étang au droit de l'Epine, en amont, qui n'existait pas sur les cartes IGN.

Toujours au niveau de l'Epine, on répertorie un pompage.



Fond de vallée en zone humide, aval étang de Combours



Pompage, à l'Epine

De l'étang de l'Epine à l'ancienne voie ferrée, l'occupation des sols du fond de vallée évolue. En effet, aux prairies humides, aux bois et aux cultures viennent s'ajouter les peupleraies et les jardins. Les jardins se situent des Ages à la sortie de Mauprevoir et les peupleraies apparaissent dès après l'Epine.

Justement, tout de suite après l'Epine, les peupleraies posent problème. Le problème vient du fait que les exploitants afin d'obtenir un rendement maximum, plantent les Peupliers jusqu'en haut de berge.

Les Peupliers ayant un enracinement traçant, dès que les sols se gorgent d'eau et qu'il y a des vents violents (genre tempête de décembre 1999), ils se déracinent et emportent avec eux un volume conséquent de berge. Il faut savoir qu'un Peuplier adulte en se déracinant emporte avec lui 3 m de berge. Le Payroux faisant en moyenne 4 m de large, si un Peuplier adulte se déracine de chaque côté, la largeur est multipliée au moins par trois. Conséquences, la lame d'eau diminue d'autant, l'eau se réchauffe, l'oxygène dissous baisse, en bref il y a eutrophisation du milieu. Il est donc nécessaire de retirer tous les Peupliers plantés en haut de berge. Le mieux aurait été de laisser une ripisylve naturelle et de commencer les plantations de Peupliers au minimum à 3 m des berges. Ceci est bien représenté au niveau des peupleraies situées entre les Ages et Mauprevoir.

Plusieurs sources ont été relevées en bordure du cours, notamment celle située à mi chemin entre Malbaf et les Ages en rive droite.

De Malbaf aux Ages le Payroux traverse une zone humide. C'est à partir de cet endroit que commence à apparaître dans le lit des Nénuphars et des Callitriches.

En aval de la D10 dans le bourg de Mauprevoir, une décharge sauvage est à signaler en rive droite, deux trois jardins après la vanne. Juste en face, en rive gauche on note la présence d'une petite station d'épuration type boues actives.

Un autre pompage est à signaler au niveau de Rude Paille.



Source, mi chemin Malbuf-les Ages



Souche de Peuplier remise en place, au droit de la Belle Indienne



Embâcle et rémanents à l'arrivée du bras en aval du moulin de la Grande Métairie



Saule penchant sur le lit à retirer en amont de Montedont

Au droit de la Belle Indienne, 9 souches de Peupliers déracinés ont été remises en place. Leurs troncs ainsi que les résidus de coupe des branches restent au niveau de la prairie. Il faudra les retirer. En ce qui concerne les souches, il faudra les surveiller pour éviter qu'elles ne se désolidarisent de la berge. Eventuellement des pieux des saules pourront être utilisés afin d'ancrer les souches à la berge.

A noter en aval de la Morlière, deux abreuvoirs à bestiaux. Le problème avec ces types d'abreuvoirs c'est que les bêtes en allant s'abreuver piétinent le fond et remettent ainsi les fines en suspension. Ceci a pour effet le colmatage des substrats à l'aval. Il est donc nécessaire de mettre des clôtures en bordure de rivière et d'aménager un abreuvoir empierré ou à poussoir.

En aval de l'ancienne voie ferrée, le Payroux coule dans les prairies en rive gauche et dans les peupleraie en rive droite jusqu'à l'ancien moulin de la Grande Métairie. Un petit bras se sépare du Payroux en aval de la voie ferrée pour le rejoindre en aval du moulin. La ripisylve est absente en rive gauche et clairsemée en rive droite. Une zone de radier se trouve en amont du moulin.



Déversoir amont du moulin de la Grande Métairie



Bief du moulin de la Grande Métairie

Un peuplier dessouché est à retirer juste en aval du moulin. En aval du moulin, une prairie occupe la rive droite et un bois la rive gauche. Douze Peupliers en tête de berge sont à abattre pour éviter des problèmes de déstabilisation des berges par leur dessouchement. Quatre Peupliers dessouchés sont à retirer en amont de l'arrivée du petit bras provenant de la voie ferrée.

Un embâcle et des rémanents sont à retirer au niveau de la confluence avec le bras secondaire. En aval de cette confluence, la ripisylve est quasi absente sur les deux rives. Seuls quelques Saules et quelques Aulnes occupent les berges au milieu des prairies. Des herbiers de Véronique faux-cresson, de Nénuphars et de Potamots se développent dans le lit du cours d'eau sur cette portion. Deux abreuvoirs sont à signaler au niveau de ces prairies.

En amont d'un îlot, un Saule penché sur le Payroux retient les flottants en formant un embâcle. Une clôture en travers du lit retient également les flottants. En aval de l'îlot, un arbre en travers du lit est à retirer au niveau de Montfrémigé. Une petite ouverture du lit est à réaliser sur ce secteur.

En aval, la ripisylve est clairsemée et composée de Frêne, de Fusain et d'Aubépine. La végétation rivulaire devient de plus en plus clairsemée pour être finalement absente au niveau de Montedont. Des arbres morts sont à abattre en amont de ce lieu-dit et un passage à gué permet le passage d'une rive à l'autre. Des traces de ragondins ont été répertoriées lors de l'étude de terrain.

En aval de Montedont, quelques Aulnes éparses et des Frênes reconstituent un semblant de ripisylve au milieu des prairies. Une carrière en rive droite marque la limite communale entre Mauprévoir et Payroux.

Habitats aquatiques

De l'Étang de Combours à Mauprévoir les substrats sont de types sableux/vaseux. Ensuite, de Mauprévoir à la Morlière les substrats deviennent plus biogène avec l'apparition de seuils, de mouilles et de radiers. Enfin, de la Morlière jusqu'à l'age Pouille, les substrats redeviennent exclusivement de types sableux/vaseux.

Problèmes rencontrés au niveau de la ripisylve

- arbres déracinés, morts, en travers à retirer ou abattre afin d'éviter la création d'embâcles ;
- décharge sauvage à retirer dans le bourg de Mauprévoir .

Problèmes rencontrés dans le lit et sur les berges

- arbres qui poussent dans le lit à retirer car génèrent des embâcles ;
- abreuvoirs à aménager pour éviter la remise en suspension des fines ;
- clôtures barbelées dans le lit du ruisseau retenant les flottants et pouvant créer des embâcles
- ragondins qui par leurs galeries déstabilisent les berges.

COMMUNE DE PAYROUX

Linéaire : 3.5 km

Hauteur moyenne des berges : 0.6 m

Largeur moyenne de la rivière : 4 m

Largeur moyenne de la vallée : 200 m

Pente moyenne de la vallée : 0.7 ‰

Obstacles rencontrés : possibilité de mettre des pelles au niveau du château de Payroux

Usages : agricole, pêche, lavoir

Après avoir brièvement pénétrer la commune de Payroux en aval de l'ancienne voie ferrée pour la quitter une parcelle plus loin, le Payroux rentre définitivement sur la commune de Payroux au niveau du lieu-dit de Bellevue.

Au niveau de Bellevue, la ripisylve est très éparse. La ripisylve n'est composée que de quelques Frênes; Peupliers et Saules. Des jeunes pousses de Peupliers sont à retirer et un arbre de plus belle taille est à abattre. Une cépée morte est aussi à abattre. L'occupation des sols est marquée par des jardins au niveau de Bellevue en rive droite et par des prairies en rive gauche.

Au niveau d'une friche située juste en aval de Bellevue, quelques Peupliers ont été plantés. Un passage à gué et une passerelle permettent le passage d'une rive à l'autre. En aval de ce passage à gué, des Peupliers ont été plantés le long du Payroux. Ces arbres constituent la ripisylve en rive gauche sur ce secteur. Six de ces Peupliers seront à abattre. Placés en crête de berge, il risque en effet de déstabiliser la berge du fait de leur sensibilité au dessouchement. Deux autres Peupliers et un arbre mort sont également à abattre sur l'île située en aval de Bellevue.

En aval des Peupliers d'alignement, la ripisylve est réduite à quelques arbres isolés. Quelques Frênes, Aulnes ou Aubépines se succèdent sans constituer une réelle ripisylve. Le Payroux coule sur ce secteur dans des prairies humides et la présence de ragondins a été recensé lors de notre passage. La présence de la Fritillaire pintade est à signaler dans ses prairies humides à partir de Chez Pagnoux jusqu'à la confluence avec le Clain. Quelques mini-seuils viennent diversifier ponctuellement les écoulements par la création d'un radier en aval. Un arbre mort est à laisser en aval de Chez Pagnoux. Cet arbre mort est un peu en retrait du lit mineur du Pagnoux. Etant donné le peu d'arbre mort répertorié sur ce secteur, il constitue un arbre très important pour la nidification des pics.



Arbre mort à laisser pour la nidification des pics en aval de Chez Pagnoux



La vallée du Payroux en aval de Chez Pagnoux avec un site où se développe l'Elodée du Canada

En aval de cet arbre, des herbiers constitués de Nénuphars colonisent le lit du Payroux. Des Elodées du Canada ont même été répertoriées sur ce secteur. Cette plante aquatique est classée comme espèce envahissante et ce secteur devra être surveillé pour évaluer la progression de ces herbiers.

Juste en aval du site à Elodées du Canada, un mini-seuil en pierres diversifie les écoulements. Des bryophytes se sont développés sur ce seuil. Ils sont le signe d'un milieu courant bien oxygéné. On retrouve très vite en aval de ce seuil des Nénuphars.

Au niveau de Lafa, une peupleraie puis un bois sont situés en rive gauche. Des prairies humides occupent toujours la rive droite. Un mini-seuil et des bryophytes sont de nouveau à signaler à la fin cette peupleraie. Deux Peupliers sont à abattre et deux arbres en travers sont à retirer au niveau du bois de Lafa. Un petit embâcle est également à retirer. La ripisylve est dense au niveau du bois de Lafa en rive gauche mais est absente en rive droite. Des ragondins sont à nouveau à signaler sur ce secteur.



Le Payroux au niveau du bois de Lafa



Arbre dessouché et embâcle en aval du bois de Lafa

Un passage à gué à la fin du bois permet le passage d'une rive à l'autre du Payroux. La ripisylve reste dense en rive gauche en aval de ce passage à gué sur environ 150 mètres. Au niveau d'un méandre, un arbre dessouché est en travers du Payroux et un embâcle s'est créé à cet endroit.

En aval, la ripisylve est de nouveau réduite à quelques arbres isolés sur les deux berges. Les prairies occupent les deux rives. Au niveau d'un petit bois situé en rive droite, un travail d'égagement des branches les plus basses pourra éventuellement être effectué sur des Frênes et des Chênes. Il est important de garder un maximum le couvert végétal sur ce secteur du fait de l'absence de ripisylve en rive gauche à cet endroit et sur presque l'ensemble du Payroux depuis Bellevue.

A la sortie de ce petit bois, le Payroux pénètre le jardin du château de Payroux. On retrouve en rive droite des Ormes, du Frêne, du Fusain, de l'Aulne et de l'Aubépine.



Déversoir en amont du château de Payroux



Le lavoir de Payroux en aval du pont

Un déversoir est situé dans le parc du château où des pelles pouvaient être installées. Six Peupliers sont à abattre au niveau de ce déversoir. Plus en aval, juste en amont du pont de Payroux des

nouvelles pelles ou des grilles pouvaient être installées sur le bief. Ces grilles devaient servir de vivier pour l'alimentation du château. Les deux bras du Payroux se rejoignent en amont du pont.

Un lavoir est situé en aval du pont de Payroux en rive gauche. Il est alimenté par des sources provenant du coteau. La ripisylve est ici composée de Saules, d'Aulnes, d'Ormes et de Noisetiers. Des Peupliers d'alignement sont plantés en rive gauche en aval du lavoir jusqu'à un mini-seuil. Des prairies sont situées en rive droite et des peupleraies en rive gauche jusqu'à un chemin creux provenant de la Chanfaronnerie. A partir de ce chemin jusqu'à la confluence avec le Clain, des Peupleraies occupent la rive droite alors que des prairies occupent la rive gauche. Des Fritillaires pintades sont présentes sur les deux rives.

En aval des méandres, près du chemin creux de Cormier, un mini-seuil empierré permet de diversifier les écoulements.

Au niveau de la Chanfaronnerie, trois Peupliers sont à abattre en rive gauche car ils poussent en bordure de berge. Un arbre mort est également à abattre en rive gauche. En rive droite, un tronc mort est à conserver pour la nidification des pics. Un abreuvoir est à signaler à cet endroit.



Mini-seuil sur le Payroux au niveau du chemin creux de Cormier provoquant une diversité des écoulements



Protection de berge en parpaings à proscrire au niveau d'un chemin creux en rive droite provenant de la Chanfaronnerie

Au niveau d'un chemin creux provenant de la Chanfaronnerie, un abreuvoir est à signaler en rive droite. Une protection de berge en parpaings a été réalisée en rive gauche à ce niveau. Ce mode de protection de berge est à proscrire. Il provoque en effet un point dur en berge qui ne fait que transférer l'énergie du cours d'eau sur la berge d'en face. Un Peuplier est à abattre à cet endroit afin d'anticiper des problèmes de dessouchement.

Une passerelle est située juste en aval de cette protection de berge. Des cages à ragondins sont disposées à cet endroit. En rive droite, deux Peupliers plantés en tête de berge sont également à abattre juste en aval de cette passerelle.

Un peu plus en aval, en rive gauche, un tronc est à conserver pour la nidification des pics. Sur la parcelle d'en face, située sur la rive droite, quatre Peupliers sont à abattre pour éviter des problèmes de dessouchement.

Les habitats aquatiques

Les substrats du Payroux sur la commune de Payroux sont composés de graviers et de galets. Quelques blocs viennent agrémenter le fond du lit sur certains secteurs. Les écoulements sont lotiques mais la présence d'herbiers de Nénuphars traduit des débits d'étiage faibles qui permettent le développement de ces herbiers. Quelques mini-seuils permettent de diversifier les habitats aquatiques en créant une dynamique d'écoulement intéressante.

L'absence de ripisylve sur la plupart du linéaire pose le problème du réchauffement de la lame d'eau en été. Par cette absence de ripisylve, les caches dans les sous-berges ou dans les systèmes racinaires des arbres de la ripisylve sont inexistants. La ripisylve apporte également des zones d'ombre en

alternance avec des zones ensoleillées accroissant d'autant la diversité des habitats. Il ne faut surtout pas oublier non plus le rôle de nourriture que constitue la ripisylve. De nombreux insectes tombent en effet de la ripisylve pour venir alimenter les poissons gobeurs. Le système racinaire des arbres constitue également un lieu de ponte et de vie pour les insectes et les larves aquatiques mais aussi pour les poissons.

Les peuplements piscicoles, même en présence de substrat d'assez bonne qualité, se retrouvent donc devant un manque d'habitats aquatiques liés au manque de diversité d'écoulements et à l'absence de ripisylve.

Il faut également signaler sur ce secteur, la présence de l'Elodée du Canada. Cette plante envahissante doit faire l'objet d'un suivi particulier pour évaluer la progression des herbiers sur ce secteur. Une attention particulière devra être menée pour empêcher la propagation de cette espèce dans la partie aval du Payroux et sur le Clain.

Les problèmes rencontrés sur la ripisylve

- ripisylve éparse voir absente sur la plupart de la commune
- quelques arbres morts à abattre
- arbres morts à conserver pour la nidification des pics
- Peupliers plantés en bordure du Payroux sensibles au dessouchement

Les problèmes rencontrés sur le lit et les berges

- arbres dessouchés tombés en travers du lit déstabilisant les berges
- présence de ragondins sur l'ensemble du linéaire du Payroux de la commune provoquant par leurs galeries une déstabilisation des berges
- présence de quelques petits embâcles

DIAGNOSTIC DU MAURY : COMMUNE DE MAUPREVOIR

Linéaire : 8.3 km

Hauteur moyenne des berges : 1 m

Largeur moyenne de la rivière : 3 m

Largeur moyenne de la vallée : 200 m

Pente moyenne de la vallée : 1,8 ‰

Obstacles rencontrés : en aval du pont de Monat un obstacle est formé d'un poteau EDF en amont duquel sont plantés verticalement des pieux en bois.

Usages : agricole, pompage

De la D.148 à la confluence avec le Payroux

Le ruisseau du Maury est un petit affluent rive gauche du Payroux. Ce ruisseau a subi des travaux de recalibrage dont il porte encore les traces aujourd'hui.

En amont de la D.148, des Saules poussent dans le lit. Ces Saules retiennent des flottants et ont engendré la formation d'un embâcle. Pour éviter la formation d'embâcle à cet endroit, les Saules poussant dans le lit devront être retirés.

En aval de la D.148, la ripisylve est dense. Des Chênes, des Saules et des Aulnes composent la ripisylve. Des prairies occupent le rive droite alors qu'en rive gauche, une parcelle de maïs puis une autre en jachère se succèdent. Des troncs en travers du ruisseau sont à retirer et un gros travail d'ouverture du lit est à effectuer. Un abreuvoir est à signaler en rive droite juste en aval de la D.148. De nombreux Saules poussent dans le lit et sont à retirer. Quelques clôtures barbelées traversent le lit du ruisseau. La présence de ragondins est à signaler sur ce secteur.



La ripisylve constitue un rideau dense en aval de la D.148



Abreuvoirs au milieu des prairies en amont du passage à gué de Trépillé

En amont du passage à gué de Trépillé, des prairies occupent les deux berges. Des clôtures en travers du lit délimitent un abreuvoir au niveau d'un méandre qu'amorce le ruisseau. Un peu plus en aval, la ripisylve s'éclaircit en rive droite et devient absente en rive gauche. La Véronique faux-cresson fait alors son apparition dans le lit. Des abreuvoirs permettent aux bêtes de venir s'abreuver dans le lit du ruisseau au niveau de ce secteur. Des abreuvoirs sont également à signaler juste en amont du passage à gué de Trépillé. Un tronc le long de la berge en rive gauche est à retirer en amont de ces abreuvoirs. Un gros travail d'ouverture du lit est à effectuer sur ce secteur. Ce travail devra être réalisé manuellement à partir du lit sans l'intervention de gros engins.

Un mini-seuil diversifie les écoulements en amont du passage à gué de Trépillé. En aval, la ripisylve est très dense et composée de Chênes, de Saules, d'Aulnes et de quelques Peupliers. Le lit devra être ouvert de l'intérieur à partir du ruisseau du passage à gué jusqu'à la confluence avec le petit affluent en rive gauche provenant des étangs de Chez Rateau. L'occupation des sols est marquée par une prairie en rive droite constituant une vaste zone humide. Une friche puis une peupleraie occupent la rive

gauche. Un étang en rive droite est utilisé pour l'irrigation des cultures situées en amont de la confluence avec le petit ruisseau provenant de Chez Rateau. Un embâcle et des Peupliers dessouchés sont à retirer du lit du ruisseau au niveau de cet étang. Des Saules poussant dans le lit du ruisseau sont également à retirer sur ce secteur. Des traces évidentes de ragondins permettent de signaler leur présence au niveau des cultures. Un passage busé permet de traverser le ruisseau en aval de l'étang.

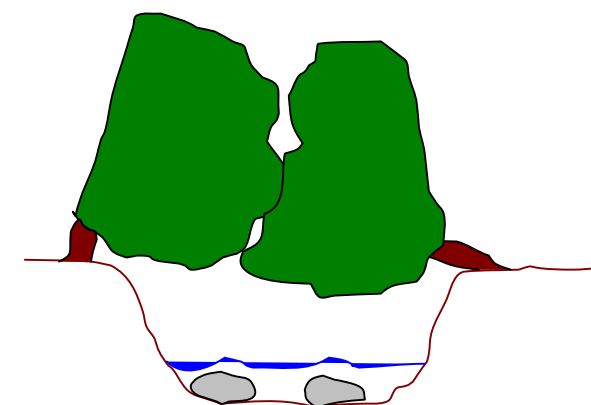


Saules poussant dans le lit du ruisseau à retirer en amont de la confluence avec l'affluent de Chez Rateau



Entretien de la ripisylve à l'épareuse au niveau des cultures à la confluence avec le ruisseau de Chez Rateau

L'entretien de la ripisylve en rive droite au niveau des cultures est effectué avec une épareuse. Cet entretien radical repousse la végétation sur le lit du ruisseau en le refermant complètement. Le lit sur ce secteur devra être réouvert et un travail de sensibilisation devra être réalisé auprès de l'exploitant pour qu'il évite un tel entretien en bordure de cours d'eau. Le ruisseau du Maury porte sur ce secteur les stigmates évidents d'un recalibrage du lit du ruisseau.



Conséquences sur la ripisylve de l'entretien avec une épareuse



Le Maury en amont du pont de la Lambertièrre

En aval de la confluence, avec le petit ruisseau, l'occupation des sols est marquée par des prairies en rive gauche alors que les cultures occupent toujours la rive droite. La ripisylve est plus clairsemée. Elle est composée essentiellement de Peupliers d'alignement en rive droite alors qu'en rive gauche se succèdent Saules et Aulnes. Deux embâcles sont à retirer en aval immédiat de la confluence. Deux abreuvoirs et deux clôtures sont présents juste en amont du chemin de la Lambertièrre. Une prairie succède à un champ de blé en rive droite en amont immédiat du chemin.

De chez Poncet à la D10, l'occupation des sols est composée exclusivement de prairies. Après la D10 et jusqu'à chez Grelet apparaissent des cultures.

De chez Poncet à chez Galet la ripisylve est composée de Saules, d'Aulnes, d'Aubépines, de Chênes et de Ronciers. Elle est variée, peu dense, dense à très dense en passant par des zones en berges nues.



Véronique dans le lit de la rivière, la Lordière



Prairie humide chez Rondeau

De chez Poncet à la Lordière, la rivière passe par une succession de seuils et de radiers situés pour la majorité en sortie de passage à gué.

Au niveau de la Lordière, le courant devient moins rapide et on constate l'apparition de véronique.

En aval de la Guillonnière un grand étang est situé en rive gauche. Juste à l'amont de cet étang, un pompage sert à irriguer les champs situés aussi bien en rive gauche qu'en rive droite. En sortie de cet étang, un poteau EDF est posé en travers du cours et en amont des pieux en bois sont plantés verticalement. Cet obstacle devra-t-être retiré car d'un part il est infranchissable et d'autre part il forme une retenue aval.

Juste après cet obstacle, le Maury traverse des prairies humides et ce jusqu'au pont du Monat. Par la suite de chez Gatineau jusqu'à chez Grelet le cours passe alternativement à travers des prairies humides mais cette fois avec des Renoncules dans le lit et des Iris et Joncs en bordure et des cultures.

En aval de l'étang de Chez Grelet, la ripisylve est quasi-absente. Seuls quelques Aulnes en rive gauche et des Peupliers en rive droite occupent les berges. Ce secteur a été recalibré et en absence de ripisylve, le ruisseau cherche à retrouver un profil en travers moins artificiel. On assiste ainsi à des effondrements de berge.



Effondrement de berge en absence ripisylve en aval de Chez Grelet



Passage à gué et pompage u niveau du Pont des Pars

Une cabine de pompage et une passerelle se trouvent au niveau du passage à gué du Pont des Pars. Un mini-seuil en pierres en amont de ce passage à gué provoque une bonne dynamique d'écoulement et diversifie les habitats. En aval de ce passage à gué, un étang a été creusé en rive droite. La présence remarquable de la Fritillaire pintade est à signaler autour de ce plan d'eau. Des cages à ragondins se trouvent également autour de ce plan d'eau.

Au niveau de cet étang, la ripisylve est dense. Des Saules poussent dans le lit. Deux Saules dessouchés et un embâcle sont à retirer. Sur ce secteur, les Saules poussant dans le lit devront être retirés et un élagage devra également être effectué pour éviter la retenue et l'accumulation de flottants. En aval de cet étang, la ripisylve est clairsemée et n'est composée que de quelques Aulnes et quelques Saules. La Véronique faux-cresson et des Callitriches occupent le lit du ruisseau.



Saules poussant dans le lit à retirer en aval du passage à gué du Pont des Pars



Effondrement de berge en amont de la confluence avec le ruisseau de l'Arquetan

Des effondrements de berges sont à signaler au niveau de prairies en amont de la confluence avec le ruisseau de l'Arquetan juste en aval d'un passage à gué qui constitue également un abreuvoir. Ce secteur est dépourvu de ripisylve et a été recalibré.

La confluence avec le ruisseau de l'Arquetan constitue une vaste zone humide dans les prairies. Une peupleraie occupe la rive droite juste en amont du pont de la D.100. Des Ormes morts sont à abattre en amont du pont. La ligne d'eau est calée par un mini-seuil en pierres placé en aval du pont. Ce petit secteur lentique est favorable au développement de Nénuphars. De nombreux ragondins ont été répertoriés sur ce tronçon.

Le mini-seuil en aval du pont permet une diversification des écoulements et donc des habitats aquatiques sur ce secteur. En aval du pont, la ripisylve est d'abord clairsemée puis devient très vite plus dense. Elle est essentiellement composée de Saules et d'Aulnes. L'occupation des sols est marquée par des prairies.



Le pont de la D.100 : des Ormes morts sont à abattre



La confluence entre le Maury et le Payroux : une cèpée d'Aulnes morts est à abattre

Un arbre mort est à abattre en rive gauche. Plus en aval, un embâcle est à retirer et des arbres morts sont à abattre au niveau d'un abreuvoir. En amont de la confluence avec le Payroux, le Maury se sépare en deux bras qui se rejoignent très vite un peu plus en aval. Une friche s'est installée entre ces deux bras. L'écoulement principal se fait au niveau du bras situé le plus près de l'ancienne voie ferrée. Ce bras principal devra être ouvert sur une trentaine de mètres. Il est en effet complètement recouvert par une végétation exubérante en aval d'un abreuvoir. Des arbres morts sont à abattre sur ce secteur. Un bras de décharge quitte le Maury en amont de la confluence pour rejoindre la Payroux juste en aval de l'ancienne voie de chemin de fer. Lors de notre passage, ce bras était à sec. L'écoulement par ce bras ne se fait que pendant les crues. Deux embâcles, un arbre penché et deux arbres morts en travers sont à retirer au départ du bras de décharge. En aval, la ripisylve est quasi absente en rive gauche au niveau de la prairie située à la confluence. En rive droite, la ripisylve est dense au niveau d'une peupleraie et d'une zone humide juste à la confluence avec le Payroux. Trois Saules penchés et une cèpée d'Aulnes morts sont à abattre.

Les habitats aquatiques

La partie amont du Maury porte les traces d'un recalibrage. Malgré des berges hautes par rapport à la taille du ruisseau, les substrats sont relativement bons. Le ruisseau commence à reconstituer des habitats. On retrouve sur le fond du ruisseau du sable, des graviers, quelques galets mais également quelques zones où le ruisseau coule directement sur l'argile. Ce type de substrat est le signe d'un recalibrage.

En amont de la confluence avec le ruisseau de Chez Rateau, le lit est recouvert par la végétation. Les écoulements sont rapides mais peu diversifiés. On retrouve très peu l'alternance de seuils, de radiers et de mouilles. Les habitats dans les systèmes racinaires des arbres de la ripisylve et les sous-berges sont inexistantes sur ce secteur.

En aval de la confluence avec le ruisseau de Chez Rateau, le courant est moins rapide. Les écoulements sont calés par le radier du pont de la Lambertièrre et les substrats sont donc plus fins.

De chez Poncet au droit de chez Chaffaud, les substrats sont de types seuils, radiers et mouilles. On trouve donc des zones calmes et d'oxygénation.

Par la suite, et ce jusqu'à chez Grelet, la rivière redevient moins biogène par le retour de substrats de type sables/vases.

En aval de Chez Grelet, le Maury porte également les traces d'un recalibrage. Jusqu'à la confluence avec le ruisseau de l'Arquetan, malgré le recalibrage, le Maury a des substrats intéressants. Les écoulements se font sur un radier presque continu. Les substrats sont composés de graviers, de galets et de quelques blocs mais aussi de secteurs où le Maury coule directement sur l'argile. Ce secteur possède des substrats intéressants mais il manque l'alternance d'écoulements et donc d'habitats pour développer les potentialités piscicoles de ce ruisseau.

En aval de la confluence avec le ruisseau de l'Arquetan, les écoulements sont plus lents. Un mini-seuil en pierres, situé en aval du pont de la D.100, diversifie les écoulements en alternant les faciès seuil – radier - mouille. En aval de ce seuil, le secteur est sous l'influence de la confluence avec le Payroux. Les écoulements sont lenticulaires et les substrats sont donc plus fins jusqu'à la confluence.

Les problèmes rencontrés sur la ripisylve

- Débroussaillage et élagage à effectuer pour ouvrir le lit du ruisseau
- Arbres morts à abattre
- Saules poussant dans le lit du ruisseau à retirer
- Entretien à l'épaveuse à éviter en amont de la confluence avec le ruisseau de Chez Rateau

Les problèmes rencontrés sur le lit et les berges

- recalibrage du lit du ruisseau sur une bonne partie du linéaire
- clôtures barbelées dans le lit du ruisseau retenant les flottants et pouvant créer des embâcles

- présence de ragondins dont les galeries détériorent les berges
- arbres en travers du lit ou le long des berges à retirer
- embâcles pouvant provoquer des encoches d'érosion
- Saules poussant dans le lit du ruisseau à retirer
- un obstacle formé d'un poteau EDF en amont duquel sont plantés verticalement des pieux en bois est à retirer en aval du pont de Monat.

DIAGNOSTIC DU BE

COMMUNES DE ROMAGNE ET SOMMIERES DU CLAIN

Linéaire : 4,5 km dont 1,9 km sur Romagne et 2,6 km sur Sommières du Clain

Hauteur moyenne des berges : < 1 m

Largeur moyenne de la rivière : < 2 m en amont et 5 m en aval

Largeur moyenne de la vallée : 80 m et > 100 m en aval

Pente moyenne de la rivière : 4,5 ‰

Obstacle rencontré : vannes du bourg et du lavoir de Sommières

Usages : agricole, hydraulique

Le Bé est un affluent de rive gauche du Clain qui prend sa source au lieu-dit l'Homme de la Roche sur la commune de Romagne. Il rejoint le Clain au cœur de la commune de Sommières du Clain.

Le Bé prend naissance au milieu des champs cultivés sous la forme d'une résurgence de nappe non aménagée.

De la source au pont de la Rochemairant à la Braudière, le ruisseau est étroit (< 1 m) et les berges sont basses. Le tracé est rectiligne la végétation riveraine est dense.

Elle représentée par des Frênes, des Aulnes, des Chênes et des Saules. En plus de cette végétation on trouve une strate arbustive et buissonnante qui ferme le lit. Des travaux d'éclaircissement de la végétation doivent être engagés notamment en ce qui concerne les ronciers de manière à apporter un éclairage de qualité au cours d'eau. La méthode à employer consiste à créer des trouées tout en dégagant les pieds des arbres de plus haut jet et en conservant les pousses les plus jeunes de manière à conserver un étagement des âges des essences.

Du pont de la Rochemairant au pont de la Borichère, la rivière conserve un tracé plus ou moins rectiligne. Elle circule au travers d'un bois bordé de parcelles cultivées de maïs.

La végétation riveraine est toujours dense et le lit est toujours fermé par endroits nécessitant comme dans la partie amont quelques travaux d'éclaircissement.

Dans ce secteur où la rivière coule dans un bois étroit, elle compose une zone humide qui correspond à son lit majeur. Cette zone est souvent en eau durant les périodes de crue et on constate qu'un certain nombre d'arbres sont morts sur pieds.

Plusieurs de ces fûts sont à conserver car ils sont colonisés par les Pics qui s'en servent comme nichoirs.

Le Bé en période de crue entre la Rochemairant et la Borichère.

Plusieurs arbres morts sont à conserver comme nichoirs à Pics.



Nous avons également observé à cet endroit de nombreux arbres tombés en travers du cours. Il est important de les retirer car le pourrissement du bois nuit à la qualité générale du cours d'eau.

En continuant vers le pont de la Borichère, la rivière conserve le même faciès d'écoulement en fond de zone humide couverte par un bois dense composé de Peupliers, d'Aulnes, de Frênes et de Saules. La rive droite est essentiellement plantée de Peupliers.

Une jeune peupleraie plantée en rive gauche du Bé a été relevée.

Nous ne pouvons que regretter de telles pratiques culturales dans une zone où les arbres poussent les pieds dans l'eau quand on connaît la difficulté de stabilité de ces arbres en milieu humide.

Les substrats rencontrés sur cette partie amont sont composés de graviers et de sables accompagnés d'une végétation aquatique telle que les Callitriches, la Véronique et les Iris d'eau.

Quelques sources viennent alimenter le ruisseau par la rive droite.

En aval du pont de la Borichère, le faciès du cours d'eau change. En effet, les bois disparaissent pour laisser apparaître un cours doucement encaissé bordé de Joncs et de Carex puis de parcelles cultivées en berge nue.

Gros contraste au niveau de la végétation de part et d'autre du pont de la Borichère.



Immédiatement à l'aval du pont, on rencontre une zone de galets et de blocs sur lesquels se sont fixées des Véroniques et des Bryophytes.

Tout au long des champs de Chanterane, le faciès du Bé reste le même offrant des substrats pouvant accueillir des frayères à Truites (nous sommes ici en 1^{ère} catégorie piscicole) et des abords inondables développant de magnifiques frayères à Brochets.

En amont de Chanterane, nous avons observé dans le lit une résurgence du relief karstique qui permet d'alimenter la rivière.

A partir du pont de Chanterane, le Bé circule sur la commune de Sommières du Clain.

En rive droite se trouve la confluence du ruisseau de Fontegrive. A ce niveau le Bé se divise en 2 bras sur une longueur supérieure à 200 m laissant dans la partie centrale 2 étangs de forme allongée. La végétation qui borde ces 2 bras est composée de Saules et de Peupliers.

En amont de la confluence des 2 bras on trouve une passerelle sur chaque bras qui permet d'accéder à l'île et aux étangs.

Au niveau de la confluence des 2 bras, il y a un étang en rive droite probablement destiné à l'irrigation des cultures voisines. A cet endroit, ce sont des Peupliers qui bordent la rivière sur les 2 berges.

En aval de ce secteur très rectiligne, on trouve une zone humide en partie colonisée par les Molinies, graminées représentatives des zones humides et marécageuses.

Le lit de la rivière est composé en majorité de sables et de graviers pouvant accueillir des frayères à Truites, et les berges étant recouvertes de graminées peuvent être en période de hautes eaux le siège de frayères à Brochet.

Au niveau d'Archambault, on trouve un ancien pont et en aval un secteur de nouveau rectiligne qui est le fruit des travaux de recalibrage réalisés en 1976. La rivière est plus large à cet endroit puisque sa

largeur atteint 6 m et que ses berges sont hautes de 1 m. il y a peu de courant à cet endroit. La rive gauche est bordée d'une ripisylve assez épaisse composée d'une strate arbustive et buissonnante derrière laquelle se trouve une peupleraie.

La rive droite contient les mêmes essences, on y trouve également un abreuvoir encadré d'une clôture dont l'emprise se fait un peu sur la rivière. Afin de ne pas retenir les flottants, il est conseillé de reculer la clôture de manière qu'elle se trouve dans l'axe des berges.

En continuant vers l'aval, la rivière traverse une zone boisée en rive droite bordée d'une charmaie alors que la rive gauche est occupée par des cultures. Quelques ronciers épais rendent l'accès à la rivière très délicat.

Avant de rentrer dans le bourg de Sommières du Clain, le Bé décrit une large sinuosité au cœur du bois du Château de Vareilles. La rivière conserve la même largeur et le même faciès.

La végétation riveraine est dense et l'on trouve des zones de plantations, des jardins ainsi que de longs alignements de Peupliers.

En entrant dans la partie dite urbaine de la commune, on trouve un vannage qui permet la division du Bé en 2 bras sur 50 m. Cet ouvrage permet sûrement la retenue d'eau afin de limiter les inondations dans le bourg.

La partie urbaine du Bé est canalisée dans un canal en béton et ce sont des jardins qui le bordent.

Au niveau de la confluence avec le Clain, il y a une vanne guillotine en aval du lavoir qui permet de retenir l'eau. Il y a aussi à cet endroit une frayère à vocation salmonicole référencée par le SDVP de la Vienne.



Vannes de régulation à l'entrée du bourg.



Vanne du lavoir à la confluence avec le Clain.

Les substrats et les habitats aquatiques :

Les substrats rencontrés découlent directement du contexte géologique local et de la pente du cours d'eau. Sur socle calcaire, nous rencontrons essentiellement des sables, des graviers et des blocs dans la partie aval. On ne trouve pas de vases ni de granulats à particules très fines.

Ces substrats permettent la fixation de plantes comme les Véroniques et les Callitriches mais aussi des Bryophytes, qui plus que d'être un témoin de la bonne qualité de l'eau sont un témoin de la courantologie importante et locale du secteur.

Ces plantes représentent des abris de choix pour la faune macro-invertébrée.

Au niveau piscicole, il faut rappeler que le Bé est classé en 1^{ère} catégorie piscicole et que sa typologie est salmono-esocicole à dominante salmonicole.

En effet, ce cours d'eau présente des capacités d'accueil pour les frayères à Brochets et à Truites. La partie médiane du cours d'eau présente un lit étroit et courant sur substrats sableux aux potentialités de frayère à Truites, qui sont d'ailleurs présentes dans la rivière, alors que les berges colonisées par des graminées représentent de vastes zones inondables qui correspondent à des frayères à Brochets.

Ce cours d'eau offre donc de grandes potentialités piscicoles de par ses substrats et ses frayères qu'il est important de conserver et de préserver. Toutefois, les vannes présentes dans la partie aval empêchent la remontée des géniteurs vers les sites de frayères et des aménagements doivent être réalisés afin d'optimiser ce potentiel.

Les problèmes rencontrés sur la ripisylve :

- Lit fermé à ouvrir
- Arbres morts à couper
- Secteurs de berges nues

Les problèmes rencontrés sur le lit et les berges :

- Pompage
- Circulation piscicole, vannes et étang

DIAGNOSTIC DU FONTEGRIVE

COMMUNES DE ST ROMAIN, ROMAGNE ET SOMMIERES DU CLAIN

Linéaire : 4,9 km

Hauteur moyenne des berges : < 1 m

Largeur moyenne de la rivière : < 2 m

Largeur moyenne de la vallée : < 100 m

Pente moyenne de la rivière : 3,5 ‰

Obstacle rencontré : vanne de l'étang de Fontegrive

Usages : agricole, pompage, hydraulique (étang), halieutique (étang)

Le ruisseau de Fontegrive est un affluent de rive droite du Bé, qui prend sa source à la Merlière sur la commune de St Romain.

Il rejoint le Bé aux étangs de la Banchardière après avoir traversé les communes de St Romain, Romagne et Sommières du Clain.

La source du Fontegrive se situe à proximité d'un petit plan d'eau, juste à l'aval de la route de St Romain à la Rochemairant.

Un peu à l'image du Bé, le Fontegrive est un cours d'eau étroit qui circule à partir de sa source dans une déclivité du terrain entourée de bois. Ce fond de vallon constitue une zone humide où l'on trouve des Véroniques et du Cresson.

La ripisylve est dense et alterne avec quelques secteurs de berges nues notamment en aval de la Borie en rive gauche. En plusieurs endroits à proximité de la Borie, nous avons noté que le lit est obstrué par la végétation envahissante. Il se forme de petits embâcles qu'il faut dégager.

A l'aval immédiat de la Borie, 3 pompages pour l'irrigation des cultures ont été recensés : un à partir d'un trou d'eau voisin de la rivière et les 2 autres directement à la rivière.

La présence de tels prélèvements d'eau en tête de bassin peut causer des problèmes en période d'étiage, les volumes prélevés n'alimentant pas la partie aval du cours d'eau. Cependant ces pompages doivent être soumis à autorisation et réglementés par des arrêtés de pompages.

Faciès du ruisseau de Fontegrive en aval de la Borie.

Il circule au milieu d'une zone humide colonisée par les Joncs et les graminées, potentielle frayère à Brochets.



De la Borie à Puiraveau, le ruisseau conserve le même faciès, avec un tracé assez aléatoire en zone humide sous un léger couvert forestier de fond de vallon. La présence de hautes graminées et d'une bonne zone d'expansion de crue (horizontale), confère au site un beau potentiel de frayère à Brochets. Reste le problème de la fonctionnalité et surtout de la remontée des géniteurs vers ces sites.

En amont de Puiraveau, le lit s'élargit un peu et les berges s'adoucissent notamment en aval de la confluence d'un petit bras en provenance de la Touchette.

L'examen de la carte de Cassini nous montre qu'à l'époque, le bras de la Merlière n'apparaissait pas et que la source indiquée se trouvait au niveau de Chez Faneau, en amont de la Touchette. On peut penser que des travaux ont été exécutés sur cette partie de la rivière peut être afin de drainer des parcelles.

En aval de Puiraveau, la ripisylve reste dense et la rivière circule au milieu de champs de blé, de tournesol et de maïs.

La ripisylve est composée de Frênes, d'Aulnes, de Saules et de quelques Chênes. On constate à l'aval immédiat du pont de Puiraveau que le lit est fermé par les saulines et que des travaux d'éclaircissement de la végétation doivent être réalisés.

Quelques petits bosquets très denses bordent la rivière par endroits.

En aval du gué de la Clie, la ripisylve est dense en rive gauche et plus légère en rive droite. La rive droite est bordée d'une zone humide pouvant faire office de frayère à Brochets, alors que la rive gauche présente un léger coteau, les parcelles supérieures étant occupées de maïs.

A noter la présence d'un pompage en rive gauche.

Au niveau de la limite de commune en amont de Fontegrive, on trouve une petite île qui constitue une zone humide. Le bras droit de contournement de l'île est fermé, recouvert par les Saules, la végétation est très dense et sa propagation est à surveiller.

La zone humide sur l'île en amont de Fontegrive. La haie dans le fond ferme le bras en rive droite.



De l'aval de l'île à Fontegrive, la végétation riveraine reste dense en rive gauche et il y a un Peuplier mort qui doit être abattu avant de tomber.

La rive droite offre une zone humide colonisée par les roseaux et les champs de blé bordent la rivière.

Au niveau de Fontegrive, on trouve un étang en rive droite alimenté par un bras de la rivière et dont le rejet se fait par un trop-plein en aval. Sur le bras de la rivière on trouve un batardeau avec une vanne dont l'influence se ressent bien en amont de l'étang.

Nous avons constaté que la ripisylve en rive droite de l'étang était bien entretenue et que le plan d'eau était en partie colonisé par des Potamots (plante aquatique envahissante des eaux calmes).

A partir de Fontegrive, les parcelles de la rive droite se trouvent sur la commune de Sommières du Clain et celles de la rive gauche sur Romagne.

Au pont de Fontegrive, une source alimente le ruisseau depuis la rive gauche.

Jusqu'au gué du Salvert, la disposition des berges reste la même avec des alternances de zones humides et des secteurs où la ripisylve est dense.

A noter en rive gauche la présence de plusieurs arbres morts qu'il est intéressant de conserver, car ils servent de nichoirs aux pics.

Zone humide en aval de Fontegrive.

En amont du gué du Salvert on trouve 3 petits étangs qui se succèdent en rive gauche, et il est intéressant de noter que des cormorans ont été recensés dans ce secteur.

La présence de cet oiseau sur les étangs est nuisible pour la faune piscicole, car c'est un prédateur gros mangeur qui peut rapidement dépeupler un plan d'eau.

A l'amont du gué du Salvert, il nous semble avoir observé une installation de pompage.

Du gué du Salvert à la confluence avec le Bé, on trouve tout d'abord une peupleraie en rive gauche bordée d'une ripisylve arbustive et buissonnante longeant des parcelles occupées par des prairies.

En plusieurs endroits, le lit de la rivière est fermé par une végétation trop dense sur un cours d'eau trop étroit. La végétation se compose de plantes hygrophiles comme les roseaux et les Saules.

Un pompage se trouve de nouveau en rive droite à ce niveau ainsi qu'un seuil en aval qui permet de retenir l'eau pour le pompage (prise d'eau).

Quelques mètres en aval on trouve des clôtures placées en travers du cours qui doivent être enlevées car elles retiennent les flottants et peuvent être à l'origine de la formation d'embâcles.

Au niveau de la confluence il y a une peupleraie en rive gauche dont certains représentants sont morts.

Les substrats et les habitats aquatiques :

Les substrats rencontrés dans le lit du ruisseau de Fontegrive ne sont pas d'un grand intérêt pour la faune piscicole. Les écoulements sont lents et la sédimentation des particules fines est assez importante colmatant en partie les habitats aquatiques. La sédimentation est renforcée par la présence des plans d'eau voisins dont les trop-pleins ainsi que les vidanges participent à ce colmatage et à l'eutrophisation du milieu.

On peut retenir sur ce cours d'eau la présence de belles plages enherbées (prairies humides) qui constituent d'excellents sites de frayères à Brochets mais dont la remontée vers ces sites paraît délicate compte tenu du nombre d'ouvrages à franchir depuis l'aval.

Il semble indéniable que les divers travaux hydrauliques d'assainissement des parcelles ont largement contribué à la disparition des habitats aquatiques.

Les problèmes rencontrés sur la ripisylve :

- Lit fermé en plusieurs endroits à éclaircir
- Arbres morts à couper

Les problèmes rencontrés sur le lit et les berges :

- Clôtures placées en travers du cours
- Pompage
- Vanne de l'étang de Fontegrive

- DIAGNOSTIC DU PONTREAU

COMMUNES DE CEAX EN COUHE ET ANCHE

Linéaire : 2,3 km dont 1 km sur Ceaux et 1,3 km sur Anché
 Hauteur moyenne des berges : < 1 m
 Largeur moyenne de la rivière : 3 m
 Largeur moyenne de la vallée : > 200 m
 Pente moyenne de la rivière : 3 ‰
 Obstacle rencontré : vannes de l'étang du Château de Monts
 Usages : abreuvoirs, halieutique (présence des étangs), agricole

Le ruisseau du Pontreau est un affluent de rive gauche du Clain dont la confluence se fait à l'amont immédiat du moulin de Moisseau.

Il prend sa source sur la commune de Ceaux en Couhé à Mézachard à partir d'une source qui alimente des étangs.

La rivière passe dans un vaste plan d'eau qui est l'étang du Château de Monts en amont du pont de la D.146. Immédiatement à l'aval de ce pont nous trouvons un autre étang, cette fois-ci en eau libre puisqu'il se trouve en rive gauche du Pontreau.

Du pont de la D.146 au pont de Pontreau, la rivière est rectiligne. Elle a subi des travaux de recalibrage et son profil transversal en U en montre les stigmates. Les berges sont verticales et uniformes, toutes les sinuosités ont été effacées de façon à évacuer les eaux drainées au plus vite.



L'étang en amont du pont de la D.146.



La partie amont de ce secteur rectiligne est bordée de Peupliers qui constituent des alignements en bordure des prairies.

L'occupation des sols est essentiellement composée de prairies, de zones de friche et de zones humides inondables pouvant faire office de frayères à Brochet.

La ripisylve est composée de Peupliers dont certains poussent directement sur les berges et de végétation arbustive et buissonnante.

Au niveau de l'étang, on note la présence sur le cours d'eau d'un ouvrage avec batardeau qui pourrait permettre l'alimentation de l'étang.

Jusqu'au pont de Pontreau, alternent prairies et zones de friche.

En aval de l'étang de Chante-coucou qui se trouve en rive gauche, on rencontre un chablis important en travers du cours d'eau.

Les arbres déracinés et tombés en travers de la rivière sont uniquement des Peupliers qui ont subi les assauts de la tempête de décembre 1999. Ces arbres n'ont toujours pas été enlevés 1 an après et peuvent amplifier les phénomènes de débordements lors des crues.

En continuant vers l'aval, après le chablis, la rivière est bordée d'une ripisylve arbustive et buissonnante assez dense. A noter la présence de clôtures placées en travers du cours de la rivière pour empêcher les bêtes de quitter le champ par la rivière. Ces clôtures doivent impérativement être retirées car elles retiennent les flottants et sont à l'origine de la formation d'embâcles.

Le lit est composé de matériaux sableux en majorité et de quelques secteurs plus vaseux et terreux, ces derniers correspondant aux secteurs retravaillés le plus récemment.

A 150 m du pont de Pontreau dans un secteur de berges nues entouré de prairies, nous avons observé que le lit avait été retravaillé, recalibré d'une part et que d'autre part, des déflecteurs avaient été placés dans le lit.

Ces déflecteurs ont pour conséquences de recréer une sinuosité dans le lit dans l'espoir de développer des méandres. Ces mesures visent également à ralentir la vitesse de l'eau et à favoriser une expansion horizontale des crues sur les vastes prairies, ceci dans un second temps. Le but premier est la diversification des habitats aquatiques qui favorisera le retour d'espèces plus nobles.



Le lit retravaillé avec les produits de curage régaliés sur les berges en amont de Pontreau.



La rivière se rétrécit pour passer un merlon boisé.

Plusieurs abreuvoirs sont à noter en aval des déflecteurs ainsi que quelques radiers. On trouve également les traces d'un ancien abreuvoir et plusieurs arbres tombés en travers du cours se situent aussi dans cette zone.

Il nous semble d'ailleurs intéressant d'en conserver un qui bien ancré dans le lit et dans les berges apporte une diversité tant dans les écoulements que dans les habitats aquatiques.

En amont du pont de Pontreau, ce sont les Noisetiers qui colonisent les berges.

A partir de ce pont, nous entrons sur la commune d'Anché.

Le ruisseau de Pontreau circule dans un vaste fond de vallée bordé en rive gauche d'un coteau boisé et en rive droite d'une vaste étendue plane qui correspond au lit majeur du Clain.

La rive droite du Pontreau correspond à la zone d'expansion des crues du Clain, puisqu'il se trouve dans son lit majeur. On trouve des prairies à bovins et à chevaux ainsi que des parcelles cultivées.

Sur la partie amont de ce secteur, on constate que la végétation est très dense allant même jusqu'à fermer le lit par endroits en amont de l'étang de rive gauche. A partir de l'étang les berges sont nues et de lourds travaux de rectification et de recalibrage du cours d'eau ont été réalisés. Cela se traduit dans le paysage par la présence de fossé de drainage et de plans d'eau, il s'agit réellement d'un fossé d'évacuation.

La zone humide délimitée par les divers bras ou canaux et le Clain forme une réserve de chasse très intéressante.

Dans la partie basse du Pontreau, nous constatons qu'une partie du cours d'eau a été détourné et comblé probablement lors de la réalisation d'un plan d'eau. Initialement, le ruisseau devait passer en rive gauche alors qu'il passe en rive droite.

Plusieurs fossés se jettent également dans le Clain.

Le ruisseau du Pontreau rejoint le Clain en rive gauche en amont du moulin de Moisseau après avoir traversé une peupleraie en zone humide.

En rive gauche du bras principal, on trouve un vestige de l'ancien bras qui vient lui aussi alimenter le Clain au même endroit.

L'examen de la carte de Cassini de 1780 nous permet d'observer que des modifications se sont produites sur le cours du ruisseau au cours de ces années.

On constate que :

- les étangs de l'amont de Mézachard et de Chante-coucou n'existaient pas à cette époque
- il existait un étang dans la partie aval du cours d'eau entre le Pontreau et la confluence avec le Clain qui était géré par un moulin aujourd'hui disparu

La présence d'un moulin sur ce cours d'eau nous indique les potentialités hydrauliques de l'époque qui permettaient le fonctionnement permanent d'un moulin grâce à la retenue dans le plan d'eau. On imagine assez mal aujourd'hui un tel fonctionnement compte tenu des assecs très sévères sur le ruisseau (amplifiés par les divers prélèvements) même avec une retenue.

Les substrats et les habitats aquatiques :

D'une manière générale, on peut dire qu'ils sont pauvres.

Les différents travaux de remaniement du cours d'eau et des berges ont détruit en grande partie les substrats originels et les différents abris en place.

On constate une homogénéité du fond issu de ces travaux.

Au niveau des habitats aquatiques, peu de diversité également, les fonds sont constitués de sable et de vase pour l'essentiel et la partie amont du cours d'eau est largement colonisée par la Véronique faux-cresson. Cette plante peut être un bon support à la fixation de certaines espèces de macro invertébrés benthiques, source de nourriture de la faune piscicole.

Les problèmes rencontrés sur la ripisylve :

- Secteur de berge nue dans la partie aval qui pourraient nécessiter des plantations
- Rivière fermée par la densité de la végétation
- Problème de plantation de Peupliers à proximité immédiate des berges
- Arbres morts à couper

Les problèmes rencontrés sur le lit et les berges :

- Problème de circulation piscicole au niveau de l'étang du Château des Monts
- Arbres tombés en travers du lit et chablis
- Embâcle à retirer

DIAGNOSTIC DE LA DIVE

COMMUNE DE COUHE

Longueur : 5,9 km
Largeur de la rivière : 6 à 8 mètres
Largeur de la vallée : 250 à 500 mètres. Le coteau est présent alternativement en rive droite et gauche, au gré des méandres
Usages : pêche, rejets, pompages, aires de loisir, abreuvoirs à bestiaux
Obstacles : Déversoir, clapet et vanne verticale sur l'ancien moulin de Couhé, clapet de l'abattoir

Sur la commune de Couhé, la Dive présente un cours régulier sur une section rectifiée. La ripisylve est rarement présente sur les deux rives. En amont de la D26, les peupliers dominent largement en rive gauche. Le coteau est occupé par un bois de feuillus plus diversifié. En amont de la N10, le manque d'entretien du coteau en rive droite provoque un explosion anarchique de la végétation. En aval, la berge droite est nue alors que la coteau en rive gauche est occupé par un bois de feuillus dense. On trouve ce scénario jusqu'à l'ancien abbaye de Valence. Entre l'abbaye et le camping, la végétation est équilibrée sur les deux berges, de densité moyenne, avec des essais de plantation au niveau du camping.
Hormis les peupliers, la ripisylve est représentée par les essences suivantes : Aulnes, Chênes, Frênes, Noisetiers, Platanes, Saules , Sureaux. La strate arbustive est également complétée par de l'Aubépine et du cornouiller.
L'occupation des sols sur les parcelles riveraines est dominée par les bois et les prairies. Il n'y a pas de parcelles cultivées sur les bords de la Dive sur la commune de Couhé.

A l'entrée de la commune, les peupleraies ont été entièrement dévastées par la tempête du mois de décembre 1999. C'est donc un chablis inextricable qui rend l'accès impossible sur les deux rives. Le déracinement des arbres est dommageable pour la ripisylve et la berge qui est dégradée : si les travaux de retrait des chablis et de ressouchage sont trop tardifs, il en résulte un élargissement du lit de la rivière et l'isolement des souches au milieu du lit.
Entre les deux viaducs de la N10, on retrouve un chablis de peupliers en rive gauche. En rive droite, en amont du clapet de l'ancien moulin, on conservera un arbre mort comme nichoir à pics. On signale un rejet en amont du pont de la D26.



Vue amont de la D26 dans le bourg de Couhé

En aval du pont, les berges sont empierrées. En rive droite, un bouquet de Renouée du Japon doit être retiré : cette espèce est considérée comme envahissante et constitue une menace pour les espèces locales. Au niveau du clapet, on signale une aire de lavage des véhicules des services techniques de la

commune. On note 3 rejets en rive droite. En aval de la station d'épuration, la ripisylve en rive gauche a été partiellement détruite par la tempête de 1999.
An aval de la N10, la berge droite est nue dans une vaste prairie en rive droite. La berge est basse et les descentes d'animaux sont fréquentes : elles sont empierrées et ne semblent pas poser de problèmes. Le coteau en rive gauche est très sauvage avec une ripisylve dense et variée. Au niveau de l'abbaye, les peupliers en rive gauche sont déracinés. Ceux qui restent debout doivent être abattus pour pouvoir être exploité convenablement.



1	2
3	

- 1 Aval de la N10 : berge droite nue
- 2 Exemple de cépée d'aulnes à travailler en rive gauche : garder 1 fût
- 3 Peupliers déracinés en amont de l'abbaye



En aval du vieux pont de l'abbaye, la Dive est ombragée sur les deux berges. On signale 3 arbres qui penchent en rive droite et qui doivent être abattus. Au niveau du camping, la rive gauche est pratiquement nue et des plantations de Chêne rouge d'Amérique, d'Erable et d'Aulne ont été effectuées.

Les substrats et habitats aquatiques
Compte tenu du caractère calibré de la rivière et de l'influence des différents ouvrages, les substrats sont relativement uniformes. En amont des ouvrages, les faciès sont lenticules et les sédiments fins dominant. En aval immédiat des différents ouvrages, on trouve des radiers qui laissent découvrir des substrats de granulométrie intéressante dans un faciès de courant.



Amont du pont de l'ancienne abbaye : les écoulements et les niveaux sont influencés par la vanne du camping en aval.

Problèmes rencontrés sur la ripisylve

- Arbres déracinés par la tempête de 1999
- Arbres morts à abattre ou à conserver pour les pics (nichoirs)
- Recépage de Saules et d'Aulnes : en aval de la N10, en rive gauche. Sur Environ 1 km, on signale 1 cépée de 7 à 10 pieds tous les 7 mètres. On propose de retirer 1 cépée sur 2 et de recéper les bouillées conservées.
- Elagage
- Abattage d'arbres qui penchent sur le lit

Problèmes rencontrés sur les berges

- Dessouchage d'arbres important
- Ragondins

COMMUNE DE CHATILLON

Longueur : 4,9 km

Largeur de la rivière : 6 à 8 mètres

Largeur de la vallée : 250 à 500 mètres. Le coteau est présent alternativement en rive droite et gauche, au gré des méandres jusqu'en aval du clapet de Chatillon.

Usages : pêche, rejets, pompages, aires de loisir, abreuvoirs à bestiaux

Obstacles : Déversoir et vannage du camping, clapet de Chatillon, clapet de Paplais

La ripisylve présente plusieurs aspects sur cette commune : On trouve de grands secteurs de berges nues comme en rive droite du méandre en amont de Chatillon, et en amont de Payré en rive gauche d'abord, puis en rive droite. La ripisylve, quand elle est présente, est largement dominée par les peupliers. On retiendra sur cette commune un secteur intéressant de ripisylve constituée de frênes : la végétation est dense, sur plusieurs mètres d'épaisseur.

De nombreux peupliers ont été déracinés par la tempête de 1999.

Les parcelles riveraines sont occupées par des prairies et des bois en majorité. On signale deux zones de cultures (maïs) au niveau de Paplais.

En aval de la route N10 deux plans d'eau ont été aménagés en rive gauche. L'un d'eux est envahi par l'Elodée du Canada. Cette plante fait partie des plantes introduites, envahissantes qu'il serait bon de ne pas propager dans les cours d'eau. Au niveau de la première boucle en aval, des peupliers déracinés sont à l'origine de dégradation de berge. Jusqu'au clapet de Chatillon on recense : des peupliers déracinés accompagnés d'érosion de berge, un peuplier noir d'Italie est couché dans l'eau le long de la berge : il serait bon de la conserver car il ne présente pas d'obstacle à l'écoulement des eaux et constitue un excellente cache sous berge pour la faune piscicole.



Aval de la N10 en amont de la première boucle



Peuplier déraciné dans la première boucle

Au niveau de la zone de loisir de Chatillon, un bras part en rive gauche. Ce bras est classé en Réserve de Pêche. Il existe un projet de prolongement de ce bras au-delà de sa confluence actuelle avec la Dive.

En aval immédiat du clapet, le confortement en pierre de la rive gauche est déstabilisé.

On note un bouquet de Renouée du Japon en rive droite.

Jusqu'à Paplais et en aval du clapet, on note parfois des empierrements importants sur les berges. Cette pratique, déjà observée sur Couhé est liée à la présence des bovins dans les prairies. L'aval du clapet, en rive gauche, est le site d'un chablis important. En aval du clapet, on signale un radier.



Peupliers en rive gauche en amont de Paplais



Empierrement en rive droite en aval du clapet de Paplais



Empierrement de la rive gauche



Peupliers déracinés en amont du clapet de Paplais

Les substrats et les habitats aquatiques

Compte tenu du caractère calibré de la rivière et de l'influence des différents ouvrages, les substrats sont relativement uniformes. En amont des ouvrages, les faciès sont lenticules et les sédiments fins dominent. En aval immédiat des différents ouvrages, on trouve des radiers qui laissent découvrir des substrats de granulométrie intéressante dans un faciès de courant.

Problèmes rencontrés sur la ripisylve

- Arbres déracinés par la tempête de 1999
- Arbres morts à abattre ou à conserver pour les pics (nichoirs)
- Recépage de Saules et d'Aulnes
- Elagage
- Abattage d'arbres qui penchent sur le lit

Problèmes rencontrés sur les berges

- Dessouchage d'arbres important
- Ragondins
- Arbres tombés en travers du cours
- Erosion de berge au niveau des arbres déracinés
- L'empierrement systématique des berges dès qu'un problème d'érosion intervient

COMMUNE DE PAYRE

Longueur : 6,1 km
Largeur de la rivière : 8 mètres
Largeur de la vallée : 250 à 500 mètres.
Usages : pêche, rejets, pompages, aires de loisir, abreuvoirs à bestiaux
Obstacles : Clapet en amont de Payré, déversoir et vannage du moulin du Breuil, clapet de Guron

La ripisylve est généralement présente sur les parcelles occupées par des peupleraies et des bois de feuillus. Les berges sont souvent nues sur les parcelles occupées par des prairies. L'occupation des sols est partagée entre les prairies et les bois. On trouve des parcelles cultivées en aval de l'agglomération en rive droite (Guron).

En aval du clapet de Paplais, la ripisylve est essentiellement composée de Peupliers dont la majorité a été déracinée lors de la tempête de décembre 1999.



Peupliers déracinés à Paplais



Chablis en aval de Paplais

En amont du bourg de Payré, la ripisylve est plutôt légère avec une nette domination des Saules et des Peupliers. Deux arbres sont tombés en rive gauche après la confluence avec le bras de Paplais. Entre Preuillé et Vauguibert, on signale une station de pompage en rive droite. C'est une station fixe, importante qui prélève l'eau dans la rivière et dans une mare aménagée à proximité de la Dive. On trouve une autre station de pompage en rive gauche. En arrivant sur le bourg, un bras dévie en rive droite : la zone est humide et on trouve un arbre déraciné. Jusqu'au pont de la D97, la rive droite est difficilement accessible à cause d'une végétation assez dense et un secteur non entretenu. La rive gauche est entretenue. Les crues de l'hiver 2000 ont entraîné la formation d'un embâcle en amont du pont de la D 97. Jusqu'au moulin du Breuil, la rive droite est occupée par des peupleraies et des bois de feuillus. Les sols sont minés par les terriers de ragondins. La rive gauche est occupée par une aire de loisir et la végétation riveraine est inexistante. En aval de la passerelle, la Dive traverse une zone de loisir avec un golf en rive droite. Des frênes seront élagués en rive gauche, en amont de la confluence avec le Fontoux. En aval de cette confluence, les berges sont nues jusqu'à la roncière. La végétation se densifie sur les deux rives jusqu'à la grande Métairie et Guron. Entre les différents bras qui composent la Dive en amont du pont, la végétation est dense (peupleraies) et on trouve de nombreux arbres déracinés. La rive droite est occupée par une parcelle de maïs et la berge est nue. En aval du pont de Guron, on retrouve les différents bras entre lesquels on trouve des peupleraies, des friches et des prairies. De nombreux arbres déracinés sont tombés en travers des différents bras.

On remarque une fois de plus sur ce secteur que la plantation de peupliers dans une zone humide (entre les différents bras à Guron) est souvent le siège de travaux importants suite au dessouchage des arbres.



1	2
3	

- 1 radier de Paplais
- 2 Embâcle au pont de Payré
- 3 Aval du pont de Guron

Les substrats et les habitats aquatiques

Compte tenu du caractère calibré de la rivière et de l'influence des différents ouvrages, les substrats sont relativement uniformes. En amont des ouvrages, les faciès sont lenticques et les sédiments fins dominant. En aval immédiat des différents ouvrages, on trouve des radiers qui laissent découvrir des substrats de granulométrie intéressante dans un faciès de courant. Au niveau des différents bras (amont de Payré et Guron) les flux sont inégalement répartis. Les anciens biefs présentent souvent des aptitudes biogènes plus intéressantes que le cours principal. On signale un radier en amont de Payré.

Problèmes rencontrés sur la ripisylve

- Arbres déracinés par la tempête de 1999
- Arbres morts à abattre ou à conserver pour les pics (nichoirs)
- Elagage
- Abattage d'arbres qui penchent sur le lit

Problèmes rencontrés sur le lit et les berges

- Dessouchage d'arbres important (peupleraies en aval de Guron)
- Ragondins
- Embâcles (pont de Payré, Guron))

COMMUNE DE VOULON

Longueur : 3,3 km
 Largeur de la rivière : 8 mètres
 Largeur de la vallée : 250 à 500 mètres.
 Usages : pêche, rejets, pompages, aires de loisir, abreuvoirs à bestiaux
 Obstacles : Clapet en amont du bourg, après le gué, vannages du bourg de Voulon

La ripisylve est bien présente sur toute la commune. Les zones de berges nues sont rares. La présence de bois de feuillus et de peupleraies impose une végétation riveraine parfois dense.

Les parcelles riveraines sont occupées par des bois de feuillus, des peupleraies, des prairies, des vergers, des friches et des jardins.

Sur Voulon, la Dive se partage en différents bras, vestiges des différents biefs de moulins qui ne fonctionnent plus aujourd'hui.

En amont du bourg de Voulon, la Dive se sépare rapidement en deux bras après un gué aménagé. L'opportunité du retrait ou de la conservation de ce gué qui constitue un entrave aux écoulements doit être étudiée. Une échelle limnimétrique se trouve en aval du gué. Le bras de rive droite a été entièrement canalisé et ne présente plus aucune aptitude biogène. Le bras principal amorce une boucle au pied du coteau.



Peuplier déraciné



Gué créant une fosse en aval

Les substrats et les habitats aquatiques

Les ouvrages moins nombreux permettent l'émergence de substrats plus variés dans des faciès de courant.

Au niveau des différents bras les flux sont inégalement répartis. Les anciens biefs présentent souvent des aptitudes biogènes plus intéressantes que le cours principal.

Le radier du bourg de Voulon (au niveau du gué) présente des potentialités biogènes intéressantes compte tenu de la granulométrie variée présente.

Problèmes rencontrés sur la ripisylve

- Arbres morts à abattre ou à conserver pour les pics (nichoirs)
- Elagage

Problèmes rencontrés sur le lit et les berges

- Ragondins
- Troncs en travers
- Abreuvoirs



Gué : à garder ou à démolir ?



Bras de Dive canalisé ayant perdu tout caractère biogène

En amont du bourg la Dive se sépare à nouveau en plusieurs bras. On trouve quelques troncs en travers sur le bras principal. Un autre gué avec système répartiteur divise à nouveau le bras principal : ce gué est inutilisable dans sa conception actuelle. De plus il est à l'origine d'une fosse en aval. Dans l'agglomération, un troisième gué traverse la rivière. Celui-ci équipé de buses de fond fait l'objet d'un plan de retrait.

Les différents bras se rejoignent en amont de la voie SNCF, au milieu des jardins du bourg. Les berges sont murées le long des jardins. On trouve 3 pompages de jardins.

Jusqu'à la confluence avec le Clain, la rivière traverse des prairies et des peupleraies.

DIAGNOSTIC DU FONTOU

COMMUNE DE PAYRE

Linéaire : 1,4 km avec les 2 bras
 Hauteur moyenne des berges : < 1 m
 Largeur moyenne de la rivière : 2 m
 Largeur moyenne de la vallée : 120 m
 Pente moyenne de la rivière : 4,8 ‰
 Obstacle rencontré :
 Usages : halieutique (présence des étangs), piscicole (pisciculture), pompage (captage AEP, source et forage), hydraulique (retenue d'eau)

Le ruisseau de Fontou est un affluent de rive gauche de la Dive de Couhé ou Dive du sud, dont la confluence se fait en aval de la commune de Payré.
 Il prend sa source à la suite des résurgences de la nappe du Dogger à travers les couches karstiques.
 En fait le cours d'eau naît de la confluence de 2 sources :
 - La Fontaine du Fontou sur Montorchon
 - La résurgence de la nappe aux Brouardières
 Cela forme 2 bras distincts qui se rejoignent en aval de l'étang de Fontou, juste en amont du pont de la D.97.

Résurgence de la nappe du Dogger à la Fontaine du Fontou, une des sources du ruisseau.



La Fontaine du Fontou se traduit comme le montre la photo ci-dessus par une fuite de la nappe au pied d'un petit massif calcaire. Aussitôt, la rivière circule sur des substrats sableux au milieu d'un véritable champ de Véroniques.

Quelques mètres en aval on trouve un lavoir judicieusement placé pour profiter de la pureté de l'eau et de l'écoulement permanent du ruisseau à proximité de sa source.

La rive droite est densément bordée de Saules alors que sur la rive gauche la végétation est plus légère.

Rapidement, la rivière décrit un coude sur la gauche afin de contourner une vaste zone humide colonisée par une roselière qui correspond à un des stades de comblement d'un ancien plan d'eau. Dans la partie basse de cette roselière se trouve un étang qui accueille aujourd'hui une pisciculture.

Il est intéressant de s'arrêter sur cette roselière qui constitue un écosystème à part entière avec ses propres espèces. On note par ailleurs que la vallée du Fontou des sources des 2 bras au pont de la D.97 est intégralement en ZNIEFF de type I pour sa valeur paysagère d'une part et pour son intérêt biologique, le site regroupant des espèces rares dans le département comme la Digitale jaune et la Laiche en panicule.

Le bras issu de la Fontaine du Fontou (bras nord), longe la roselière puis l'étang en rive gauche bordé par une ripisylve épaisse en rive droite essentiellement composée de Saules et par un coteau boisé en rive gauche composé de Chênes et de Charmes.

On constate au niveau du coude amont comme le long de l'étang que des clôtures se trouvent dans le lit de la rivière et jouent le rôle d'obstacles à l'écoulement. Ceci est amplifié par la présence en masse de débris végétaux dans le lit et sur le fond.

Plusieurs sources viennent alimenter le Fontou depuis le coteau de la rive gauche.

Le ruisseau du Fontou à l'amont immédiat de la roselière circule à travers des Aulnes de haute taille.



Un ouvrage existe sur ce bras au niveau de la fin de l'étang ; on trouve par ailleurs sur le bras sud au même niveau un autre ouvrage qui permet de gérer la retenue.

En aval de l'étang, la partie entre les 2 bras est occupée par un bois de feuillus très dense au niveau du bras nord qui ferme la rivière.

Ce bois occupe également en partie la rive gauche, et des travaux d'éclaircissement de la végétation sont à réaliser depuis l'intérieur du lit de manière à favoriser l'écoulement tout en maintenant une strate arbustive et arborescente de qualité.

A la sortie de ce bois de feuillus, la rivière décrit de nouveau un coude à droite pour confluer avec le bras sud.

Le bras sud est issu comme le bras nord d'une résurgence de nappe, dont les écoulements sont exploités par captage et par forage pour l'adduction en eau potable. Les parcelles riveraines du cours d'eau sont occupées par des prairies, des zones boisées et l'étang de la pisciculture.

A noter également la présence de sources qui alimentent le bras.

Dès la source on observe une clôture placée dans le lit de la rivière afin de délimiter 2 prairies et pour empêcher les bêtes de traverser le cours d'eau.

La densité de la ripisylve est assez variée alternant avec des zones denses et des secteurs de berges nues. Les Aulnes représentent l'essentiel de la végétation.

A partir de la confluence des 2 bras et jusqu'au pont de la D.97 la ripisylve est dense composée d'Aulnes qui ferment la rivière. Les travaux à réaliser consistent à recéper ces pieds de manière à constituer une strate variée en âge et en taille.

En rive gauche on trouve une roselière entourée d'un bois de feuillus.

En aval du pont de la D.97, le ruisseau circule au travers de la prairie de Payré qui est une vaste zone humide. La végétation riveraine est composée d'Aulnes et de Peupliers. Encore une fois les Aulnes nécessitent des travaux de recépage pour les mêmes raisons qu'en amont mais à hauteur d'un pied sur 2, 3 ou 4.

La rive gauche est occupée par un étang et la végétation riveraine est variée allant de secteurs denses à des zones de berges nues.

On constate en travers du cours plusieurs arbres qu'il faut enlever ainsi que quelques arbres morts sur pied comme des Aulnes et des Peupliers qu'il faut couper.

En s'intéressant à la carte de Cassini, on constate la présence d'un étang unique qui s'étendait du pont de la D.97 à l'amont de la roselière actuelle. On comprend donc que l'étang de la pisciculture correspond à la réduction de l'ancien étang et que les parties atrophiées sont les roselières actuelles. Un moulin à eau aujourd'hui disparu se trouvait à l'aval de la digue de retenue de l'étang.

Les substrats et les habitats aquatiques :

La pente du cours d'eau voisine de 5 ‰ offre des substrats aux granulats intéressants.

Dans la partie amont du cours d'eau, ce sont les sables qui dominent apportés par la source, et en se déplaçant vers l'aval, on rencontre des blocs calcaires, des cailloux et des graviers. En effet, l'accélération de la vitesse de l'eau permet au ruisseau de transporter les particules les plus fines comme le sable et de laisser en place les granulats les plus grossiers.

Ces types de substrats offrent de bonnes potentialités de fixation à la flore aquatique et semi-aquatique comme à la faune macro-invertébrée benthique.

En ce qui concerne la flore, on trouve de grandes étendues de Véronique faux cresson dans la partie amont du cours d'eau (pente la plus faible), ainsi que des Lentilles d'eau.

Dans la partie la plus rapide, on trouve des Callitriches en grand nombre et des Véroniques. Ces plantes offrent de bons supports aux invertébrés tels que les Ephéméroptères et les Trichoptères.

Les roselières dans un autre domaine sont le siège de Coléoptères, de Mollusques et autres Diptères, ainsi que des représentants de la faune amphibie en milieu anoxique comme les Batraciens, Libellules et certains reptiles.

Si ces roselières sont pauvres car homogènes, il est important de savoir qu'elles offrent de grandes richesses au niveau de la diversité faunistique.

Au niveau piscicole, on accorde une typologie ichtyologique théorique B 6 au ruisseau de Fontou. Son caractère courant le classe dans la zone inférieure de la zone à Ombre définissant les rivières fraîches. Le faciès du cours d'eau et ses substrats lui confèrent des potentialités de frayères à Truites sur les plages sableuses et graveleuses de l'amont.

Les problèmes rencontrés sur la ripisylve :

- Rivière fermée par une végétation trop dense en plusieurs endroits
 - Recépage
 - Eclaircissement depuis l'intérieur du lit
- Arbres morts à couper
- Peupliers à abattre

Les problèmes rencontrés sur le lit et les berges :

- Pompage et forage AEP à la source du bras sud, amplifiant les assecs en étiage
- Clôtures placées en travers du cours
- Présence d'ouvrage empêchant la circulation piscicole vers les sites de frayères en amont

DIAGNOSTIC DE LA BOULEURE COMMUNE DE CHAUNAY (de la Barre au Bois des Vallées)

Linéaire : 9 km
Hauteur moyenne des berges : 1m
Largeur moyenne de la rivière : 5 m
Pente moyenne de la rivière : 0,5 ‰
Usages : agricole, pompage, épuratoire

Sur cette commune la Bouleure est canalisée. L'occupation des sols est variée et composée de bois, de prairies, de friches, de cultures (maïs et autres) et de jardins (les prairies ainsi que les cultures étant majoritaires).

La ripisylve est composée d'Aulnes de Frênes, Saules et de peupliers. Sa densité est peu variée (comme on peut le constater sur les photos ci-dessous) : dense à très dense en alternance avec des secteurs en berges nues.



Les deux types de ripisylve rencontrées sur la commune de Chaunay

A noter au niveau de la confluence des deux Bouleure, au droit de la Fuie du Champ, la présence de tuyaux destinés au pompage en rive gauche.

Au niveau des Bretons, deux clôtures, servant à empêcher que les bestiaux ne partent par la rivière, sont disposées dans le lit. Il serait judicieux de les retirer, car à long terme elles risquent d'engendrer des embâcles.

Le système hydraulique du moulin de Pouvet est probablement en bon état puisque celui-ci est habité.



Arbres morts, la Brousse

Pompage+embâcle, la Richardière

Juste en aval de la nationale 10, en rive droite, une usine de fabrication de parpaings est implantée. La ripisylve y est inexistante, de plus la décharge de l'usine est disposée juste en bordure de la Bouleure. Un peu plus en aval, au niveau du bourg de Chaunay, la même situation se présente au niveau d'une autre usine. Il est indispensable que ces deux usines, mettent en place un endroit muni d'une benne, afin d'y entreposer leurs déchets en attendant qu'une entreprise adaptée vienne les récupérer. En sortie du bourg de Chaunay, en rive droite, une station d'épuration est à noter. Un enrochement est à signaler en rive gauche, au niveau de Senillé. Celui-ci a dû être mis en place pour remédier aux dégâts provoqués par la chute de peupliers.

Dans l'ensemble au niveau de la ripisylve de la Bouleure sur la commune de Chaunay il y a peut de dégâts : quelques arbres morts, en travers et des Peupliers situés en haut de berges. Le Peuplier ayant un système racinaire traçant, il se déracine facilement lors de forts coups de vent. De plus, sachant qu'un Peuplier adulte déraciné emporte avec lui une motte de terre de 3m de diamètre en moyenne, l'incidence sur la rivière n'est pas négligeable. En effet, la Bouleure à cet endroit à une largeur de 7m, si un peuplier adulte était déraciné sur chaque berge, la Bouleure se verrait alors doubler de largeur. Résultat, à l'étiage, la lame d'eau diminuerait de moitié, augmentant la température et baissant ainsi le taux d'oxygène dissous. La capacité biogène du milieu se verrait par conséquent réduite.

Les substrats et les Habitats aquatiques :

Toujours secteur lentique à faible pente, à dominance cyprinicole d'eau mixte.

Les fonds sont essentiellement vaseux avec quelques blocs. Des radiers permettent aération et accélération des eaux (en amont souvent au niveau des passages à gué et sur le reste de la commune au niveau des sorties d'ouvrage d'art).

Très faible variété d'abris pour la faune piscicole, du fait que la majeure partie du cours d'eau soit en berges nues.

Les problèmes rencontrés sur la ripisylve :

- Secteur de berge nue
- Rémanents
- Peupliers à abattre
- Arbres morts à couper

Les problèmes rencontrés sur le lit et les berges :

- Arbres en travers du cours à retirer
- Pompage
- Ragondins

COMMUNE DE BRUX (du Bois des Vallées au pont de Bert)

Linéaire : 7,3 km
 Hauteur moyenne des berges : 1m
 Largeur moyenne de la rivière : 8 m
 Pente moyenne de la rivière : 0,8 ‰
 Usages : agricole, abreuvoirs

Sur cette commune la Bouleure devient un peu plus sauvage avec tout de même encore des secteurs canalisés. Elle suit un tracé assez sinueux et est orientée sud/nord. L'occupation des sols est moins variée que pour la commune de Chaunay et composée de bois, de prairies, de friches et de cultures. Le fait qu'elle soit moins variée et composée majoritairement de bois et de prairie est un atout, car cela rend la Bouleure plus sauvage et donc moins exposée aux contraintes humaines.

La ripisylve est composée d'Aulnes de Frênes, Saules, Chênes et de Peupliers. Sa densité est peu variée : dense à très dense en alternance avec des secteurs en berges nues.



Facès de la Bouleure+un arbre qui pousse dans le lit à retirer, aval du pont de la D98 à Brux



Radier, amont de Mégageon

A noter un pompage en rive gauche, juste à l'aval du pont de la D98. celui-ci sert probablement à l'irrigation du champ de maïs sur lequel il est implanté.

Quelques mètres en aval, un arbre pousse dans le lit. Il doit-être retiré, car on peut le constater il retient les flottants et risque donc d'engendrer des embâcles.

Par la suite, au niveau des deux méandres suivants nous sommes en présence de deux frayères potentielles à brochets. En effet, au niveau de ces deux sites, lors de hautes eaux, le fond de vallée enherbée doit-être inondé et donc former un bon support de ponte pour les brochets.

A noter, au niveau de Mégageon, la présence de jeunes plantations de Chênes. Ceci est rare mais pas inintéressant car d'habitudes les riverains ont plus tendance à planter des Peupliers pour leur valeur marchande. Le fait de planter des Chênes plutôt que des Peupliers est intéressant du point de vue stabilité de berge. En effet, le Peuplier avec son système racinaire traçant, n'a aucune stabilité et peut être déraciné par de forts coups de vent, par contre le Chêne lui avec son système racinaire pivotant, est moins sujet au déracinement lors de forts coups de vent.



Barrière en travers du lit, confluence Bouleure/Bonvent



Barres métalliques dans le lit, pont de la route allant de la Raffinière à la D7

Comme le montre la photo ci-dessus à gauche, au niveau de la confluence avec le Bonvent, une barrière faisant clôture est disposée en travers du lit de la Bouleure. Ceci pour éviter que les bestiaux ne partent par la rivière. Il est nécessaire de la retirer, puisque comme on le constate sur la photo elle est source de formation d'embâcles.

Un peu plus en aval, au niveau du pont de la route allant de la Raffinière à la D7, des barres métalliques sont dans le lit. On peut supposer qu'auparavant elles servaient de culées de batardeau, car au fond comme au premier plan de la photo, les mêmes barres sont présentes. Si elles n'ont plus aucune utilité il faut les enlever.

Au niveau du pont de la D7, en amont, un capot de voiture ainsi que divers autres débris sont à retirer des berges de la Bouleure afin d'éviter la formation d'embâcles.

Enfin, en rive droite, à environ 200 mètres en amont du pont de la D7c, une grande frayère potentielle à brochet est à signaler.

Les substrats et les Habitats aquatiques :

Secteur lentique à faible pente, à dominance cyprinicole d'eau mixte.

Les fonds sont essentiellement vaseux avec quelques blocs. Quelques radiers sont présents et permettent aération et accélération des eaux

La variété des abris pour la faune piscicole est assez intéressante, surtout aux extérieurs des méandres(côté coteaux).

Les problèmes rencontrés sur la ripisylve :

- Secteur de berge nue
- Peupliers à abattre
- Arbres morts à couper

Les problèmes rencontrés sur le lit et les berges :

- Arbres en travers du cours à retirer
- Arbres qui poussent dans le lit
- Pompage
- Clôtures en travers du lit

VAUX (du pont de la D7c à l'ancien moulin de Bouffard)

Linéaire : 6,5
 Hauteur moyenne des berges : 0,5 m
 Largeur moyenne de la rivière : 8 m
 Pente moyenne de la rivière : 0,46 ‰
 Usages : agricole

Sur cette commune la Bouleure est toujours aussi sauvage voire par endroit fermée et ne comporte aucune zones canalisées. Elle suit un tracé assez sinueux et est orientée sud/nord. L'occupation des sols, elle est composée de bois, de friches et de prairies avec par endroits quelques peupleraies et jardins (au niveau des agglomérations).

La ripisylve est composée d'Aulnes, de Frênes, de Saules et de Peupliers. Sa densité est peu variée : dense à très dense en alternance avec des secteurs en berges nues.



Deux types de frayères rencontrées sur cette portion de la Bouleure : à gauche, prairie au droit de la Babinière, à droite, fond de vallée de Bausoleil

Sur cette portion de Bouleure on recense un nombre assez important de frayères potentielles à brochets. Elle sont au nombre de sept :

- Dans le méandre situé au droit de Fleix ;
- Dans la prairie de la ferme de la Bouleure ;
- Dans la prairie située entre la forêt et la Babinière ;
- Dans le fond de vallée au droit de Beausoliel ;
- Dans la prairie au droit de la Richardière ;
- A la sortie du bourg de Vaux ;
- Dans la prairie au droit de l'ancienne carrière.

Il y a deux types de frayères potentielles, celles situées en zones de prairies et celles situées en fond de vallée.

Au niveau de son passage à travers le bois de la Morcière, la Bouleure est assez fermée. Mais ce qui est le plus gênant, ce sont tous les rémanents du genre troncs arbres en décomposition ou non qui sont laissés sur place et qui risquent d'être emportés par le courant lors des hautes eaux.

Au niveau du réservoir de Vaux, des travaux de retrait d'arbres morts ou en travers sont en cours. Cependant comme la photo ci-dessous, à gauche, nous le montre des rémanents de taille assez importante restent à évacuer.



Rémanents à retirer réservoir de Vaux



Source, pont de la D13 à Vaux

Au niveau de l'étang situé en amont de Vaux, un alignement de 16 Peupliers est à retirer pour les raisons que nous avons évoquées auparavant.

Ensuite au niveau du premier pont de Vaux, on remarque la présence d'une échelle limnique. Tout de suite en aval un ancien lavoir fait office de déversoir. A la sortie du bourg de Vaux, en amont du pont de la D13, en rive droite, il y a une source.

Des compliments sont à donner pour la prairie située juste en amont du moulin de Bouffard. En effet, d'une part le propriétaire a mis une clôture en bordure de la Bouleure et d'autre part en réalisant le retrait de ces Peupliers déracinés il a remis les souches en place. Une décharge sauvage est à retirer au niveau du moulin de Bouffard.

Les substrats et les Habitats aquatiques :

Toujours secteur lentique à faible pente, à dominance cyprinicole d'eau mixte.

Les fonds sont essentiellement vaseux avec quelques blocs. Quelques radiers sont présents et permettent aération et accélération des eaux.

La variété des abris pour la faune piscicole est assez intéressante, surtout aux extérieurs des méandres(côté coteaux). En effet, on trouve une multitude de caches et abris genre Saules qui penchent, systèmes racinaires immergés. Par exemple, au niveau du méandre situé dans le bois de Mont, au droit des Egouts, la Bouleure passe dans un sous bois de Saules.

Les problèmes rencontrés sur la ripisylve :

- Secteur de berge nue
- Peupliers à abattre
- De la belle Roche Grotte au bois de la Babinière la Bouleure est à restaurer (abattage, éclaircissement)
- Arbres morts à couper

Les problèmes rencontrés sur le lit et les berges :

- Rémanents à retirer
- Arbres en travers du cours à retirer
- Pompage
- Clôtures en travers du lit
- Souches à retirer

CEAUX EN COUHE (de l'ancien moulin de Bouffard à l'ancien moulin de Brioux)

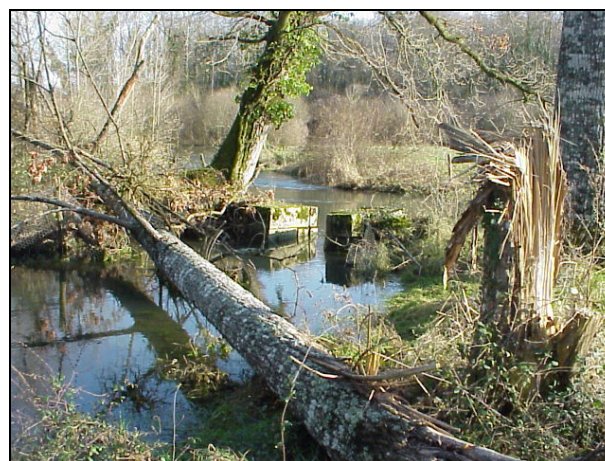
Linéaire : 7 km
 Hauteur moyenne des berges : 0,5 m
 Largeur moyenne de la rivière : 8 m
 Pente moyenne de la rivière : 0,3 ‰
 Usages : peupleraie, agricole

Sur cette commune la Bouleure est toujours aussi sauvage et non canalisée. Elle suit un tracé assez sinueux et est orientée sud/nord. L'occupation des sols est composée en grande partie de peupleraies en friche de zone humide et accessoirement de quelques prairies et bois.

La ripisylve est composée d'Aulnes, Saules, Aubépines et Peupliers. Sa densité est peu variée : dense à très dense en alternance avec des secteurs en berges nues.



Abreuvoir, 100 m en aval de l'ancien moulin de Bouffard



Arbre tombé en travers, en sortie de la prairie située au droit du Château Mézieux

Comme nous l'avons évoqué juste avant sur toute la commune de Ceaux en Couhé, la Bouleure traverse des peupleraies en friche de zones humides. Par conséquent un nombre considérable de Peupliers seront à abattre (pour ceux situés en haut de berge et même parfois en deuxième et troisième rideau). De plus, ces peupleraies sont en partie dévastées (arbres déracinés et cassés), donc sur pratiquement toute la commune de Ceaux en Couhé, la Bouleure est à restaurer.

Plusieurs vastes zones de débordement qui constituent de bons sites potentiels de frayères à Brochet sur des vastes friches ou bien des peupleraies en friches sont présentes sur la Commune. C'est le cas, de l'ancien moulin de Bouffard jusqu'à la Boissière et pour les prairies du Pouzat.

A 100 m en aval de l'ancien moulin de Bouffard, on peut remarquer un abreuvoir aménagé. Celui-ci est clôturé mais il pose quand même problème, puisque les bestiaux vont piétiner et donc remettre en suspension les fines. Pour que cet abreuvoir soit parfait, il faudrait qu'il soit empierré.



Abreuvoir à poussoir, au niveau de la Plaine de la Ballade



Fossé alimentant l'abreuvoir à poussoir

A noter, chose pas assez courante, la présence d'un abreuvoir à poussoir au niveau de la Plaine de la Ballade. De cette manière les bestiaux n'ont pas accès à la rivière et par conséquent n'engendrent pas la remise en suspension des fines. Cet abreuvoir est relié à un fossé (photo de droite ci-dessus) situé parallèlement au cours de la Bouleure et qui communique avec celle-ci par des canaux perpendiculaires.

Les substrats et les Habitats aquatiques :

Toujours secteur lentique à faible pente, à dominance cyprinicole d'eau mixte.

Les fonds sont essentiellement vaseux avec quelques blocs. Quelques radiers sont présents mais en moins grand nombre que sur la commune de Brux.

Peu d'abri au niveau des souches car peu présentes, la variété des abris pour la faune piscicole est faible, ceci en grande partie du fait que la ripisylve est presque exclusivement constituée de Peupliers. En effet, leur système racinaire n'offre pas autant d'abris qu'un Saule, qu'un Aulne ou qu'un Chêne.

Les problèmes rencontrés sur la ripisylve :

- Secteur de berge nue
- Nombreux Peupliers à abattre
- Pratiquement toute la Bouleure sur la Commune à restaurer (abattage, éclaircissement)
- Arbre qui penche sur le lit à abattre

Les problèmes rencontrés sur le lit et les berges :

- Rémanents à retirer
- Arbres en travers du cours à retirer
- Souche à retirer
- Passerelle à retirer ou consolider (Château de Mézieux)
- Pompage
- Clôtures en travers du lit

ANCHE/VOULON (de l'ancien moulin de Brioux à la confluence avec la Dive)

Linéaire : 3 km
 Hauteur moyenne des berges : < 1m
 Largeur moyenne de la rivière : 6 m
 Pente moyenne de la rivière : 1,7 ‰
 Usages : pompage, peupleraies

Là aussi la Bouleure est sauvage et non canalisée. Elle suit un tracé relativement rectiligne et est orientée sud-ouest/nord-est. L'occupation des sols est composée en grande partie de peupleraies en friche de zone humide et de bois avec localement des jardins, champs de maïs et des friches.

La ripisylve est composée d'Aulnes, Saules, Aubépines et Peupliers. Sa densité est peu variée : dense à très dense en alternance avec des secteurs en berges nues.

Une frayère potentielle à brochet est présente en rive gauche au droit des Varrennes.
 Une charrette en ferraille est abandonnée en bordure de la Bouleure, juste en amont du pont Maroton. Elle doit être retirée afin d'éviter qu'elle soit emportée lors des hautes eaux et qu'elle ne provoque la formation d'embâcles (par exemple au niveau du pont Maroton).

Plusieurs déversoirs apportent oxygénation et rafraîchissement au milieu.

Les problèmes rencontrés sur la ripisylve :

- Secteur de berge nue
- Nombreux Peupliers à abattre
- Grosse partie à restaurer (abattage, éclaircissement), du pont Maroton à la confluence avec la Dive
- Arbres morts à couper

Les problèmes rencontrés sur le lit et les berges :

- Rémanents à retirer
- Arbres en travers du cours à retirer
- Pompage



Frayer potentielle à brochet, en rive gauche au droit des Varrennes



Faciès du fond de la vallée de la Bouleure, du pont Maroton à Villenon

Juste en aval du pont Maroton, , deux pompages, un en rive gauche et un en rive droite, sont à signaler. Celui de gauche sert de toute évidence à l'irrigation du champ de maïs en surplomb. En suite du champ de maïs jusqu'à la confluence avec la Dive, la Bouleure traverse successivement un bois en friche (photo ci-dessus à droite), et une peupleraie située en pleine zone humide. La confluence avec la Dive s'effectue par trois bras à l'entrée du bourg de Voulon.

Les substrats et les Habitats aquatiques :

Toujours secteur lentique à faible pente, à dominance cyprinicole d'eau mixte.
 Les fonds sont essentiellement vaseux avec quelques blocs. Un atterrissement sableux est constaté au niveau du passage à gué de Villenon
 Peu d'abri au niveau des souches car peu présentes, la variété des abris pour la faune piscicole est faible.

DIAGNOSTIC DU BONVENT

Linéaire : 5.5 km
 Hauteur moyenne des berges : 0.70 m
 Largeur moyenne de la rivière : 2 m
 Largeur moyenne de la vallée : 75 m
 Pente moyenne de la vallée : 0.8 ‰
 Usages : agricole

Le Bonvent est un petit affluent rive gauche de la Bouleure. Les écoulements sont temporaires sur la plupart du cours de ce ruisseau.

Du lieu-dit Lage au pont de la N.10, le Bonvent est recalibré. D'une largeur de 3 mètres pour une hauteur de berge de plus d'1 mètre, ce ruisseau est surdimensionné par rapport aux écoulements qu'il peut recevoir. Lors de notre passage, le ruisseau était à sec. Seules quelques flaques traduisaient la présence d'eau. L'absence récurrente d'eau dans ce ruisseau est caractérisée par un développement de plantes herbacées dans le lit du cours d'eau. Sur cette portion, le Bonvent est un fossé de drainage des cultures.



Le Bonvent en amont de la N.10



Les ponts au niveau de la N.10

Mis à part un petit bosquet en rive gauche, la ripisylve sur ce secteur est absente. Les cultures occupent les deux rives et s'arrêtent au ras des berges.

Deux ponts ont été réalisés au niveau de la N.10. Le premier permet l'accès dans les champs et l'autre correspond au pont de la nationale. Un bassin de décantation est à signaler en rive gauche juste en aval de la N.10.

Au niveau du lieu dit de Chez Foucher, le Bonvent circule dans les jardins. Ce ruisseau coule sous deux nouveaux ponts. Le premier correspond au pont de l'ancien tracé de la N.10 et le deuxième est le pont de la D.98.

En aval de Chez Boucher, les seules traces du Bonvent sont une teinte limoneuse de l'herbe en fond de vallée et quelques flaques au milieu des prairies. Les ruissellements se font dans des prairies très vite remplacées par des forêts lorsque l'on s'écarte du fond de vallée. Ces traces d'écoulements correspondent aux eaux de ruissellement. Sur ce secteur jusqu'en aval de Chez Mercier, le Bonvent n'a pas de lit. Les écoulements se font certainement par un réseau karstique. Deux passages à gué permettent de traverser le lit virtuel du Bonvent au niveau de Chez Mercier. Des clôtures barbelées de chaque côté de ces passages retiennent des flottants.

Une autre clôture barbelée est située juste en amont du chemin communal du bois de la Raffinière. Une barrière grillagée marque l'entrée de la propriété du château de la Raffinière juste en aval du chemin communal. Une ancienne passerelle existe juste en aval.



La vallée du Bonvent au niveau de Chez Mercier



Le Bonvent en aval du chemin communal du Bois de la Raffinière

Au niveau du chemin communal, on peut voir le lit du ruisseau bien différencié du reste de la vallée. Des bois occupent les rives. Très vite, des prairies remplacent les bois en rive gauche alors que la rive droite est toujours occupée par la forêt.



Le Bonvent en amont du chemin forestier joignant la Raffinière au Roty



Le Bonvent en aval du chemin forestier

Une résurgence alimente les écoulements superficiels dans la propriété du château de la Raffinière. Le Bonvent coule dans son lit constitué de graviers et de cailloux.

Le lit du Bonvent est entièrement recouvert par la végétation à partir du chemin communal jusqu'à 200 mètres avant la confluence avec la Bouleure. Le lit devra être ouvert de l'intérieur du ruisseau. Le travail est à réaliser manuellement en évitant l'intervention d'engins.

En aval du chemin forestier des rémanents, des bidons et une charrette forment un embâcle qui est à retirer. De nombreux pneus et bidons sont à retirer du lit majeur du ruisseau avant que des crues ne viennent emporter tous ces déchets vers la Bouleure.

Des peupliers dessouchés sont en travers du lit. La ripisylve est constituée de Saules, d'Aubépines, de Chênes et de quelques Sureaux. Quelques Cornouillers sanguins agrémentent la strate arbustive de la ripisylve sur ce secteur.



Embâcle en aval du chemin forestier de la Raffinerie **Le Bonvent juste en amont de sa confluence avec la Bouleure**

- Embâcle constitué de bidons, de rémanents et d'une charrette dans le bois de la Raffinière
- Rémanents, bidons et pneus dans le lit majeur du Bonvent au niveau de la Raffinière
- Peupliers dessouchés le long du ruisseau dans la partie aval détériorant les berges

En aval des Peupliers dessouchés, la ripisylve est absente en rive gauche alors que des bois occupent toujours la rive droite. Le lit du Bonvent est constitué de cailloux et de graviers. On retrouve juste en amont de la confluence des herbiers constitués de plantes herbacées de type graminées. Des radiers dynamisent les écoulements sur ce tronçon.

Les habitats aquatiques

La majeure partie des écoulements du Bonvent sont souterrains. La partie amont jusqu'à la N.10 a été recalibrée. Le fond argileux ne présente que très peu d'intérêt pour la vie aquatique. De la N.10 jusqu'à la propriété de la Raffinière, l'absence de lit bien défini et l'absence d'écoulements superficiels ne permettent pas de caractériser des habitats aquatiques.

A partir de la résurgence dans la propriété de la Raffinière, le Bonvent retrouve des écoulements superficiels. Le substrat composé de galets et de graviers et la présence de radiers confèrent à ce tronçon de bonnes potentialités d'accueil pour la vie aquatique. La présence d'herbiers sur l'extrême partie aval du Bonvent diversifie les habitats aquatiques et constitue une zone intéressante de vie et de reproduction pour la population piscicole mais aussi pour les macroinvertébrés benthiques.

Les problèmes rencontrés sur la ripisylve

- absence de ripisylve sur la partie aval au niveau des cultures
- débroussaillage et élagage à réaliser pour ouvrir le lit du ruisseau dans la propriété de la Raffinière
- présence de Peupliers dessouchés au niveau de la Raffinière

Les problèmes rencontrés sur le lit et les berges

- Recalibrage du lit au milieu des cultures en amont de la N.10
- Clôtures barbelées dans le lit du ruisseau dans la vallée sèche en aval de Chez Foucher